

Rapport d'Activités 2025

SOMMAIRE

1	PREAMBULE.....	5
2	CHIFFRES CLES 2025	6
3	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
4	ORGANISATION DU CENTRE	8
4.1	L'HEBERGEMENT D'URGENCE	9
4.2	L'INSERTION	10
4.3	LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	11
4.4	L'ETINCELLE	14
5	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
6	RESSOURCES HUMAINES.....	15
6.1	LES EFFECTIFS DU CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE L'EQUINOXE	15
6.2	LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL.....	17
6.3	REPARTITION PAR AGENT PAR SEXE	18
6.3.1	<i>Répartition par type de contrat</i>	<i>19</i>
6.3.2	<i>Pyramide des âges</i>	<i>19</i>
6.3.3	<i>Rémunération globale.....</i>	<i>21</i>
6.3.4	<i>Adhésion à l'assurance chômage</i>	<i>21</i>
6.3.5	<i>Agents diplômés et non diplômés au sein du pôle social.....</i>	<i>21</i>
6.4	LE TEMPS DE TRAVAIL	22
6.5	L'ABSENTEISME	22
6.6	LA FORMATION	22
6.6.1	<i>Plan de développement des compétences.....</i>	<i>23</i>
6.6.2	<i>Formation hors Plan</i>	<i>23</i>
6.6.3	<i>Groupe d'Analyse des Pratiques.....</i>	<i>24</i>
6.6.4	<i>La santé au travail</i>	<i>24</i>
6.7	LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT	25
6.7.1	<i>Accueil des stagiaires et apprentis</i>	<i>25</i>
6.7.2	<i>Accueil Service Civique.....</i>	<i>25</i>
6.8	REPRESENTATION DU PERSONNEL	25
6.9	ACTIVITES COLLECTIVES A DESTINATION DES PROFESSIONNELS.....	26
6.10	PET DAY	27
7	POLE SOCIAL	28
7.1	CHIFFRES GLOBAUX	28
7.2	URGENCE (SAU)	30
7.2.1	<i>Nombre de personnes accompagnées.....</i>	<i>30</i>
7.2.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur.....</i>	<i>30</i>
7.2.3	<i>Motif d'admission.....</i>	<i>31</i>
7.2.4	<i>Âge</i>	<i>33</i>
7.2.5	<i>Situation matrimoniale et familiale.....</i>	<i>34</i>
7.2.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	<i>35</i>
7.2.7	<i>Couverture santé</i>	<i>36</i>
7.2.8	<i>Situation socio-professionnelle.....</i>	<i>37</i>
7.2.9	<i>Ressources.....</i>	<i>37</i>
7.2.10	<i>Durée de séjour</i>	<i>38</i>
7.2.11	<i>Sorties et orientations</i>	<i>39</i>

7.2.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	39
7.2.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	40
7.2.12.2	Démarches administratives effectuées	41
7.2.12.3	Droits sociaux ouverts	41
7.2.12.4	Formation et emploi.....	42
7.2.12.5	Vie quotidienne	43
7.2.13	<i>Soutien psychologique</i>	44
7.2.13.1	Publics reçus	44
7.2.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	44
7.2.13.3	Problématiques rencontrées.....	45
7.2.13.4	Orientations.....	45
7.3	URGENCE (CHU).....	46
7.3.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	46
7.3.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur</i>	47
7.3.3	<i>Motif d'admission</i>	47
7.3.4	<i>Âge</i>	48
7.3.5	<i>Situation matrimoniale et familiale</i>	49
7.3.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	50
7.3.7	<i>Couverture santé</i>	51
7.3.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	52
7.3.9	<i>Ressources</i>	53
7.3.10	<i>Durée de séjour</i>	55
7.3.11	<i>Sorties et orientations</i>	56
7.3.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	56
7.3.12.1	Problématiques repérées en matière de logement.....	56
7.3.12.2	Démarches administratives effectuées	58
7.3.12.3	Droits sociaux ouverts	58
7.3.12.4	Formation et emploi.....	59
7.3.12.5	Vie quotidienne	60
7.3.13	<i>Soutien psychologique</i>	61
7.3.13.1	Publics reçus	61
7.3.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	62
7.3.13.3	Problématiques rencontrées	62
7.3.13.4	Orientations.....	63
7.3.14	<i>Soutien à la parentalité</i>	63
7.3.14.1	Public concerné	63
7.3.14.2	Les besoins éducatifs repérés.....	64
7.3.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	64
7.4	INSERTION.....	67
7.4.1	<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	69
7.4.2	<i>Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur</i>	69
7.4.3	<i>Motif d'admission</i>	70
7.4.4	<i>Âge des adultes et des enfants</i>	71
7.4.5	<i>Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage</i>	72
7.4.6	<i>Nationalité et situation administrative</i>	73
7.4.7	<i>Couverture santé</i>	74
7.4.8	<i>Situation socio-professionnelle</i>	75
7.4.9	<i>Ressources</i>	78
7.4.10	<i>Durée de séjour</i>	80
7.4.11	<i>Sorties et orientations</i>	81
7.4.12	<i>Accompagnement social et éducatif</i>	83
7.4.12.1	Problématiques repérées	83
7.4.12.2	Démarches administratives effectuées	84
7.4.12.3	Droits sociaux ouverts	84
7.4.12.4	Formation et emploi.....	85
7.4.12.5	Vie quotidienne	86
7.4.13	<i>Soutien psychologique</i>	88
7.4.13.1	Publics reçus	88
7.4.13.2	Nombre et fréquence des entretiens	89



7.4.13.3	Entretiens de préadmission.....	89
7.4.13.4	Problématiques rencontrées.....	90
7.4.13.5	Orientations.....	91
7.4.14	<i>Soutien à la parentalité.....</i>	92
7.4.14.1	Public concerné.....	92
7.4.14.2	Besoins repérés.....	93
7.4.14.3	Accompagnements réalisés par l'EJE.....	94
7.5	BAUX GLISSANTS.....	98
7.6	ANIMATIONS.....	99
7.6.1	<i>Les ateliers ponctuels animés par des partenaires.....</i>	99
7.6.2	<i>Les ateliers et animations ponctuels animés en interne.....</i>	101
7.6.3	<i>Les sorties.....</i>	105
7.6.4	<i>Les actions de bénévolat.....</i>	109
7.6.5	<i>Les vacances.....</i>	109
8	LES LOCAUX.....	111
8.1	ACCUEIL.....	111
8.2	HYGIENE.....	111
9	POLE INTENDANCE ET MAINTENANCE.....	112
9.1	POLE INTENDANCE.....	112
9.1.1	<i>Organisation du Pôle Intendance.....</i>	112
9.1.2	<i>Suivi mensuel des VAD.....</i>	112
9.1.3	<i>Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement.....</i>	114
9.1.4	<i>Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance.....</i>	114
9.1.5	<i>Maintien des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus.....</i>	115
9.1.6	<i>Gestion des flux énergétiques.....</i>	115
9.2	POLE MAINTENANCE.....	116
9.2.1	<i>Organisation du Pôle Maintenance.....</i>	116
9.2.2	<i>Interventions.....</i>	116
9.3	FLOTTE DE VEHICULES PROFESSIONNELS.....	118
9.4	LES CHEVRES DE L'ÉQUINOXE.....	118
10	NOS PARTENAIRES.....	119
11	CONCLUSION.....	120

1 Préambule

L'année 2025 a été marquée par l'étude et l'émission d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). La réflexion autour de ce cadre stratégique renouvelé pour la période 2026 – 2030 a constitué un instrument déterminant de pilotage et de projection pour l'établissement. Il a été essentiel de pouvoir réfléchir à l'avenir du CHRS, à la sécurisation des moyens alloués, de préciser les orientations prioritaires et renforcer la cohérence d'ensemble des actions engagées.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de consolidation, prolongeant les efforts déployés à l'issue de plusieurs années d'expansion. Il s'est avéré indispensable de maintenir un niveau d'accompagnement exigeant, en adéquation avec l'évolution et la complexification des besoins des résident-e-s du CHRS, tout en veillant à la pérennisation et à la formalisation des pratiques. Une appréhension approfondie de la diversité des profils accompagnés, fréquemment caractérisés par des troubles psychiques, des conduites addictives chez certains résident-e-s, des carences dans le domaine de la parentalité, a requis des ajustements dans les pratiques professionnelles, des alliances avec de nouveaux partenaires, afin de garantir tant la stabilité de l'hébergement que la pertinence d'un accompagnement individualisé.

La formation continue des équipes s'est inscrite dans la durée, la Démarche Qualité a été consolidée. Des groupes de travail inter-équipes ont également été mis en place, favorisant la mutualisation des expertises et le traitement concerté des situations les plus complexes. Des sorties et ateliers ont été déployés.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS), désormais solidement structuré, entretient un dialogue régulier avec la Direction, contribuant ainsi à une meilleure prise en considération de la parole des personnes hébergées.

Une attention soutenue a également été portée à l'environnement de travail, au travers d'actions de réaménagement et de rénovation des espaces.

Malgré quelques vicissitudes rencontrées pendant la période estivale dues au renouvellement d'une grande partie de l'équipe sociale, les collaborateurs du CHRS, qu'ils soient présents dans la structure depuis plusieurs années ou nouvellement arrivés, ont témoigné au sein des différents pôles d'un engagement et d'un professionnalisme certains, permettant d'assurer un accompagnement solide des 187 personnes accueillies.

L'établissement a eu également l'honneur d'accueillir une visite ministérielle et plusieurs visites préfectorales. Ces temps institutionnels ont constitué des marqueurs forts de reconnaissance du travail accompli. Ils ont permis de valoriser l'engagement des équipes, dont le professionnalisme et l'implication ont été salués, tout en apportant un soutien explicite aux résident-e-s dans leurs parcours.

Bonne lecture de ce rapport d'activité.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Equinoxe

2 Chiffres Clés 2025

256

personnes suivies

173

ménages accompagnés
correspondant à

188

adultes

68

enfants
ou jeunes majeurs

95.02 %

de taux d'occupation
tous services confondus

SAU

26

personnes
prises en charge

CHU

71

personnes
prises en charge

Service Insertion

159

personnes accompagnées
correspondant à



88

familles

60

enfants

Durées moyennes* de séjour des ménages sortis dans l'année



11

SAU

22

CHU

19

Insertion

*en mois, arrondies à l'entier le plus proche

SAU : Service d'Accueil d'Urgence / CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

3 Présentation de l'établissement

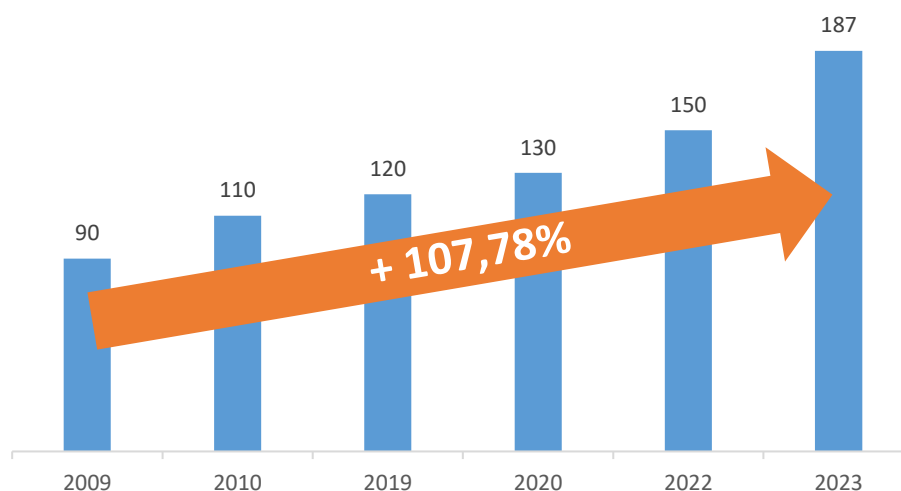
Le CHRS l'Equinoxe est un établissement public social au sens de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il a pour mission d'assurer l'hébergement, l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des personnes, des familles en difficulté ou en situation de détresse.

Créé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Equinoxe a ouvert ses portes en octobre 2009 avec 90 places. En octobre 2010, il a obtenu, pour 20 places d'insertion supplémentaires, un agrément délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

En mai 2019, le CHRS l'Equinoxe s'est doté d'un nouveau service d'urgence, prenant la forme d'un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU). Entre 2019 et 2022, ce sont en tout 77 places de CHU, majoritairement pour femmes isolées, qui ont été ouvertes par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) des Yvelines.

En 2022, la DDETS des Yvelines a autorisé la transformation de 20 de ces places de CHU en places d'Insertion ; afin d'éviter des sorties sèches de personnes accueillies en CHU, il a été décidé de transformer ces places au fur et à mesure que la situation administrative des personnes concernées le permettait, de sorte qu'elles restent hébergées au même endroit, mais via un dispositif d'Insertion.

Augmentation du nombre de places pérennes de 2009 à 2023



Ainsi, au 1^{er} janvier 2025, le CHRS l'Equinoxe dispose donc d'une capacité totale d'accueil de 187 places d'hébergement, toutes pérennes et intégrées au CPOM.

Au 31 décembre 2025, l'Equinoxe s'appuie sur deux dispositifs d'accueil :

- **l'hébergement d'urgence** avec 72 places ainsi réparties :
 - 15 places sur site (Service d'Accueil d'Urgence) ;
 - 57 places pérennes en appartements diffus (Centre d'Hébergement d'Urgence).

- **l'hébergement d'insertion** avec 115 places en habitat collectif et éclaté pour tout public :
 - 30 places sur le site du CHRS à Montigny-le-Bretonneux,
 - 85 places réparties sur divers logements localisés sur le périmètre de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans les communes de Coignières, Guyancourt, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Plaisir.

Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

Selon le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, le CHRS accueille les personnes en situation irrégulière en hébergement d'urgence. En revanche, les personnes admises au service insertion doivent être en situation régulière ou en cours de régularisation au regard du droit des étrangers sur le territoire français.

Les orientations des personnes vers le CHRS l'Equinoxe sont réalisées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 78). Depuis septembre 2022, les 15 places femmes isolées du Service d'Accueil d'Urgence ont été dévolues au 115, qui devient donc le service orienteur.

En fonction des places disponibles, et après évaluation des besoins et attentes des personnes, la Direction prononce l'admission.

4 Organisation du centre

SAU Service d'Accueil d'Urgence 15 places in situ	CHU Centre d'Hébergement d'Urgence 57 places en diffus	Insertion 115 places in situ et en diffus
---	--	---

4.1 L'Hébergement d'Urgence

Au 31 décembre 2025, l'Equinoxe dispose d'une capacité d'hébergement de 72 places d'urgence, toutes intégrées au CPOM depuis le 1^{er} janvier 2023.

15 de ces 72 places sont des places de Service d'Accueil d'Urgence (SAU) sur site, destinées à des femmes isolées.

Les 57 autres places d'Urgence sont celles du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), toutes en diffus, dans des appartements localisés sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si celles-ci sont majoritairement dédiées à l'accueil de femmes isolées, certaines ont néanmoins été dédiées à des ménages avec ou sans enfants.

L'orientation vers l'hébergement d'urgence se fait uniquement par le biais du SIAO78, en charge, après évaluation des situations, de coordonner les orientations vers les structures d'accueil du département. En hébergement d'urgence, aucune procédure de préadmission n'est mise en œuvre, dans le respect de l'inconditionnalité de l'accueil.

L'hébergement d'urgence est l'un des deux premiers dispositifs d'entrée dans le parcours de réinsertion sociale. Il a vocation à répondre en priorité aux besoins fondamentaux des personnes accueillies : toit, nourriture, hygiène, santé, obtention de titres, ouverture de droits...

Il est ouvert à toute personne orientée par le SIAO, sans discrimination, selon le principe de l'accueil inconditionnel.

Au sein du Service d'Accueil d'Urgence, l'hébergement est assuré en chambres collectives ou en chambres individuelles pouvant accueillir, pour certaines, des personnes à mobilité réduite.

Les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat. La prise en charge est désormais effectuée pour une durée de 6 mois (contre 21 jours précédemment), renouvelable, en application du principe de continuité de l'hébergement.

Toute place vacante au Service d'Accueil d'Urgence est immédiatement remise au 115, qui en est, depuis septembre 2022, le service orienteur.

Au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence, l'hébergement est assuré en appartements extérieurs, en chambres partagées, dans des appartements collectifs pouvant accueillir de 2 à 6 personnes. Un logement dispose d'une place pour une personne seule.

Toute place vacante est immédiatement communiquée au SIAO78. Comme pour le Service d'Accueil d'Urgence, les personnes accueillies sont prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat, pour une durée de 6 mois, renouvelable, en application du principe de continuité de l'hébergement

Dans le cadre de l'accueil d'urgence, il est proposé une prise en charge individuelle assurée par la désignation d'un référent et d'un co-référent qui seront les interlocuteurs privilégiés de la personne accueillie et des partenaires extérieurs pendant toute la durée du séjour.

La personne accueillie est autonome dans l'élaboration de ses repas : cuisine mise à disposition pourvue des équipements nécessaires au stockage de la nourriture et à l'élaboration des repas, tickets services d'un montant de 40 € par semaine, destinés à l'achat de nourriture et de produits d'hygiène corporelle de première nécessité, fournis par le CHRS pour les personnes sans ressources.

Les personnes accueillies sans ressources avec des enfants sur le Centre d'Hébergement d'Urgence peuvent bénéficier de tickets services complémentaires, dans les conditions ci-dessous :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

L'Equinoxe propose aux personnes accueillies des animations, ainsi que des activités collectives. Les temps de vie collective permettent à la fois de créer une dynamique de groupe mais également de favoriser la socialisation des personnes isolées qui ont connu la précarité, voire l'errance.

Au Service d'Accueil d'Urgence, des temps de régulation et d'échanges collectifs sont organisés régulièrement en présence de la coordinatrice, d'un travailleur social, ainsi que du Cadre Socio-Educatif si nécessaire.

Au Centre d'Hébergement d'Urgence, des temps d'échanges collectifs sont organisés dans les appartements en fonction des besoins exprimés par les personnes accueillies ou des situations repérées par les professionnels, en présence de la coordinatrice, des travailleurs sociaux concernés, ainsi que du Cadre Socio-Educatif si nécessaire.

4.2 L'Insertion

Le Service Insertion accueille toute personne majeure, avec ou sans enfant, en situation régulière ou en cours de régularisation sur le territoire, connaissant des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ayant besoin d'un accompagnement social, et orientée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départemental.

Après un entretien d'évaluation mené par les professionnels du Pôle Social de la structure, et dans la mesure du possible, en présence de la psychologue, la situation du ménage est présentée en Commission, à l'issue de laquelle la Direction confirme, ou non, l'admission au sein de l'établissement.

Les personnes accueillies, prises en charge au titre de l'aide sociale de l'Etat, bénéficient d'un accompagnement social pendant toute la durée de leur séjour. La première prise en charge de 6 mois est renouvelée en fonction des besoins et du projet d'insertion.

Au 31 décembre 2025, l'Equinoxe dispose d'une capacité d'hébergement de 115 places d'Insertion, réparties ainsi qu'il suit :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 85 places en diffus, réparties dans divers logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Plaisir, Trappes et Coignières).

Par ailleurs, il convient de noter que le partenariat avec des bailleurs sociaux a été maintenu pour les baux glissants toujours existants. Les familles bénéficient ainsi d'une période transitoire favorisant l'insertion durable dans le logement. Ainsi, au 31 décembre 2025, 3 baux glissants étaient toujours en cours sur les 6 contrats d'origine, 3 ayant pu déboucher, lors des années précédentes, sur un glissement de bail au profit des personnes accueillies via ce dispositif. Pour les 3 contrats restants, la complexité des situations des familles concernées demeure problématique et ne permet pas encore le glissement du bail à leur profit.

4.3 Le Conseil de la Vie Sociale

En 2020, l'établissement a relancé le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Cette instance, destinée à garantir le droit des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil, a été instituée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisée par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, lui-même modifié par le Décret n° 2005-1367 du 2 novembre 2005.

Le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 est venu modifier et compléter les précédents Décrets. Il a pour objectif de renforcer le rôle des conseils de la vie sociale et la participation plus globale des personnes accueillies.

Le Conseil de la Vie Sociale représente les personnes accueillies au sein des trois services du CHRS l'Equinoxe : Insertion (sur site ou en appartement extérieur), Service d'Accueil d'Urgence et Centre d'Hébergement d'Urgence.

C'est une instance qui permet aux personnes accueillies dans l'établissement de s'exprimer librement, de donner leur avis et d'être entendues par les professionnels. Les personnes accueillies peuvent faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement, par exemple sur les points suivants :

- l'organisation intérieure de l'établissement ;
- la vie quotidienne de l'établissement ;
- les activités et l'animation socio-culturelle ;
- les projets de travaux et d'équipement ;
- la nature et le prix des services rendus ;
- l'affectation des locaux collectifs ;
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants...

Les nouvelles dispositions légales introduites par le Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 relatives au Conseil de la Vie Sociale ont été étudiées afin de se mettre en conformité avant l'organisation de nouvelles élections en mai 2024.

Conformément aux dispositions de l'article D. 311-10 modifié du CASF, l'établissement n'est pas contraint d'organiser des élections des représentants des personnes accueillies, chronophages et ne suscitant que peu d'intérêt chez les personnes accueillies, puisqu'il lui est loisible de désigner les représentants des personnes accueillies avec leur accord.

L'établissement a donc opté pour cette solution, qui permet une plus grande souplesse et des délais de mise en œuvre plus courts.

Les modalités de désignation ont été précisées par le nouveau Règlement Intérieur du CVS, adopté en mai 2024. Il n'y a donc plus d'élection à proprement parler des représentants du CVS, mais une désignation sous forme de tirage au sort par l'AIPN parmi les personnes accueillies qui auront fait part de leur souhait de candidater au Conseil de la Vie Sociale.

Il a été décidé de maintenir le nombre de représentants des personnes accueillies à six (6), puisque le nombre de représentants des personnes accueillies doit toujours être supérieur à la moitié du nombre total des membres du Conseil de la Vie Sociale.

Il est rappelé que la Directrice de l'établissement (ou son représentant) siège au Conseil de la Vie Sociale avec voix consultative.

Il a été décidé qu'il n'y aura plus de distinction entre les membres titulaires et les membres suppléants en ce qui concerne les représentants des personnes accueillies, offrant ainsi une souplesse de fonctionnement interne à l'instance lorsque les représentants quittent l'établissement.

Le CHRS a décidé, outre la condition légale de recevabilité liée à l'âge du candidat (à partir de 11 ans), imposée par le CASF, de s'assurer que les personnes accueillies proposant leur candidature aient une compréhension minimale du français et au moins 2 mois de séjour dans l'établissement.

A la demande du Conseil de la Vie Sociale et en fonction de l'ordre du jour, pourront également siéger au CVS des personnes invitées à titre consultatif.

Peuvent également demander à assister aux débats du Conseil de la Vie Sociale :

- Un représentant élu de la commune d'implantation de l'activité ou un représentant élu d'un groupement de coopération intercommunal,
- Un représentant du Conseil départemental,
- Un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation,
- Un représentant du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,
- Une personne qualifiée mentionnée dans l'article L. 311-5,
- Le représentant du défenseur des droits.

A partir de mai 2025, et après un nouvel appel à candidature lancé pour pourvoir le sixième poste occupé par une personne accueillie au sein du CVS, une résidente du Centre d'Hébergement d'Urgence a proposé de rejoindre l'instance. A compter de cette date, et jusqu'à fin décembre 2025, le CVS a donc pu fonctionner avec l'ensemble de ses représentants.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2025, les représentants des personnes accueillies au Conseil de la Vie Sociale se sont particulièrement investis dans leur mission, donnant tout sens à cette instance au sein de l'établissement.

Par ailleurs, plusieurs évènements sont venus conforter le dynamisme et l'implication des représentants dans leur mission.

Ainsi, le 3 juin 2025, la Présidente du Conseil d'Administration, Ketchanh ABHAY, la Directrice de l'établissement, Isabelle MAURETTE, mais également les représentants du Conseil de la Vie Sociale ont reçu Monsieur le Préfet des Yvelines, Frédéric ROSE, et Monsieur le Préfet délégué pour l'égalité des chances, Marc TSCHIGGFREY, pour une visite du CHRS l'Equinoxe et de l'Accueil de Jour l'Etincelle. Ils étaient accompagnés par le Directeur de la DDETS des Yvelines, Patrick DONNADIEU, et Marielle SAVINA, Déléguée Départementale aux droits des Femmes et à l'Egalité. Lors de cette visite, les représentants de l'Etat ont ainsi pu rencontrer les équipes, échanger avec les membres du CVS, visiter les lieux, ainsi que le Bureau Mobile de l'Etincelle.



Le 3 juillet 2025, l'établissement a été honoré de recevoir Madame la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Aurore BERGE, dans le cadre d'une visite ministérielle au sein du CHRS l'Equinoxe et de l'Accueil de Jour pour les Femmes Victimes de Violences, l'Etincelle.



Madame la Ministre a pu échanger avec les représentants du Conseil de la Vie Sociale, au cours d'un temps d'écoute sincère et d'attention portée aux réalités vécues sur le terrain : parcours de vie, dispositifs d'accompagnement, actions mises en œuvre pour lutter contre les violences, autonomie ... Cette visite s'est déroulée en présence de Monsieur le Préfet des Yvelines, Frédéric ROSE, de la Présidente du Conseil d'administration du CHRS, Ketchanh ABHAY, du Directeur de la DDETS des Yvelines, Patrick DONNADIEU, de la Conseillère Régionale d'Ile-de-France, Élodie DUCROHET, et de la Conseillère Départementale des Yvelines, Laurence BOULARAN.

Enfin, le 8 octobre 2025, une délégation de résidents, dont les représentants du Conseil de la Vie Sociale, mais également de professionnels du CHRS l'Équinoxe, a eu le plaisir d'être invitée par Monsieur le Préfet des Yvelines, Frédéric ROSE, et ses équipes, pour une visite inédite de la Préfecture des Yvelines. A cette occasion, Monsieur le Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances, Marc TSCHIGGFREY, a reçu la délégation du CHRS l'Équinoxe dans son bureau pour présenter ses missions. Les participants ont eu l'occasion d'échanger quelques mots avec Monsieur le Préfet des Yvelines, Frédéric ROSE. Ils ont particulièrement apprécié l'accueil bienveillant, la disponibilité et la pédagogie mise en œuvre lors de cette visite, qui ont contribué, notamment, à une meilleure compréhension des missions de la Préfecture.

4.4 L'Étincelle

L'Étincelle assure l'Accueil départemental pour les femmes victimes de violences (qui fait l'objet d'un rapport d'activité séparé). Elle se situe dans les locaux du CHRS l'Équinoxe et bénéficie de son infrastructure.

Il offre une prise en charge coordonnée qui a pour objectif d'inscrire les femmes se présentant à l'Étincelle dans un parcours d'émancipation et de résilience.

L'Étincelle est un lieu ressource clairement identifié sur le territoire qui propose des accompagnements personnalisés réalisés par quatre travailleurs sociaux ; un soutien est apporté avec nos partenaires, tant sur le plan juridique que psychologique, favorisant la prise de conscience et la connaissance sur les outils d'action à leur disposition.

En 2021, afin d'étendre le maillage du dispositif et renforcer la dynamique du travail en réseau au sein du territoire, l'Étincelle a participé à un appel à projets de France Relance, dont elle a été désignée lauréate, pour son projet d'acquisition et de mise en service d'une structure mobile, permettant ainsi de déployer le dispositif dans tous les territoires du département des Yvelines.

Ainsi, depuis septembre 2022, le Bureau Mobile de l'Étincelle sillonne les routes des communes des Yvelines, et vient apporter un complément essentiel au dispositif déjà existant sur site. Il permet ainsi aux femmes victimes de violences qui ne sont pas en capacité de se déplacer de pouvoir accéder à ce point de permanence mobile en toute discrétion.

De nombreuses conventions ont été signées, à la fois avec des mairies et des CCAS, mais également avec des hôpitaux, tels que celui de Mantes, au Nord du département, et Rambouillet, au Sud, des bailleurs sociaux, tels qu'Adoma et 3 F, et enfin, le Centre Commercial de Chambourcy.



Le Bureau Mobile participe également au Mobil'Villages, événement rassemblant tous les dispositifs mobiles d'accompagnement proposés dans les Yvelines, particulièrement en milieu rural.

Des travailleurs sociaux, formés et spécialisés dans les violences faites aux femmes, assurent ces moments d'écoute, d'aide et d'orientation du Bureau Mobile. L'intervention du Bureau Mobile permet ainsi de renforcer l'offre d'écoute et d'orientation vers des services adaptés pour les femmes victimes de violences qui le sollicitent.

5 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, instance décisionnelle du CHRS l'Equinoxe, s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2025, les 27 mars, 16 juin, 28 octobre et 9 décembre.

La composition de ce Conseil est la suivante :

Membres ayant voix délibérative
Six représentants de la Communauté d'agglomération Dont un nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration
Un représentant de la commune d'implantation (Montigny-le-Bretonneux)
Deux représentants du personnel
Deux représentants du Conseil de la Vie Sociale
Deux personnes qualifiées
Membres consultatifs
Directeur de la DDETS des Yvelines ou son représentant
Directrice du CHRS L'ÉQUINOXE
Trésorier Principal

A l'occasion de ces Conseils, les Administrateurs définissent la politique générale du CHRS l'Equinoxe et de l'Étincelle, particulièrement sur les investissements, les rapports d'activité, ainsi que les budgets.

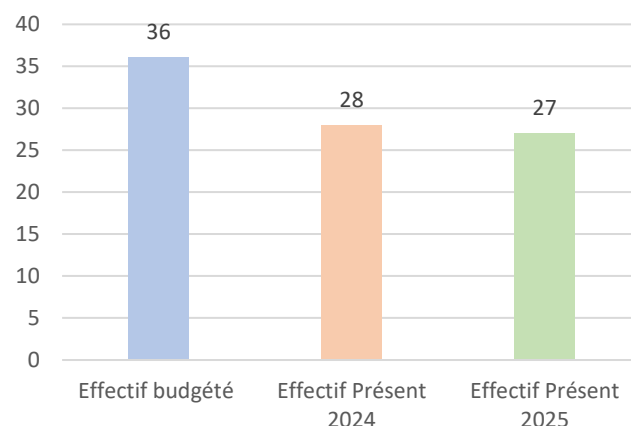
6 Ressources Humaines

6.1 Les effectifs du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Equinoxe

Au 31 décembre 2025, l'effectif total du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Equinoxe s'élève à 27 agents, dont 21 agents contractuels (dont 9 en CDI) et 6 agents titulaires.

Lors de la création du CHRS L'Equinoxe, l'effectif de référence avait été fixé à 36 équivalents temps plein (ETP).

L'analyse du graphique met en évidence une relative stabilité des effectifs de l'établissement au cours des deux dernières années, traduisant un équilibre global en matière d'ETP.



Les 27 agents de l'établissement se répartissent entre les différents pôles de la manière suivante :



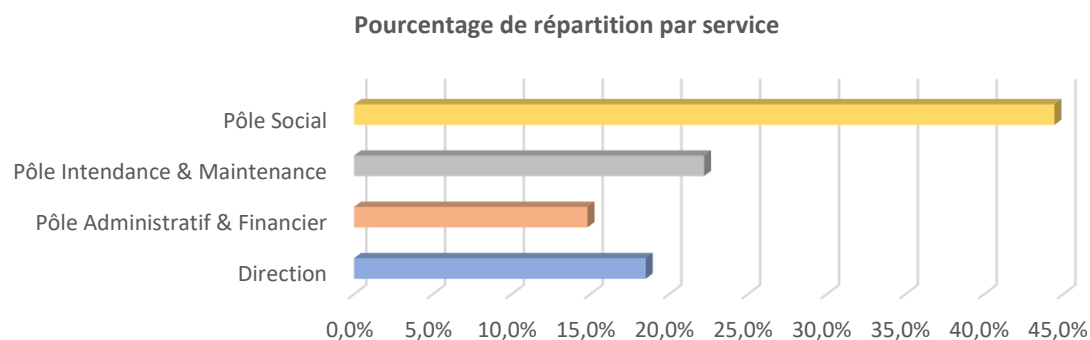
Au 31 décembre 2025, l'équipe de Direction est composée des fonctions suivantes :

- La Directrice,
- Le Responsable Administratif & Financier,
- La Cadre Socio-Educatif,
- La Responsable de l'Accueil de Jour Etincelle & Chargée de mission DUI et Communication,
- Le Responsable Intendance & Maintenance.

Depuis plusieurs années, le CHRS L'Equinoxe s'attache à maintenir un effectif majoritairement dédié à l'activité sociale. Cette orientation vise à garantir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies.

Au 31 décembre 2025, les professionnels affectés à cette mission représentent 44,5 % de l'effectif global de l'établissement.

Afin de garantir la qualité de l'entretien et de la maintenance des biens mobiliers et immobiliers, le Pôle Intendance & Maintenance représente 22 % de l'effectif global de l'établissement. Les Pôles Direction/Encadrement et Administratif & Financier représentent, quant à eux, 33,5 % de l'effectif global.

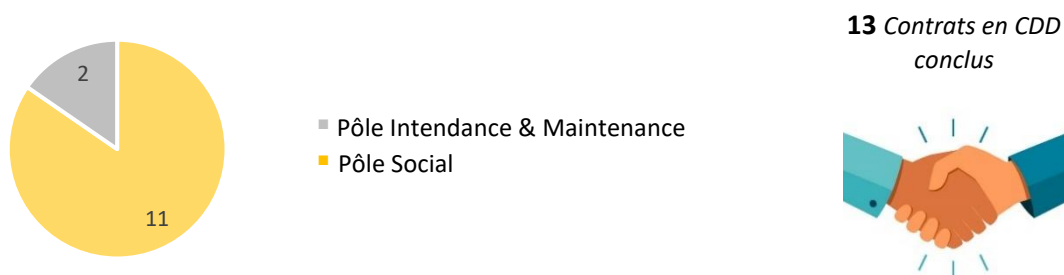


6.2 Les mouvements de personnel

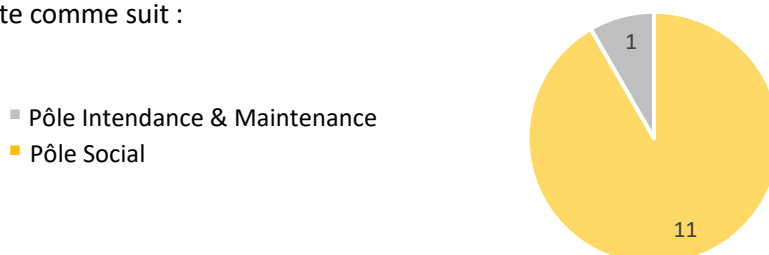
Depuis 2021, la ligne directrice portée par la Direction vise à fidéliser les professionnels, qu'ils soient déjà en poste ou nouvellement recrutés au sein de la structure. Cette démarche de fidélisation se traduit notamment par :

- le renforcement de la communication interne et du dialogue social ;
- la valorisation du travail de chaque agent, qu'il soit titulaire ou contractuel, notamment par la possibilité d'évolution vers un contrat à durée indéterminée ;
- la disponibilité et l'écoute de la Direction à l'égard des équipes ;
- la mise en œuvre d'une politique de recrutement favorisant la diversité des profils, contribuant ainsi à insuffler une nouvelle dynamique au sein des équipes.

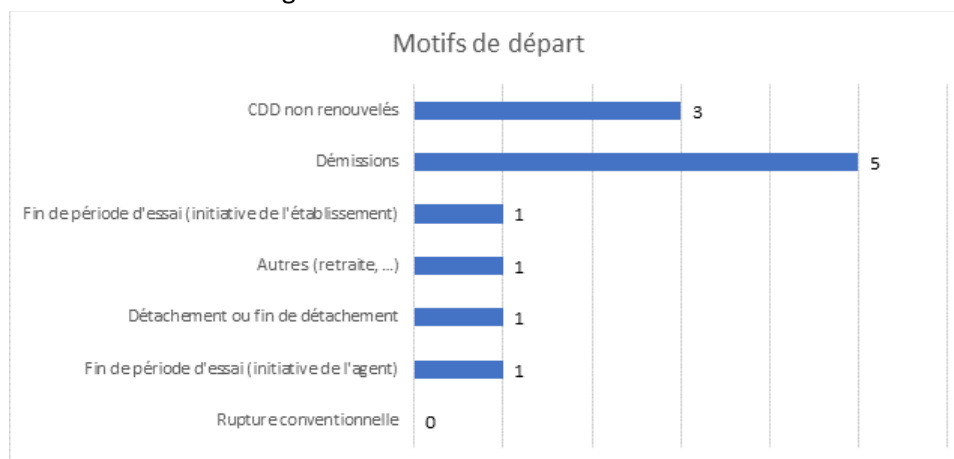
En matière de recrutement, 13 embauches ont été réalisées au cours de l'année 2025. Leur répartition par pôle est la suivante :



Au cours de l'année 2025, 12 départs ont été enregistrés au sein de l'établissement. Leur répartition par pôle se présente comme suit :



Les départs enregistrés au CHRS L'Equinoxe sont principalement liés au non-renouvellement de 3 contrats à durée déterminée et à 5 démissions. Par ailleurs, 8 % des départs correspondent à la fin de période d'essai à l'initiative de l'agent.

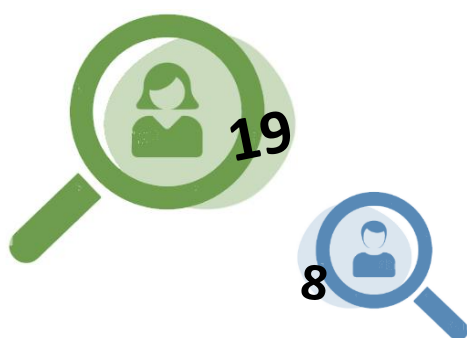


Parallèlement aux mouvements d'entrées et de sorties, 4 agents ont temporairement quitté les effectifs en raison de détachements ou de mises en disponibilité renouvelées. Cette situation concerne 2 agents en détachement et 2 agents en disponibilité.

En 2025, la gestion du Pôle Accueil demeure confiée à la société de sécurité privée SPG. Le contrat encadrant cette prestation a été renouvelé suite à un appel d'offres et restera en vigueur jusqu'en décembre 2028. Le recours à la prestation de cette société permet d'assurer une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par des agents SSIAP formés pour la protection des personnes et des biens, et permet de répondre efficacement aux urgences.



6.3 Répartition par agent par sexe

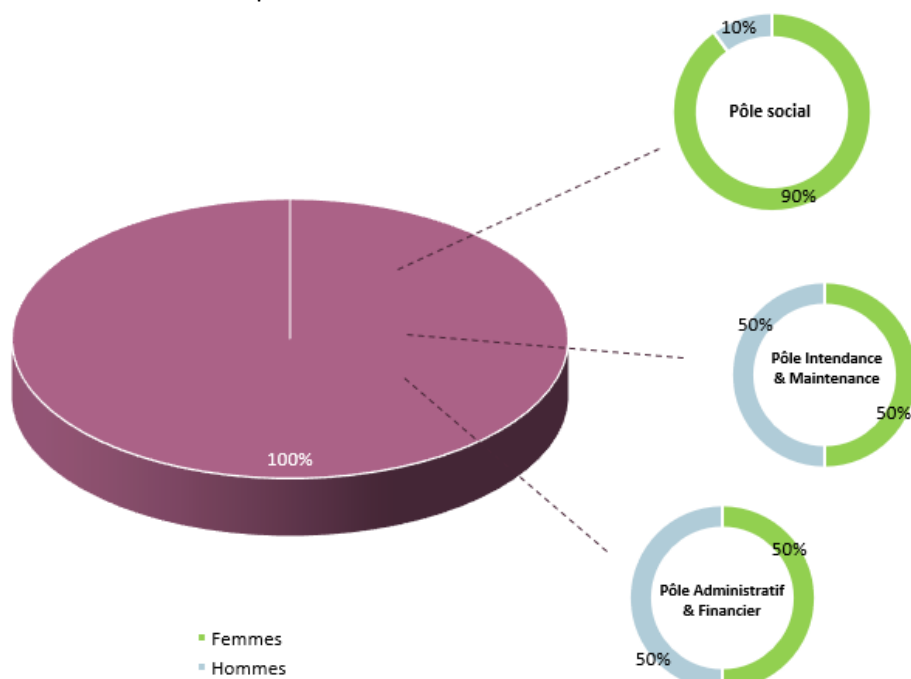


Au 31 décembre 2025, les effectifs de l'établissement se composent de 70 % de collaboratrices et 30 % de collaborateurs, soit une progression de 9 % par rapport à 2024 pour ces derniers.

La forte représentation féminine au sein des effectifs illustre la spécificité du secteur social. Ainsi, parmi les 27 agents en poste, 19 sont des femmes.

La Direction poursuit l'objectif d'une parité hommes-femmes sur l'ensemble des Pôles. À ce jour, le Pôle Social est composé à 83 % de femmes. Les candidatures masculines restent peu fréquentes lors des recrutements. En 2025, l'embauche d'un travailleur social masculin a permis de porter la représentation des hommes dans ce pôle à 17 %.

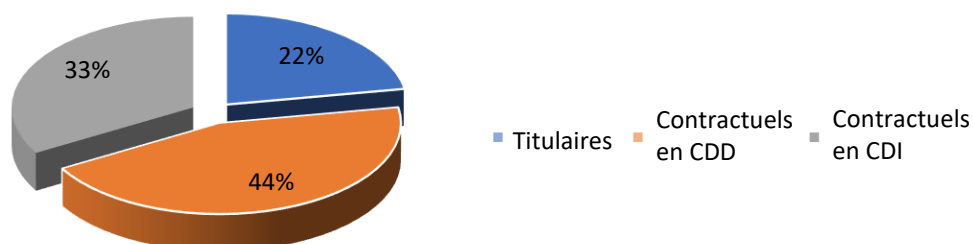
Quant aux Pôles Intendance & Maintenance et Administratif & Financier, ils présentent une répartition équilibrée, avec 50 % d'hommes parmi leurs effectifs.



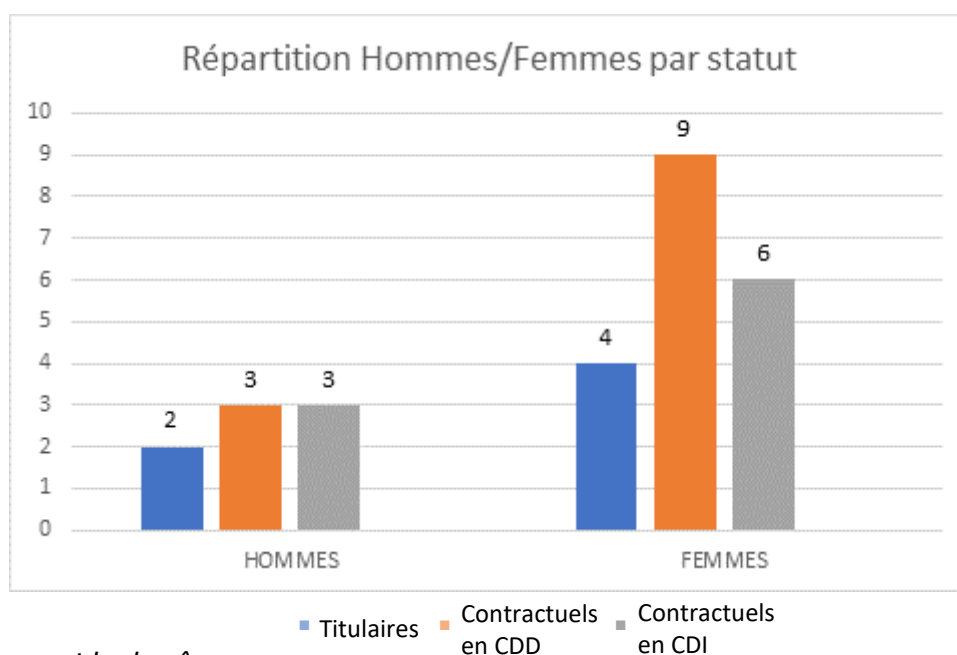
6.3.1 Répartition par type de contrat

Au 31 décembre 2025, l'établissement emploie 27 agents rémunérés. La répartition de ces agents selon le type de contrat est détaillée ci-après.

Les agents titulaires représentent 22 % des effectifs, tandis que les agents contractuels constituent 78 % des effectifs, enregistrant une légère augmentation par rapport à 2024. Parmi ces derniers, 33 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI).



Le graphique suivant illustre la répartition des agents de l'établissement en fonction de leur type de contrat et de leur sexe, permettant d'apprécier la structure globale des effectifs.

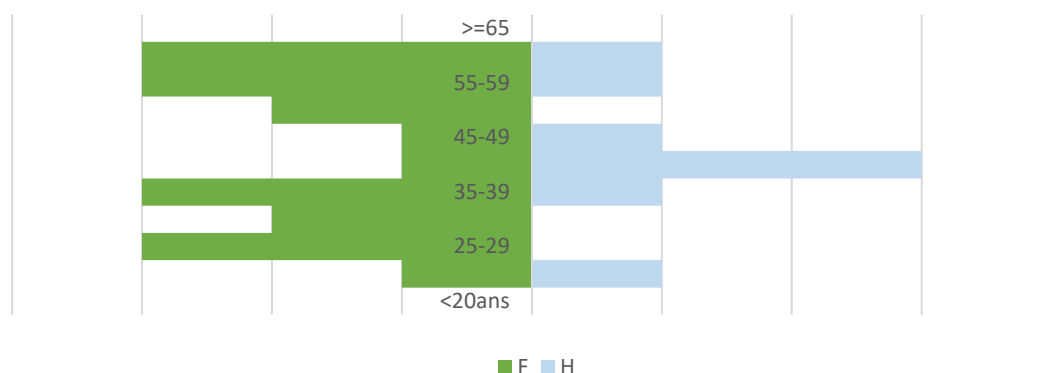


6.3.2 Pyramide des âges

Au 31 décembre 2025, l'analyse de la pyramide des âges met en évidence l'impact tangible de la stratégie menée par le CHRS L'Equinoxe en matière de fidélisation et d'attractivité des professionnels, déployée depuis plusieurs années.

Il ressort que les nouveaux agents recrutés apportent une expérience appréciable, et que les jeunes diplômés embauchés ont pu bénéficier de parcours d'évolution internes, témoignant de l'efficacité des politiques de fidélisation et de développement des compétences.

Pyramide des âges

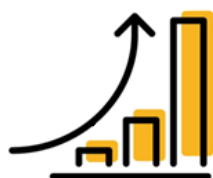


11 agents ont un âge inférieur à 40 ans (5 ont moins de 30 ans), 6 agents ont un âge supérieur à 50 ans et 4 professionnels ont plus de 60 ans.

63 %

Agents de moins de 50 ans

Au 31 décembre 2025, l'âge moyen des professionnels en poste s'établit à 43,45 ans, en progression par rapport à l'âge moyen enregistré en 2024, de 41 ans.



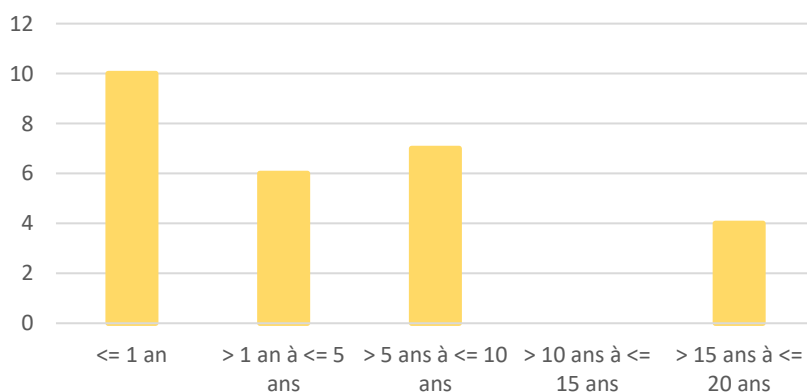
41 ans

Âge moyen des agents
Au 31/12/2024

43,45 ans

Âge moyen des agents
Au 31/12/2025

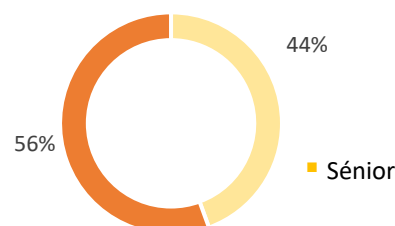
Le graphique ci-dessous présente la répartition des agents selon leur ancienneté. 22 % des agents comptent entre 1 et 5 ans d'ancienneté, 26 % entre 5 et 10 ans d'ancienneté, tandis que 15 % comptabilisent plus de 10 ans au sein de l'établissement, témoignant de la fidélisation progressive des professionnels.



5,13

Années d'ancienneté moyenne
Au 31/12/2025

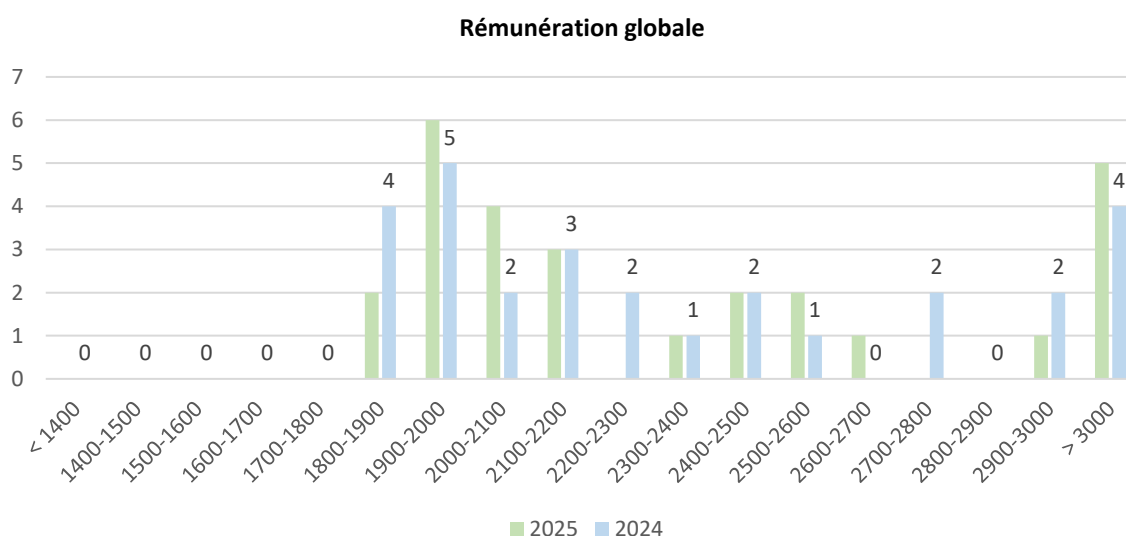
Malgré une difficulté liée à l'attractivité des profils seniors en raison d'un secteur d'activité concurrentiel au secteur privé et associatif, le pourcentage d'agents seniors progresse néanmoins et atteint 44 % de l'effectif global au 31 décembre 2025.



6.3.3 Rémunération globale

L'analyse du graphique ci-dessous montre que 92 % des agents bénéficient d'un traitement indiciaire de base supérieur à 1 900 €, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2024.

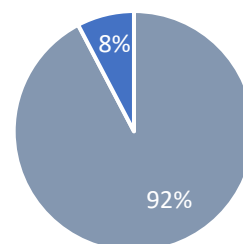
Ce résultat illustre la volonté de l'établissement de poursuivre sa politique de revalorisation des bas salaires et de reconnaissance des postes occupés par des collaborateurs seniors.



6.3.4 Adhésion à l'assurance chômage

Depuis 2009, le CHRS L'Equinoxe était en auto-assurance. Il assurait lui-même la charge de l'indemnisation et versait lui-même les allocations d'assurance chômage à ses anciens agents contractuels, s'ils en remplissaient les conditions. Ce système d'auto-assurance est intéressant si l'ensemble des agents sont titulaires de la fonction publique. Ce système n'avait plus lieu d'être au regard de la proportion élevée de contractuels au sein de la structure.

En fin d'année 2019, il a été décidé d'adhérer à l'assurance chômage pour les nouveaux agents contractuels. Cette adhésion a pris effet le 1^{er} mai 2020.



6.3.5 Agents diplômés et non diplômés au sein du pôle social

La proportion d'agents titulaires d'un diplôme d'État en lien avec le domaine social s'élève à 92 %, soit 11 des 12 agents présents.

- Diplômes issus du domaine social
- Diplômes issus d'un autre secteur

6.4 Le temps de travail

À la fin de l'année 2025, deux agents ont ouvert un compte épargne temps (CET), soit une diminution de 7 % par rapport à l'année précédente, reflétant une évolution dans la gestion des droits à temps des collaborateurs.

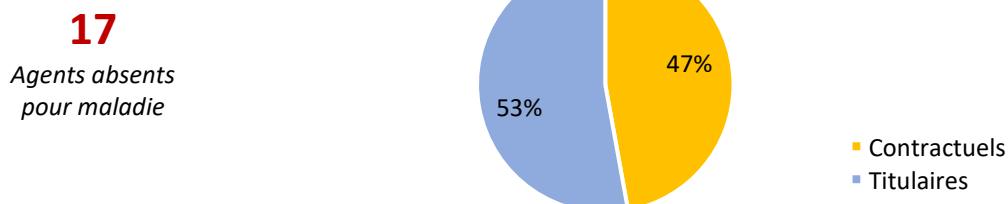


6.5 L'absentéisme

Une légère variation des jours d'absence a été constatée. Au 31 décembre 2025, 649 jours d'absence ont été enregistrés, contre 663 jours en 2024.



Sur l'ensemble des absences, 475 jours (73 %) sont imputables à des maladies ordinaires, tandis que les 174 jours restants (27 %) résultent des congés maternité ou paternité et d'accidents du travail, reflétant la répartition des motifs d'absence au sein de l'établissement.



6.6 La formation

La politique de formation vise à offrir à chaque collaborateur l'opportunité de développer ses compétences. Dans ce cadre, un budget spécifique est alloué afin de garantir la mise en œuvre de la formation professionnelle continue des agents, conformément aux exigences du CHRS L'Equinoxe.

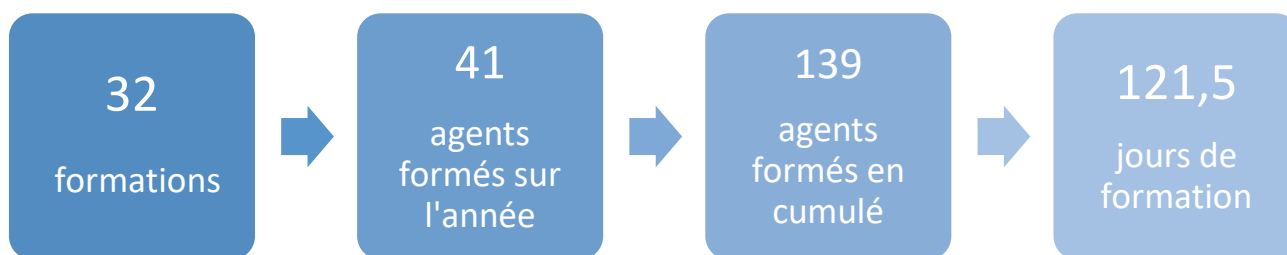
En 2025, le budget pédagogique a été fixé à 35 880,08 €.

Le montant effectivement mobilisé pour la formation des agents s'élève à 33 093 €.

La dépense de formation de 33 093 € se répartit entre 19 409 € pris en charge par l'ANFH et 13 684 € financés directement par le CHRS L'Equinoxe, illustrant le co-investissement dans le développement des compétences des agents.



Au 31 décembre 2025, le plan de développement des compétences recense, au total :



Le CHRS l'Equinoxe a optimisé l'organisation des formations afin de permettre au plus grand nombre d'agents d'y participer. Les formations réalisées en 2025 et prises en charge par l'ANFH sont réparties dans les catégories suivantes :

- Accompagnement du public accueilli (personnes sous addictions, détection des troubles psychiques, accès au logement, à la santé publique...) ;
- Formations réglementaires et obligatoires (Sauveteur Secouriste du Travail, Premiers Secours en Santé Mentale, habilitation électrique...) ;
- Formations syndicales ;
- Management et administratif ;
- Violences faites aux femmes.



Au cours de l'année 2025, chaque agent a suivi en moyenne 1,2 formation, témoignant de l'investissement de l'établissement dans le développement des compétences de ses collaborateurs.

6.6.1 Plan de développement des compétences

Dans le cadre de son adhésion à l'ANFH, le CHRS l'Equinoxe recense :



En 2025, l'enveloppe budgétaire ANFH de 19 409 € a été mobilisée à hauteur de 93 %.

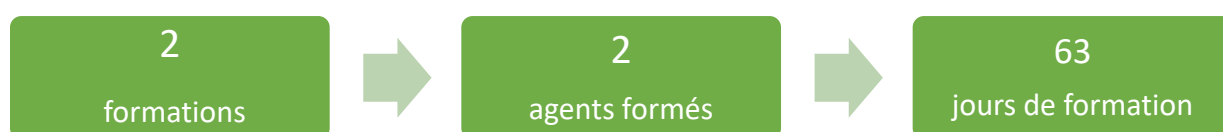
6.6.2 Formation hors Plan

Outre les actions financées par l'ANFH, le CHRS l'Equinoxe a alloué une enveloppe complémentaire de 13 684 € afin de soutenir le développement des compétences de ses agents.



Au cours de l'année 2025, le CHRS l'Équinoxe a poursuivi deux formations longues et diplômantes, d'une durée variant de 4 mois à 2 ans, à savoir le CAFERUIS et un Diplôme Universitaire, renforçant ainsi les compétences spécialisées de ses agents.

Les formations longues représentent :



Le CHRS l'Équinoxe a consacré une enveloppe de 5 000 € au financement des Groupes d'Analyse des Pratiques, incluant à la fois le CHRS et l'Accueil de Jour l'Étincelle, dans le cadre du développement professionnel des équipes.

6.6.3 Groupe d'Analyse des Pratiques

Depuis septembre 2021, un Groupe d'Analyse des Pratiques a été mis en place à destination des membres des différentes équipes afin qu'ils puissent échanger avec un formateur, mais également entre eux-mêmes, sur les situations et les possibles difficultés rencontrées dans les accompagnements proposés aux hébergés.

Depuis 2024, un Groupe d'Analyse des Pratiques a été mis dans place pour les membres du CODIR.

6.6.4 La santé au travail

L'ensemble des agents est à jour de sa visite médicale. Quatre agents bénéficient d'un suivi médical renforcé, avec un examen d'aptitude périodique tous les deux ans, en raison de leur habilitation électrique.

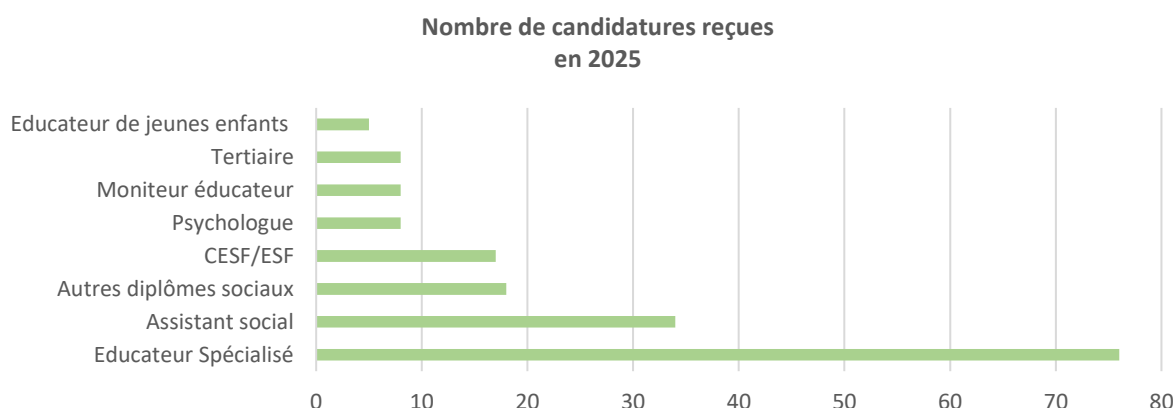
Le Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été transmis à la médecine du travail en fin d'année.



6.7 La responsabilité sociale de l'établissement

6.7.1 Accueil des stagiaires et apprentis

Parallèlement, comme chaque année, le CHRS l'Équinoxe a reçu un grand nombre de demandes de stage, avec 178 sollicitations enregistrées en 2025. Un processus de sélection est mis en place afin de préserver l'équilibre de l'établissement et de garantir à chaque stagiaire retenu un accompagnement personnalisé et de qualité.



Le CHRS l'Équinoxe accorde une attention particulière à l'accompagnement et à la transmission des compétences auprès des stagiaires. Un forum organisé par BUC Ressources a permis de recevoir 30 candidatures, couvrant la 1^{re} et la 2^e année de formation. Toutefois, compte tenu du niveau d'activité du centre, qui ne permettait pas de garantir un accompagnement de qualité, il a été décidé, en 2025, de reporter l'accueil des stagiaires.

6.7.2 Accueil Service Civique

Le Service Civique occupe une place importante au sein du CHRS l'Équinoxe, qui œuvre pour l'intérêt général. L'établissement considère que le Service Civique constitue une forme d'engagement complémentaire aux profils des professionnels du CHRS.

Dans ce cadre, un renouvellement d'agrément pour une durée de cinq ans a été obtenu en 2023. En 2025, le CHRS a accueilli un volontaire en Service Civique et confirme son engagement à poursuivre l'accompagnement de ces missions dans les années à venir.



6.8 Représentation du Personnel

Le 8 décembre 2022, des élections professionnelles se sont tenues au CHRS l'Équinoxe afin de désigner une nouvelle représentation syndicale. Le dépouillement a révélé une répartition égale des voix entre deux syndicats, nécessitant un tirage au sort sous l'égide de l'AIPN.

Depuis janvier 2023, deux organisations syndicales animent les réunions du CSE :

- La CGT avec 2 titulaires et 2 suppléants ;
- La CFDT avec 1 titulaire et 1 suppléant.

Les réunions du CSE ont été organisées régulièrement en fonction des besoins et des thématiques abordées. Par ailleurs, plusieurs réunions d'information destinées aux agents ont été conjointement réalisées par les deux syndicats, totalisant 50 heures et 30 minutes pour l'année 2025.

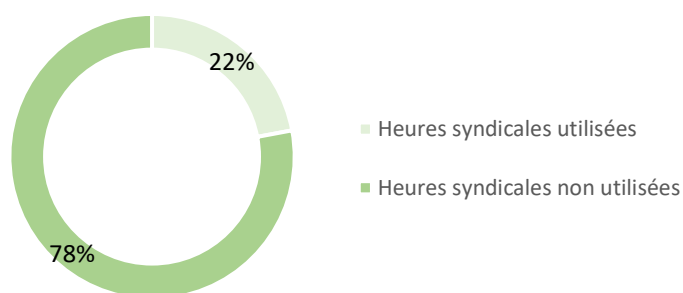
		Heures utilisées en commun	
		Heures disponibles	
			CFDT
			CGT
Art 5-6	Réunions statutaires ou d'informations des OS	396	50,5

Les heures syndicales (art 13, 15 et 16) utilisées par les 2 instances représentatives représentent 22 % des heures disponibles.

		Heures disponibles	CFDT	CGT
Art 13	Congrès syndicaux et réunions des organismes	140	66,5	0
Art 15	Instances de l'établissement	216	23	34
Art 16	Exercice du mandat syndical pendant les heures de services	408	2	14

Sur l'ensemble des heures syndicales disponibles, 22 % ont été effectivement utilisées, comme l'illustre le graphique ci-contre.

Par ailleurs, deux représentants du CSE participent systématiquement à chaque Conseil d'Administration du CHRS l'Equinoxe.



6.9 Activités collectives à destination des professionnels

Le 24 janvier 2025, tous les professionnels ont été conviés à partager une galette des rois. Les heureux gagnants des différentes fèves ont pu, conformément à la tradition, désigner leurs rois et reines d'un jour.

D'autre part, afin de remercier le personnel du travail accompli tout au long de l'année, mais également pour favoriser la cohésion d'équipe, le CHRS a proposé une journée institutionnelle le 1^{er}

juillet 2025. Les agents ont pu partager un repas convivial suivi d'une séance de quiz géant, dans une ambiance festive, mêlant réflexion et amusement.

Le 20 octobre 2025, le CHRS a proposé aux agents qui le souhaitent d'aller au cinéma voir le film « *Muganga, Celui qui soigne* ». Ce film retrace la vie de Denis Mukwege, médecin congolais et futur Prix Nobel de la paix, qui soigne, au péril de sa vie, des milliers de femmes victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo.



6.10 Pet Day

Depuis le 10 octobre 2025, les professionnels qui le souhaitent peuvent, après accord préalable de la Direction, venir accompagnés de leur animal de compagnie, le vendredi, à raison d'un animal par journée ou demi-journée.

Ainsi, depuis sa mise en place, le Pet Day du CHRS l'Equinoxe et de l'Étincelle a pu accueillir au sein des locaux, 3 invités à quatre pattes : Nala, Missy et Tao.

Leur présence, encadrée par une procédure adaptée, permet de renforcer la cohésion d'équipe, mais également d'apporter de la douceur à chacun au cours de leurs visites.

Entre le 10 octobre et le 31 décembre 2025, les nouvelles « mascottes » de la structure ont participé à 5 éditions du Pet Day.



7 Pôle social

Au 31 décembre 2025, le CHRS l'Equinoxe proposait un total de 187 places d'hébergement, par le biais de deux dispositifs d'accueil : d'une part, l'hébergement d'urgence qui se scinde en deux services, le Service d'Accueil d'Urgence (SAU) et le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), et, d'autre part, l'hébergement d'Insertion, sur site et en appartements extérieurs.

L'hébergement d'urgence a vocation à apporter des solutions immédiates et théoriquement de courtes durées. L'hébergement d'urgence est accessible aux personnes sans-abri et en situation de détresse, sans condition de régularité de séjour, de nationalité, d'âge, de sexe, de composition familiale... selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

Les structures d'hébergement d'urgence offrent des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène), apportent une première évaluation sociale, médicale et physique, et tendent à une orientation vers une structure d'insertion adaptée ou un logement, lorsque la situation, notamment administrative, le permet.

Le principe de continuité prévoit que toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir y rester, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation adaptée lui soit proposée.

L'hébergement d'Insertion a vocation à assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Toutes les personnes et familles en situation de détresse ou qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ont vocation à être admises à l'Equinoxe.

L'orientation des personnes vers le CHRS l'Equinoxe, en Urgence comme en Insertion, est réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation départemental (SIAO 78), en fonction des places disponibles et des besoins et attentes des personnes. Depuis septembre 2022, l'orientation sur les places d'urgence du dispositif du Service d'Accueil d'Urgence sont dévolues au 115. La Direction prononce l'admission.

Chaque personne accueillie est suivie par un référent social de l'Equinoxe, ainsi qu'un co-référent. Elle bénéficie d'un accompagnement social et éducatif global de proximité.

7.1 Chiffres globaux

Au cours de l'année 2025, l'Equinoxe a réalisé un total de 64 856 journées d'occupation, sur un total prévisionnel de 68 255, ce qui représente un taux global d'occupation des places d'hébergement de 95,02 %, équivalant à une hausse de 1,15 % par rapport à l'année précédente.

Sur le service Insertion, le taux d'occupation en 2025 s'est élevé à 92,04 % (contre 90,97 % en 2024). Le taux de renouvellement est de 47,83 % pour les entrées et de 46,96 % pour les sorties.

Le taux d'occupation des deux services d'Urgence (CHU et SAU) est de 98,87 % pour le SAU (contre 97,16 % en 2024) et 100,01 % pour le CHU (contre 98,06 % en 2024). Le taux du CHU, supérieur à 100,00 %, s'explique par la naissance d'un enfant en septembre, ce qui a engendré une suroccupation sur le service.

Pour le SAU, le taux de renouvellement est de 73,33 % pour les entrées et 80,00 % pour les sorties.

Pour le CHU, le taux de renouvellement est de 28,07 % pour les entrées et de 26,32 % pour les sorties.

	Nombre théorique de journées pour l'année	Nombre réalisé de journées pour l'année	Taux d'occupation	Taux d'occupation N-1	Evolution Taux d'occupation
INSERTION	41975	38635	92,04%	90,97%	1,07%
URGENCE	5475	5413	98,87%	97,16%	1,71%
CHU	20805	20808	100,01%	98,06%	1,95%
TOTAL	68255	64856	95,02%	93,63%	1,39%

Taux de renouvellement		
	Entrées	Sorties
INSERTION	47,83%	46,96%
URGENCE	73,33%	80,00%
CHU	28,07%	26,32%

Tous services confondus, ce sont 82 entrées qui ont été enregistrées au cours de l'année 2025, dont 63 adultes et 19 enfants (contre 101 entrées en 2024, dont 69 adultes et 32 enfants).

En parallèle, 81 sorties ont été comptabilisées, dont 65 adultes et 16 enfants (contre 99 sorties en 2024, dont 66 adultes et 33 enfants).

Au total, sur l'année 2025, ce sont 256 personnes qui ont été hébergées et suivies sur les trois services de l'Equinoxe, sur une capacité d'accueil de 187 places. Elles représentaient un total de 173 familles, composées de 68 enfants et 188 adultes. Parmi ces adultes, on dénombrait 159 femmes et 29 hommes.

	Nb de personnes suivies	Nb de familles	Nb d'enfants et JM	Nb d'adultes	Nb de femmes	Nb d'hommes
INSERTION	159	88	60	99	74	25
URGENCE	26	26	0	26	26	0
CHU	71	59	8	63	59	4
TOTAL	256	173	68	188	159	29



7.2 Urgence (SAU)

Le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe accueille des femmes seules et majeures, en situation de rupture d'hébergement. Sa capacité d'accueil maximale est de 15 places, toutes sur site, se décomposant en 1 chambre de 4 personnes (accessible aux personnes à mobilité réduite), 3 chambres de 3 personnes (dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite), et 2 chambres individuelles.

Ce service qui, à son ouverture, accueillait les hébergées uniquement pour la nuit (de 17 heures à 9 heures) est, depuis le 1^{er} novembre 2019, ouvert 24h/24. Cette ouverture a représenté une véritable amélioration des conditions d'hébergement et de vie des personnes accueillies.

Les femmes accueillies ont la possibilité de stocker leurs denrées alimentaires et de cuisiner, dans un espace aménagé qui leur est dédié. Pour les hébergées n'ayant aucunes ressources, des tickets services d'un montant de 40 euros sont distribués chaque semaine, sur la base de 35 euros pour l'achat de denrées alimentaires et 5 euros pour l'achat de produits d'hygiène corporelle de première nécessité. Les femmes disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalant à 17 % de leurs ressources (contre 15 % auparavant).

Grâce à la politique de décroisement entre les divers services de l'Equinoxe, les hébergés des Services d'Accueil d'Urgence, Insertion et Centre d'Hébergement d'Urgence, peuvent tous accéder aux mêmes activités socio-culturelles, animations et salles communes du centre. L'objectif de ce décroisement de l'Equinoxe est, notamment, de développer une dynamique de groupe qui pourra être déclencheur de cohésion et d'insertion sociale.

7.2.1 Nombre de personnes accompagnées

Parole d'hébergée

« Ma situation administrative m'inquiète beaucoup. À part ça, je vais bien. Merci pour votre travail. »
Hébergée au SAU depuis mars 2023.

Au cours de l'année 2025, 26 femmes isolées ont été hébergées et suivies sur le Service d'Accueil d'Urgence, contre 29 en 2024. Ce chiffre est demeuré relativement stable par rapport à l'année précédente. Le delta entre les deux nombres trouve son origine du fait qu'il y a eu moins de sorties et, en particulier, moins de mouvements internes entre services par rapport à l'année 2024.

7.2.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

53,8 % des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence proviennent du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 14 femmes sur 26 (en 2024, ce chiffre était de 58,6 %).

Le nombre de femmes provenant du TAD de Seine Aval, soit 5 femmes (19,2 % du total), est en hausse comparé à l'année précédente (13,8 %, soit 4 femmes en 2024).

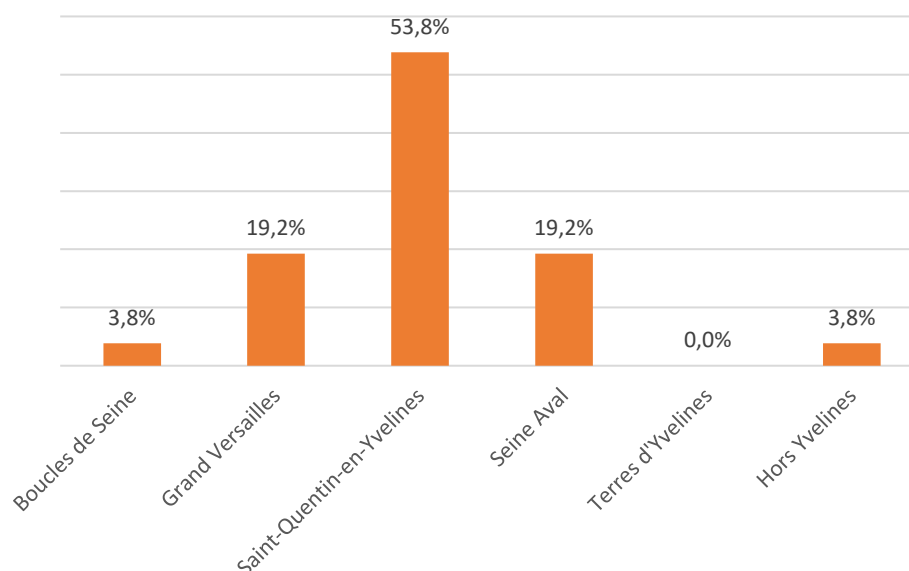
19,2 % des femmes proviennent du TAD Grand Versailles (5 femmes), en hausse par rapport à 2024 (10,3 % soit 3 femmes).



3,8 % des femmes proviennent du TAD Boucles de Seine (1 femme), en baisse comparé à 2024 où elles représentaient 3 femmes.

Enfin, 1 femme (3,8 %) sur les 26 femmes hébergées proviennent d'un TAD hors département, en baisse par rapport à 2024 où elles étaient 2.

**Répartition des femmes hébergées au SAU en 2025
en fonction du TAD de rattachement**



** TAD : Territoire d'Action Départemental*

7.2.3 Motif d'admission

Depuis plusieurs années, et pour l'année 2025 également, il ressort des données que le premier motif d'admission au Service d'Accueil d'Urgence concerne les sorties de structures. Ainsi en 2025, 57,7 % des femmes, soit 15 femmes sur 26, ont été admises pour ce motif. Il est souligné toutefois que cette année, ce chiffre est en très nette diminution par rapport aux 5 années précédentes, où ce chiffre avait toujours atteint au moins 70 %.

Pour les années antérieures, ce motif d'admission concernait :

	Pourcentage de femmes concernées
2018	29,00 %
2019	42,40 %
2020	70,00 %
2021	74,10 %
2022	73,50 %
2023	77,40 %
2024	72,40 %

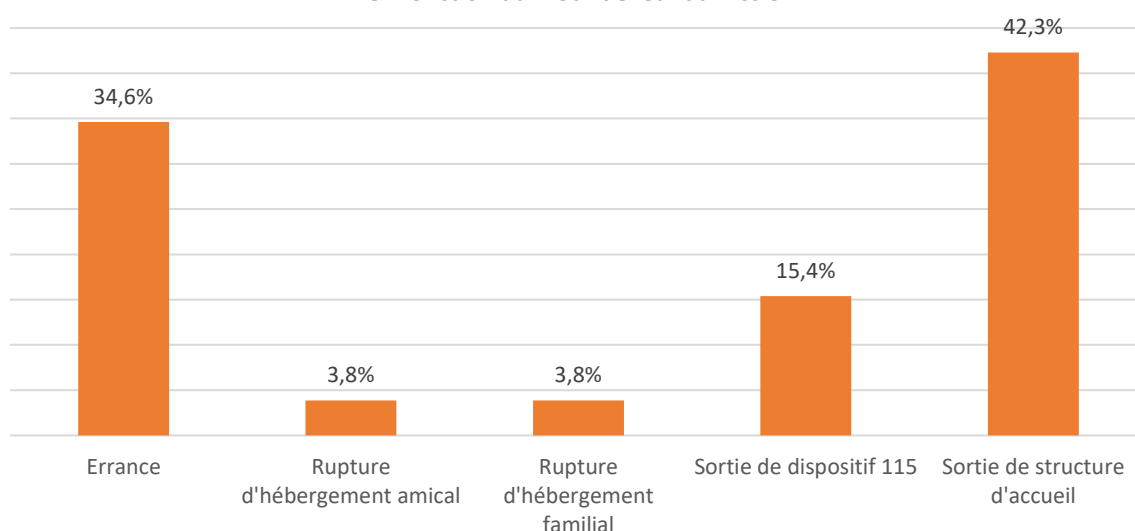
Sur les 15 femmes sortant de structures en 2025, 60 % sortaient de CHU (9 femmes), 26 % de dispositifs 115 (4 femmes), 7% (1 femme) d'un CHRS, et enfin, 7 % (1 femme) d'un dispositif asile.

Il est important de souligner qu'en 2025, 34,6 % des femmes admises dans ce service (soit 9 femmes sur 26) étaient en situation d'errance résidentielle avant leur admission dans l'établissement. La tendance à l'augmentation constatée l'année passée quant aux situations d'errance des femmes accueillies au SAU se confirme donc très nettement pour 2025 puisque ce pourcentage a doublé.

	Pourcentage de femmes concernées
2023	6,50 %
2024	17,20 %

Dans 7,6 % des cas (2 femmes sur 26), l'admission au Service d'Accueil d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement amical ou familial (contre 10,3 % en 2024, représentant 8 femmes).

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2025
en fonction du motif de leur admission



Au cours de l'année 2025, les orientations vers le Service d'Accueil d'Urgence par le 115 ont représenté 13,58 % du total des orientations vers l'établissement, soit 11 femmes.

Aucune femme n'a refusé son admission après orientation vers le Service d'Accueil d'Urgence par le 115.

L'établissement a, de son côté, refusé 2 orientations du 115 sur ce service. Pour l'une d'elles, l'hébergement proposé n'était pas adapté au profil de la personne orientée, tandis que pour la seconde, il s'agissait d'une situation qui avait déjà été orientée auparavant vers la structure.

Le SIAO, de son côté, n'a procédé à aucune annulation d'orientation sur ce service.

	Nombre de femmes ayant refusé l'orientation (SAU)	Refus d'orientation par l'établissement (SAU)
2022	7	1
2023	0	0
2024	1	0

7.2.4 Âge

En 2025, la tranche d'âge la plus représentative des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence est celle des 36-45 ans, représentant 30,8 % (soit 8 femmes sur 26), suivie de celle des 26-35 ans, représentant 23,1 % (soit 6 femmes sur 26).

Parole d'hébergée

« Tout va bien pour moi. Je me sens bien au CHRS. Je n'ai plus de souci. En ce moment, il y a une bonne ambiance au SAU. L'accompagnement, ça va. Ma priorité à l'heure actuelle, c'est de me concentrer sur mes études. »

Hébergée au SAU depuis juillet 2022.

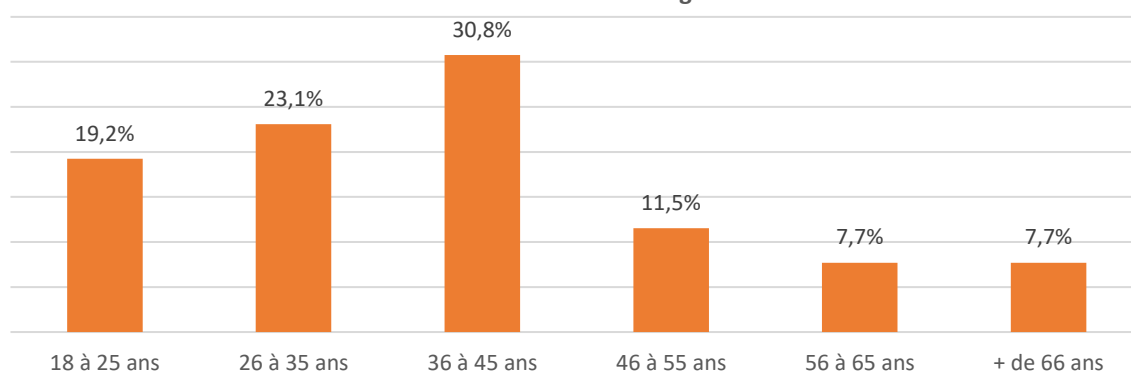
Sur les dernières années, il ressortait des données que le public orienté au SAU était de plus en plus âgé. Ainsi, les femmes âgées de 46 ans et plus représentaient 24,3 % des femmes hébergées en 2019 ; 36,6 % en 2020 ; 44,4 % en 2021, 38,2 % en 2022 ; 45,2 % en 2023 et, enfin, 34,4 % en 2024.

Pour l'année 2025, les femmes âgées de 46 ans et plus représentaient 26,9 % des femmes hébergées, soit 7 femmes sur 26, en diminution par rapport aux années précédentes, y compris par rapport à 2024.

Néanmoins, le service a accueilli, en 2025, 4 femmes dont l'âge est supérieur à 56 ans, représentant 15,4 % du total des femmes accueillies au SAU (17,2 % du total en 2024 ; 35,5 % du total en 2023 ; 29,4 % du total en 2022 ; 18,5 % du total en 2021). Il est important de souligner qu'une femme a atteint l'âge de 78 ans, ce qui questionne sur la pertinence de son accueil sur ce service, son état physique et psychique réclamant parfois des soins adaptés qui relèvent d'un établissement médico-social et non d'un CHRS.

La tranche d'âge des 18-25 ans, pour 19,2 %, soit 5 femmes sur 26, est, quant à elle, en hausse en 2025. Ainsi, en 2022, elle représentait 5,9 % des femmes hébergées sur ce service, 9,7 % en 2023, et 17,2 % en 2024.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur âge



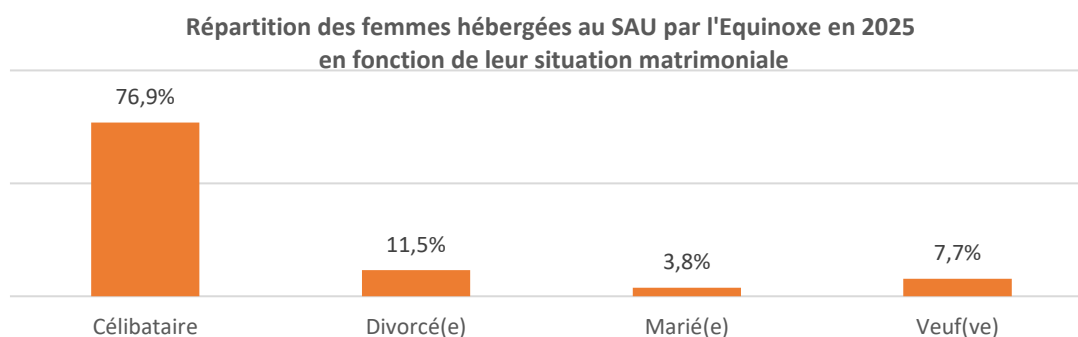
7.2.5 Situation matrimoniale et familiale

En 2025, la répartition des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale confirme la tendance des années précédentes : une large majorité, soit 76,9 %, est célibataire, ce qui représente 20 femmes sur les 26 accueillies dans le service. Elles représentaient 21 femmes sur 29 accueillies dans le service en 2024 ; 23 femmes sur 31 en 2023 et, enfin, 22 femmes sur 34 en 2022.

Une femme hébergée sur le SAU en 2025 est mariée, son conjoint étant resté dans le pays d'origine.

Les femmes divorcées ou séparées représentent 11,5 %, soit 3 femmes sur 26 (13,8 % en 2024).

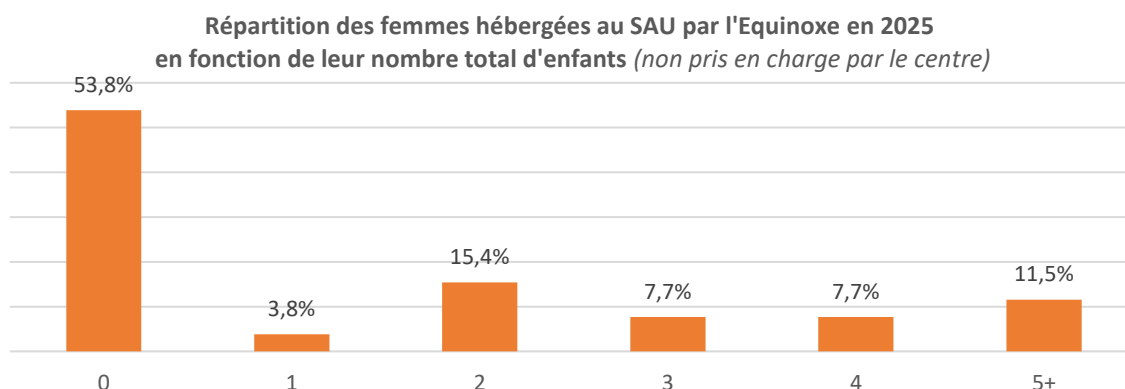
7,7 % d'entre elles, soit 2 femmes sur 26, sont des femmes veuves (10,3 % en 2024).



46,2 % des femmes hébergées sur le service, soit 12 femmes sur 26, ont au moins un enfant ou plusieurs enfants (contre 55,2 % en 2024).

En parallèle, 53,8 % des femmes hébergées, soit 14 femmes sur 26, n'ont aucun enfant (13 femmes sur 29 en 2024).

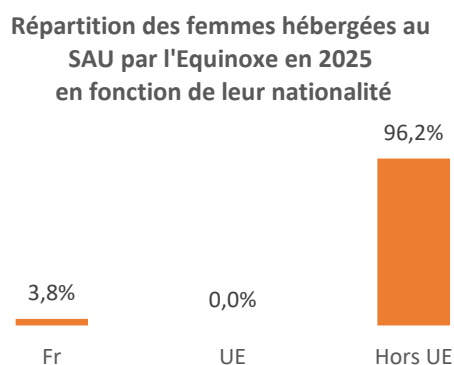
Pour les femmes ayant un ou plusieurs enfants, ces derniers ne sont pas hébergés sur site avec leur mère, mais pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. La majorité de ces enfants se trouvent encore dans le pays d'origine de leur mère. Pour certains d'entre eux, ces enfants sont désormais des majeurs.



7.2.6 Nationalité et situation administrative

En 2025, la quasi-totalité des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence était issue de pays hors Union Européenne, soit 96,2 % (25 femmes sur 26). En 2024, elles représentaient 93,1 % des femmes accueillies au SAU ; en 2023, 90,3 % ; en 2022, 94,1 %.

1 femme est française ; aucune n'est issue d'un autre pays de l'Union Européenne.



Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des femmes étrangères :

A l'entrée, 4 femmes sur les 25 femmes étrangères hébergées dans le service (15,4 %) étaient en situation régulière (contre 11,1 % en 2024).

Parmi ces 4 femmes, 3 d'entre elles (11,5 %) bénéficiaient d'un titre de séjour ou d'une protection internationale (BPI) ; 1 femme (3,8 %) avait un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour auprès des autorités compétentes.

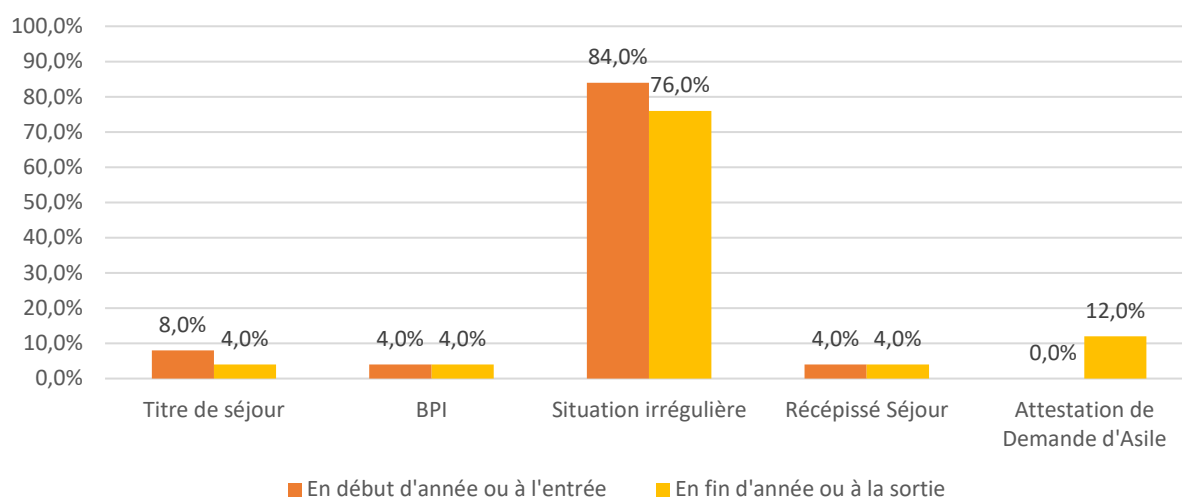
Parole d'hébergée

« Ici, on m'a bien accueillie et on nous respecte. Moi aussi je respecte les gens, c'est normal. Depuis que je suis là, je ne m'inquiète de rien, j'ai tout et vous êtes tous adorables. Mon souhait est d'avoir des papiers, surtout pour pouvoir aller voir ma famille et ensuite revenir en France. Mais ici, je ne manque de rien, j'ai mes tickets. »
Hébergée au SAU depuis juillet 2022.

21 femmes sur les 25 femmes étrangères hébergées dans le service (soit 80,8 %) étaient en situation irrégulière (contre 88,9 % en 2024 et 70 %). Le nombre de femmes en situation irrégulière hébergées au SAU demeure important en 2025, avec assez peu de perspectives de régularisation sur le territoire.

A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 19 femmes sur 25, soit 73,1 % du total (85,2 % en 2024) sont toujours en situation irrégulière. 3 d'entre elles ont déposé une demande d'asile dans le courant de l'année.

Répartition des femmes étrangères hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur situation administrative



7.2.7 Couverture santé

Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

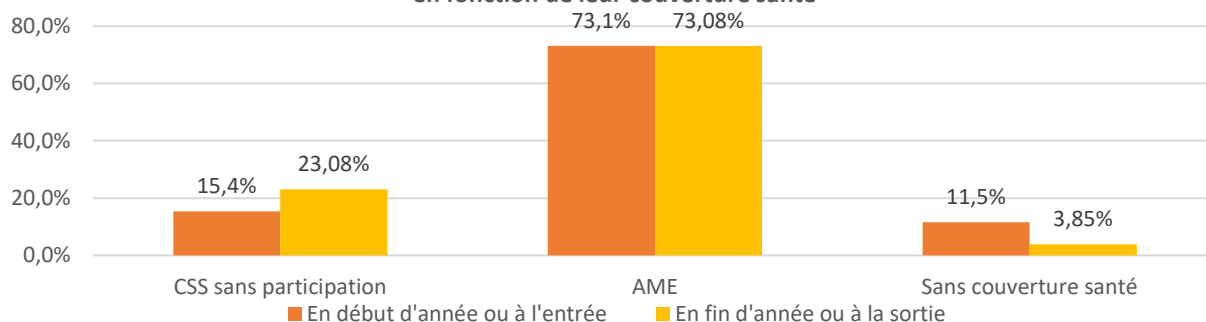
A l'entrée dans le service, 23 femmes sur 26 hébergées (88,5 %) disposaient d'une couverture santé. A titre de comparaison, en 2020, 93,3 % des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence bénéficiaient d'une couverture sociale à l'entrée ; en 2021, 92,6 % ; en 2022, 85,3 % ; en 2023, 70 % et en 2024, 86,2 % d'entre elles.

4 femmes (15,4 %) bénéficiaient de la CSS*, tandis que 19 femmes (73,1 %) bénéficiaient de l'AME**. Il est à noter une forte hausse du nombre de bénéficiaires de l'AME, en lien avec l'augmentation de femmes en situation irrégulière.

3 femmes (11,5 %, contre 13,8 % en 2024) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service.

A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 1 femme sur 26 (contre 1 sur 29 en 2024) est sans couverture sociale. 19 femmes sur 26 (73,1 %) bénéficiaient de l'AME, tandis que 6 d'entre elles (23,1 %) bénéficiaient de la CSS.

Répartition des femmes hébergées au SAU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur couverture santé



* CSS : Complémentaire Santé Solidaire - ** AME : Aide Médicale d'Etat

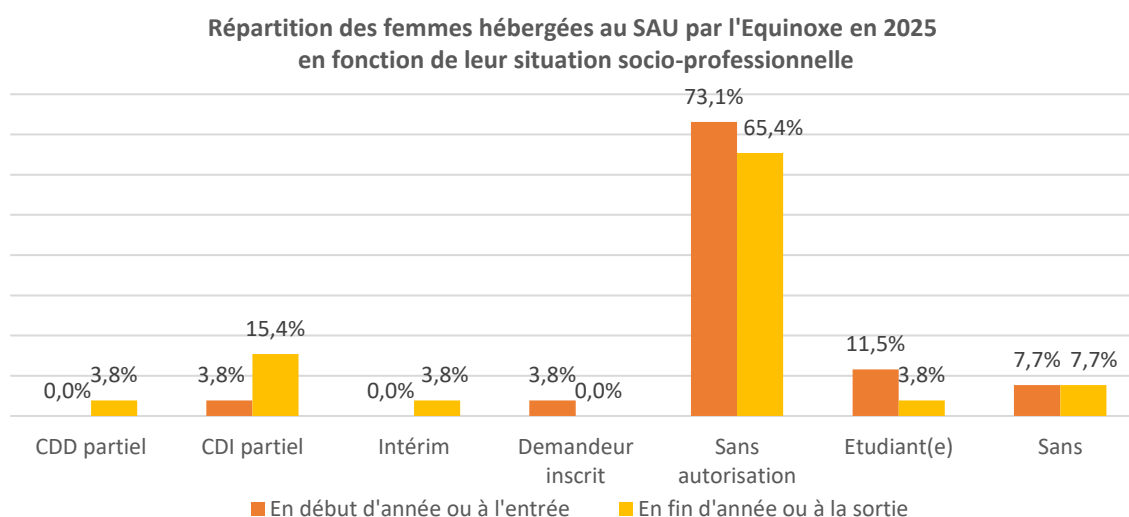
7.2.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A l'entrée dans le service, seule 1 femme sur les 26 femmes hébergées occupait un emploi, en CDI à temps partiel. A titre de comparaison, en 2022, 4 femmes sur 34, en 2023, 2 femmes sur 3, et en 2024 1 femme sur les 29 hébergées, avaient un emploi à l'entrée dans le service.

3 femmes étaient étudiantes ; 1 femme était demandeuse d'emploi inscrite à France Travail.

La situation dans l'emploi est intimement liée à la situation administrative. En effet, les femmes en situation irrégulière ne peuvent prétendre à entrer dans l'emploi, l'accès à celui-ci ne leur étant pas autorisé. 21 femmes sur les 26 hébergées, soit 80,8 % d'entre elles (contre 82,8 % en 2024 ; 64,5 % en 2023 ; 70,6 % en 2022) n'avaient pas d'autorisation de travail à leur entrée dans la structure.



A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les femmes toujours hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence, 17 femmes sur 26 hébergées, soit 65,4 % (79,3 % en 2024) étaient toujours sans situation socio-professionnelle, notamment en raison de l'impossibilité administrative de travailler.

6 femmes bénéficiaient d'un contrat de travail, dont 4 d'un CDI à temps partiel, 1 d'un CDD à temps partiel et 1 en intérim.

7.2.9 Ressources

En France, le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du revenu médian de la population, s'établit à 1.110 euros par mois pour une personne seule. Le revenu médian s'établit, quant à lui, à 1.850 euros par mois pour une personne seule (contre 1.789 euros en 2022).

Le premier seuil de ressources retenu est celui du montant du RSA à taux plein pour une personne seule, lequel s'établit en 2025 à 637 €.

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 26 femmes hébergées en 2025 sur le Service d'Accueil d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

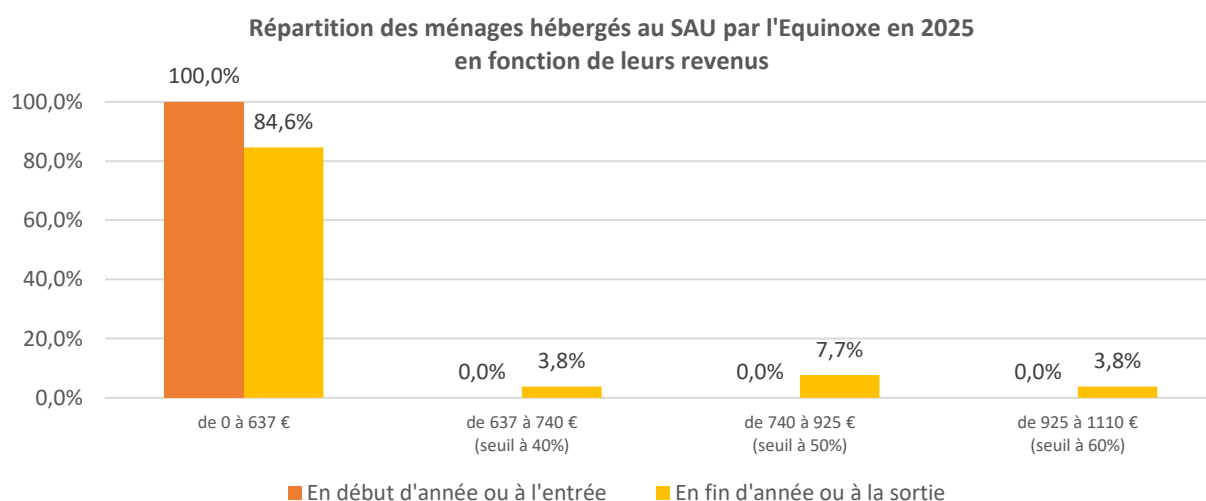
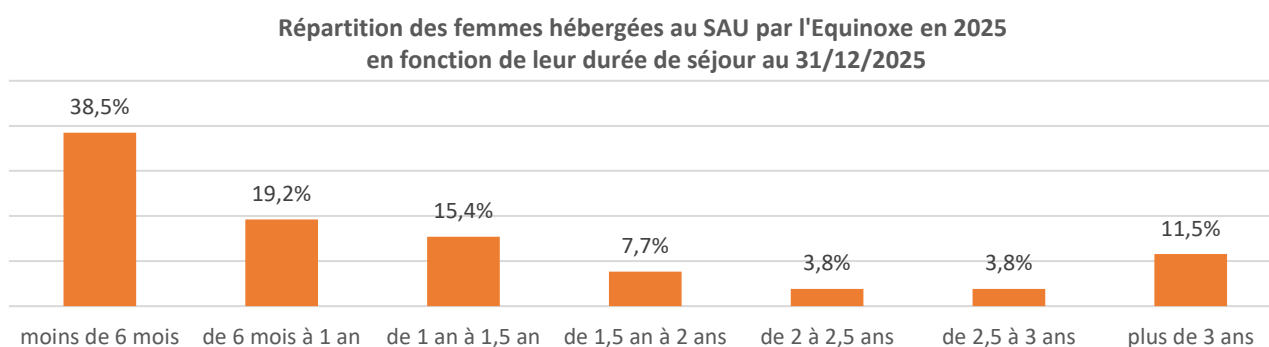
100 % des femmes hébergées, soit les 26 femmes hébergées dans le service en 2025, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 25 femmes n'avaient aucunes ressources ;
- 1 femme avait un revenu mensuel inférieur à 637 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

Aucune femme hébergée n'avait de ressources atteignant le seuil de pauvreté, pas plus que le revenu médian.

A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les femmes toujours hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, les 26 femmes vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté. 20 femmes sont sans aucun revenu. Il est à noter une progression des revenus au-dessus du montant du RSA pour 4 d'entre elles.

**7.2.10 Durée de séjour**

En 2025, la durée moyenne de séjour sur le Service d'Accueil d'Urgence a été de 458 jours (soit 15,11 mois), en hausse significative. En 2024, la durée moyenne de séjour sur ce même service était de 389 jours (soit 12,85 mois) ; en 2023, de 280 jours (soit 9,24 mois) ; en 2022, de 308 jours (soit 10,16 mois), et en 2021, de 298 jours (soit 9,82 mois).

Il ressort des données chiffrées au 31 décembre 2025, que 10 des 26 femmes hébergées sur le service, soit 38,5 %, y sont restées moins de 6 mois.

5 femmes (19,2 %) ont été hébergées entre 6 et 12 mois.

6 d'entre elles (23,1 %), ont été hébergées sur une période comprise entre 1 et 2 ans.

2 d'entre elles (7,7 %) ont été hébergées sur une période comprise entre 2 et 3 ans.

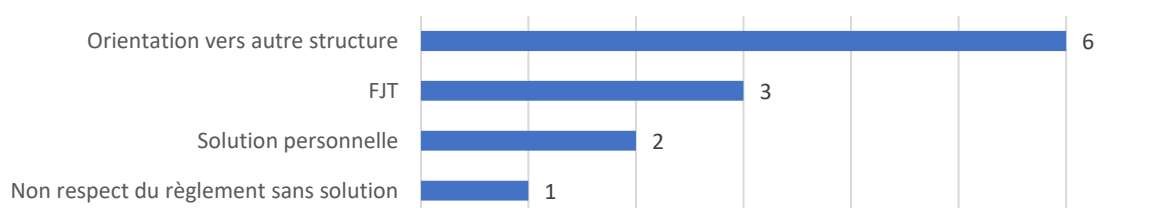
Enfin, 3 femmes (11,5 %) sont hébergées depuis plus de 3 ans.

7.2.11 Sorties et orientations

12 femmes sont sorties du Service d'Accueil d'Urgence en 2025, contre 14 en 2024, 16 en 2023, 19 en 2022 et 12 en 2021. Parmi elles, 5 ont été réorientées en FJT (3) ou dans une autre structure (2), tandis que 4 ont été réorientées en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Equinoxe.

2 autres femmes ont fait le choix d'un départ volontaire de la structure. Enfin, une fin de prise en charge a concerné 1 femme, pour non-respect du Règlement de fonctionnement.

Répartition des hébergées au SAU sorties de l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur motif de sortie



7.2.12 Accompagnement social et éducatif

Il est important de rappeler que, pour une grande majorité d'entre elles, les femmes qui intègrent le Service d'Accueil d'Urgence ne bénéficiaient pas d'accompagnement, ni de suivi social de secteur. Si les travailleurs sociaux les orientent vers les services compétents, en fonction de chaque besoin spécifique, il est rappelé que, depuis 2019, le CHRS l'Equinoxe a mis en œuvre un accompagnement social de proximité pour chacune des résidentes, au sein du service même. Ce changement a été motivé par les difficultés récurrentes rencontrées par les résidentes, ainsi que par l'équipe sociale, à trouver, à l'extérieur, un accompagnement pérenne et stabilisant.

Les axes d'accompagnement sont multiples, à l'image des diverses problématiques personnelles rencontrées ; les parcours de vie de chacune étant uniques.

7.2.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

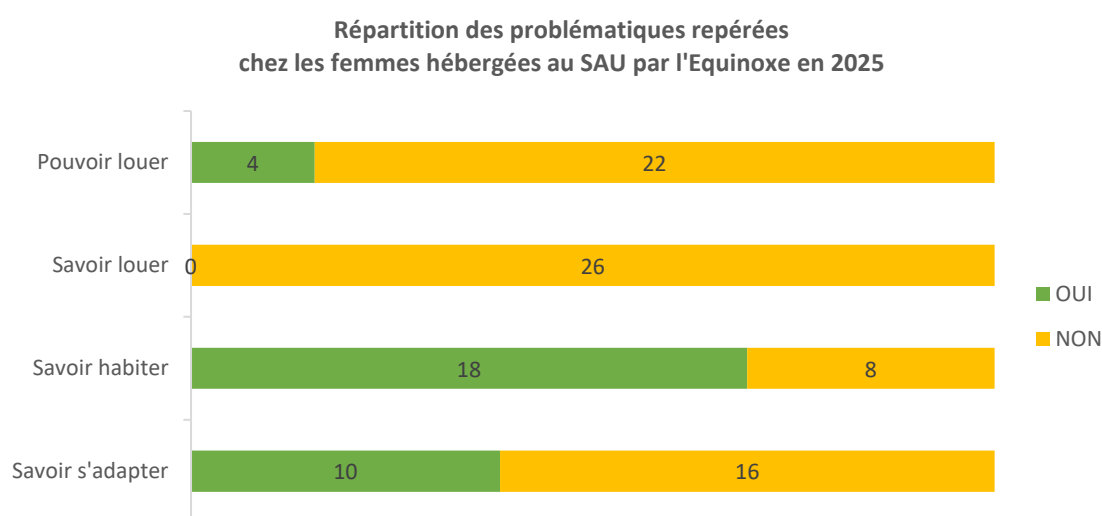
Face à des besoins très importants en matière de logement, en particulier pour les publics les plus fragiles, il est indispensable pour les professionnels et pour les demandeurs de bien disposer des notions de base qui permettent d'évaluer les capacités de la personne à être locataire et de l'accompagner vers le logement autonome, ou vers un hébergement approprié.

Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière, mais aussi en fonction de l'offre locale.

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en 2025 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la gestion de la vie quotidienne.

7.2.12.2 Démarches administratives effectuées

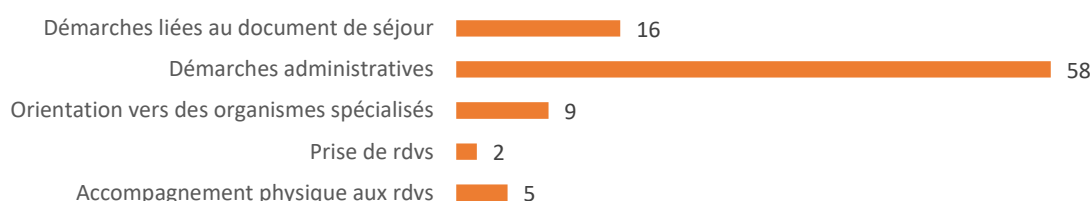
En 2025, l'équipe sociale du CHRS L'Équinoxe a poursuivi les accompagnements relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, notamment en raison du nombre important d'hébergées en situation irrégulière.

Parole d'hébergée

« Ses 6 derniers mois étaient plutôt calmes, j'étais plus concentrée dans mes démarches. Je me sens plus à l'aise, je participe plus aux activités, ça me permet de faire du lien avec les autres. »

Hébergée sortie en 2025.

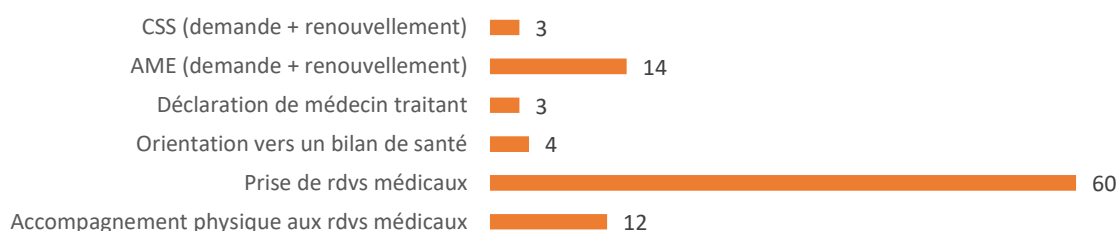
Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au SAU en 2025



De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels, notamment dans l'optique de pouvoir régulariser la situation des femmes accueillies en termes de droit au séjour. En corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations, auxquels les femmes hébergées ont été majoritairement accompagnées par leurs référentes sociales.

7.2.12.3 Droits sociaux ouverts

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au SAU en 2025



En 2025, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux et les accompagnements associés sont en augmentation par rapport à 2024, témoignant ainsi de la vulnérabilité et de la fragilité des femmes hébergées en service d'urgence.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au SAU en 2025

Démarches et accompagnements dans le relogement  2

En 2025, les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, dont la situation administrative permettait de pouvoir s'inscrire dans une démarche liée à un relogement, ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de gestion de leurs demandes de relogement.

Enfin, en 2025, en raison des situations administratives des personnes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence, aucun accompagnement budgétaire n'a pu être effectué.

7.2.12.4 Formation et emploi

Les démarches entreprises pour le compte des femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence en matière de formation et d'emploi sont relativement ponctuelles, dans la mesure où un grand nombre d'entre elles ne dispose pas d'une autorisation administrative leur permettant de s'engager dans l'emploi.

Néanmoins, les femmes en situation administrative régulière ont pu bénéficier d'un accompagnement soutenant dans leurs recherches d'emploi et dans les formalités administratives qui y sont associées.

Parole d'hébergée

« Les activités se passent bien, le cours de français, la danse... »
Hébergée au SAU depuis février 2023.

Enfin, les travailleurs sociaux orientent, lorsque la situation le permet, les femmes en difficulté par rapport à la maîtrise de la langue française, vers des cours de français. Depuis septembre 2023, une convention a été signée avec le Centre Alfred de Vigny (Voisins-le-Bretonneux), permettant ainsi à des personnes accueillies au sein de l'Equinoxe, dont des femmes du Service d'Accueil d'Urgence, de bénéficier de cours de français in situ, mais également à Voisins-le-Bretonneux, de façon gratuite. D'autres femmes ont également pu, à leur demande, être orientées majoritairement vers d'autres associations du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au SAU en 2025

Orientation vers des cours de français  2

Aide à la recherche d'emploi  13

Aide à la formation  5

Accompagnement IAE  5

7.2.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne s'effectue à travers les différentes tâches de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Ce rôle éducatif est assuré par les maîtresses et maîtres de maison, qui gèrent en parallèle l'intendance du Service d'Accueil d'Urgence, ainsi que par les travailleurs sociaux, lors des soirées et des week-ends.

Depuis l'ouverture du SAU 24h/24, cette mission a pris de l'ampleur, en termes d'implication éducative et de temps de travail.

Les maîtresses et maîtres de maison assurent l'accompagnement des temps de repas du midi, ce qui est une occasion de travailler avec les résidentes sur les actes de la vie quotidienne : l'entretien et l'aménagement de leur cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et électroménagers, le tri des déchets...

Ces moments d'échanges avec les résidentes permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

La vie collective inhérente au SAU implique le « vivre ensemble ». Des personnes accueillies, qui ne se connaissent pas, doivent cohabiter.

Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre elles. L'utilisation des espaces communs et le partage des lieux de vie nécessitent fréquemment l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergées.

Des temps de réunion, dits de régulations, ont lieu de façon régulière, afin de faciliter les échanges entre les résidentes, mais aussi avec les professionnels de l'Equinoxe.

Ces réunions, animées par la coordinatrice et un travailleur social, permettent de rappeler les règles de vie, lorsque cela est nécessaire, et d'y apporter du sens. La Cadre socio-éducative et la Directrice y participent lorsque cela s'avère nécessaire. Ces réunions permettent également aux résidentes de poser des questions précises quant au fonctionnement du service ou de formuler des demandes intéressant le collectif.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacune des résidentes dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour des activités internes ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives, qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les résidentes dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et cohésion de groupe, à l'occasion des anniversaires, des ateliers bien-être, des fêtes de fin d'année...

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collecte de dons, le CHRS peut faire face de manière ponctuelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

Cette année 2025, il est à noter un grand nombre d'accompagnements en supermarché, ce que les agents du CHRS l'Équinoxe n'avaient pas eu à réaliser les années précédentes. Cela s'explique par l'état de santé d'une femme hébergée qui rencontre un important problème d'acuité visuelle et qui a donc dû être aidée pour se déplacer dans les magasins pour faire ses courses alimentaires.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au SAU en 2025



7.2.13 Soutien psychologique

7.2.13.1 Publics reçus

Le soutien psychologique au Service d'Accueil d'Urgence est mis en œuvre à la demande de la personne accueillie. Il peut aussi être suggéré par un travailleur social, référent ou non, qui évalue un besoin d'étayage de la personne au moment de l'admission ou en cours de séjour.

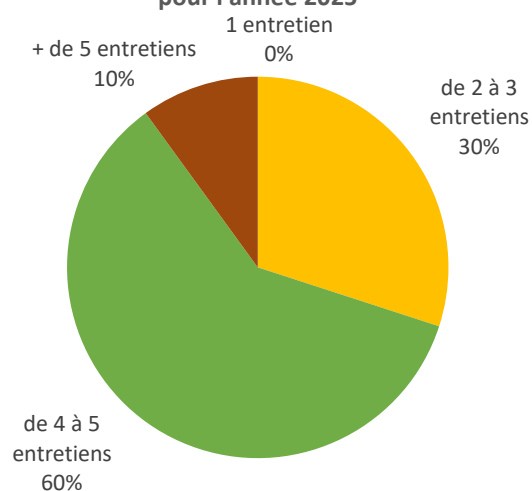
7.2.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

En 2025, 11 femmes sur les 26 accueillies au Service d'Accueil d'Urgence ont investi l'espace de parole proposé durant le soutien psychologique. La psychologue a ainsi mené un total de 43 entretiens au cours de l'année 2025 avec les femmes de ce service.

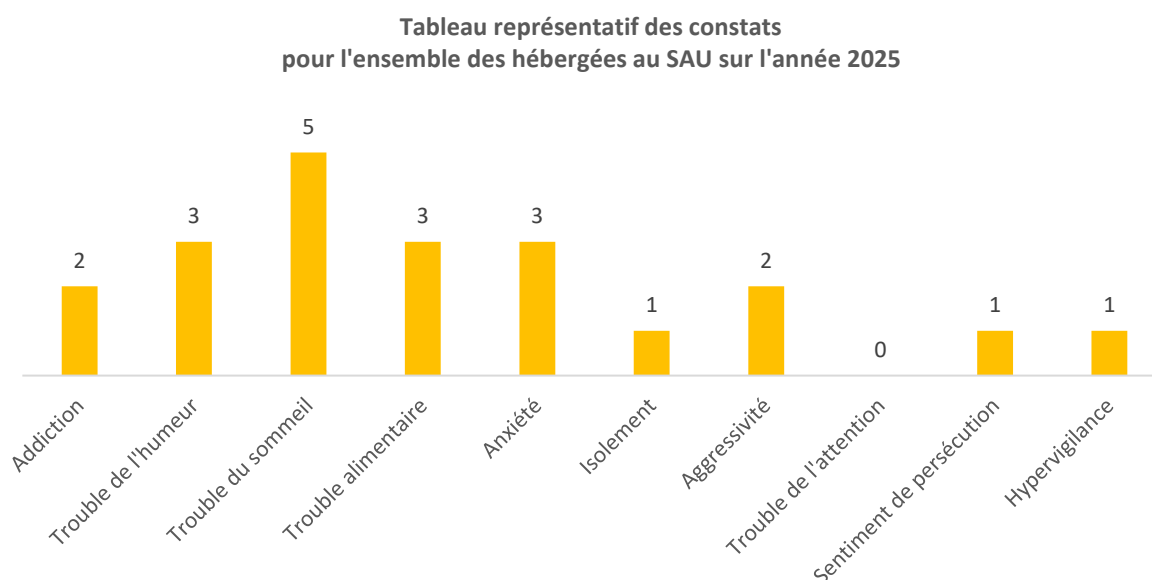
Il est constaté que ces femmes ont pu bénéficier, à leur demande, d'au moins 2 entretiens de soutien psychologique en interne. 60 % d'entre elles ont pu bénéficier de 4 à 5 entretiens. Enfin, 10 % d'entre elles ont bénéficié de plus de 5 entretiens.

Les femmes suivies ont donc ressenti la nécessité d'un suivi régulier, ce qui est le signe manifeste d'un besoin de déposer leur parole.

Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au CHU pour l'année 2025



7.2.13.3 Problématiques rencontrées



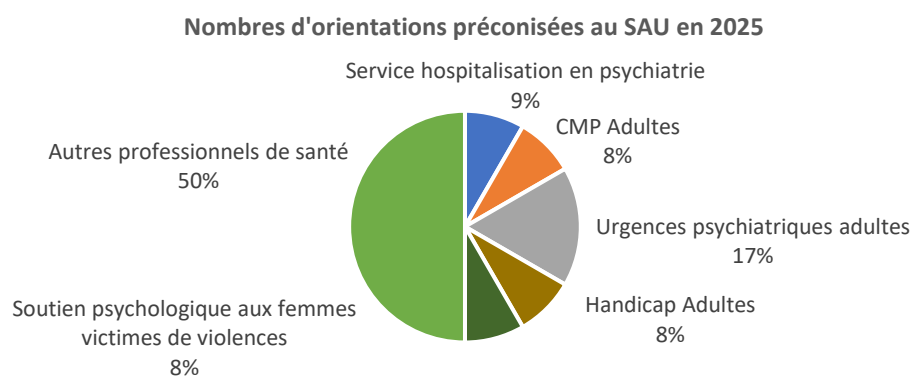
Comme les années précédentes, les constats mettent en exergue le fait que les femmes hébergées au Service d'Accueil d'Urgence souffrent majoritairement d'un trouble du sommeil. Cela pourrait également expliquer le fait que ces dernières investissent de façon plus régulière les entretiens de soutien psychologique. Il est à noter qu'il y a une hétérogénéité dans les divers maux qui ont pu être exprimés.

Pour exemple, certaines femmes font part d'un sentiment d'anxiété lié à un sentiment d'isolement.

7.2.13.4 Orientations

En 2025, 2 femmes sur les 26 accueillies au Service d'Accueil d'Urgence ont pu bénéficier d'une orientation vers des services d'urgence psychiatrique. La santé mentale a pris une place importante cette année avec des soins en ambulatoire et une hospitalisation nécessaire.

Les partenaires de soins tels que le groupe E.R.I.C. (Équipe Rapide d'Intervention de Crise) ou encore les centres médico-psychologique adulte de secteur ont pu être sollicités.



7.3 Urgence (CHU)

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Centre d'Hébergement d'Urgence comptabilise 57 places, toutes en diffus, ainsi réparties :

- 42 places dédiées à des femmes isolées ;
- 11 places dédiées à des familles (2 familles de 3, 1 famille de 5) ;
- 2 places dédiées à une femme isolée avec un enfant (1 femme et son enfant) ;
- 2 places dédiées à 1 couple.

Au 31 décembre 2025, le Centre d'Hébergement d'Urgence dispose de 14 appartements extérieurs :

- 1 appartement T1 à Plaisir, pouvant accueillir 1 personne ;
- 2 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 2 personnes ;
- 2 appartements T2 à Plaisir, pouvant accueillir chacun 3 personnes ;
- 1 appartement T3 à Elancourt, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Voisins-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Montigny-le-Bretonneux, pouvant accueillir 4 personnes ;
- 1 appartement T3 à Trappes, pouvant accueillir 5 personnes ;
- 1 appartement T3 à Guyancourt, pouvant accueillir 5 personnes ;
- 4 appartements T4 à Guyancourt, pouvant accueillir chacun 6 personnes.

Tout comme sur le Service d'Accueil d'Urgence, pour les personnes accueillies n'ayant aucune ressource, un bon d'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène corporelle de première nécessité d'un montant de 40 euros est distribué chaque semaine. Pour les femmes ou familles hébergées sans ressources avec un ou plusieurs enfants, des tickets services complémentaires sont alloués, dans les proportions suivantes :

- Enfant de 0 à 12 mois : 25 € / semaine / enfant
- Enfant de 12 à 24 mois : 20 € / semaine / enfant
- Enfant de plus de 24 mois : 15 € / semaine / enfant

Les personnes accueillies disposant de revenus règlent mensuellement une participation aux frais d'hébergement équivalent à 17 % de leurs ressources, pour les femmes seules, couples et personnes isolées avec un enfant, et à 12 % de leurs ressources pour les familles à partir de 3 personnes.

7.3.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de cette année 2025, le Centre d'Hébergement d'Urgence a accueilli 71 personnes, représentant 59 ménages, composées de 8 enfants et 63 adultes. Parmi ces 63 adultes, on comptait 59 femmes et 4 hommes. A titre de comparaison, en 2024, le Centre d'Hébergement d'Urgence a accueilli 76 personnes, représentant 66 ménages.

Parole d'hébergée

« Très bel accueil. Le personnel est super accueillant, gentil et très à l'écoute, il répond aux attentes. »

Hébergée du CHU en 2025.

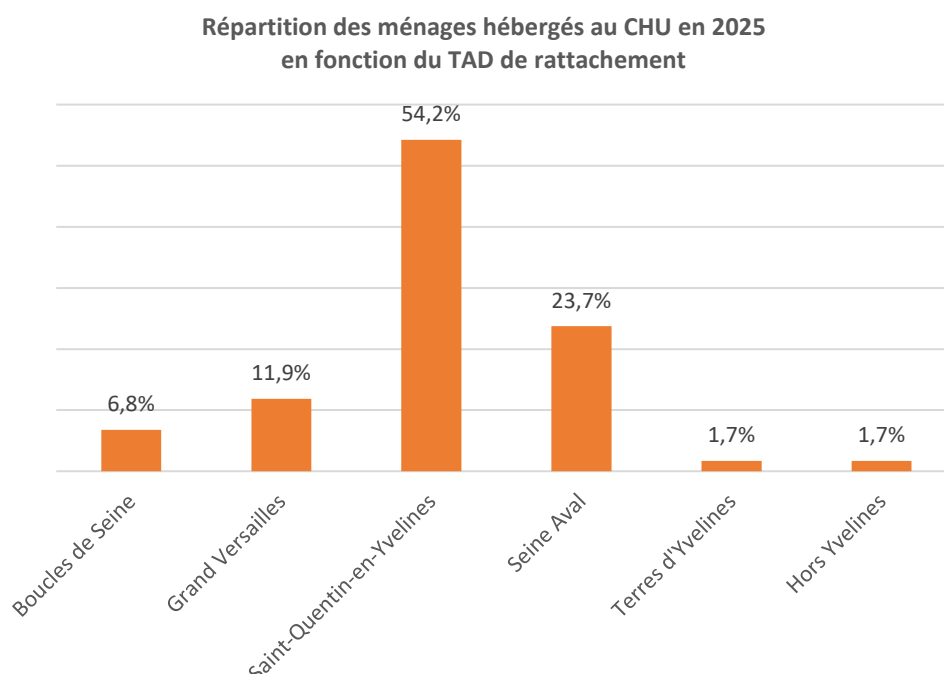
7.3.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur

La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction du Territoire d'Action Départemental (TAD) de rattachement montre une prédominance du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines pour 54,2 % (contre 51,5 % en 2024) représentant 32 ménages, suivi du TAD de Seine Aval, pour 23,7 % (contre 27,3 % en 2024), représentant 14 ménages.

7 ménages (11,9 %) proviennent du TAD Grand Versailles (6,1 % en 2024), tandis que 6,8 % (4 ménages) proviennent du TAD Boucles-de-Seine (12,1 % en 2024).

Seul 1 ménage (1,7 %) est issu du TAD Terres d'Yvelines (1,5 % en 2024).

Enfin, il est à noter qu'1 autre ménage est issu d'un TAD hors département (1,5 % en 2024).



7.3.3 Motif d'admission

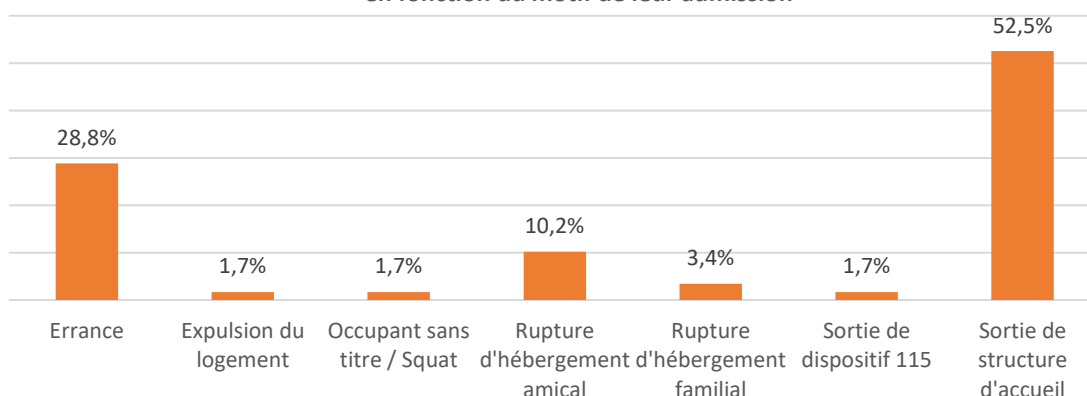
Comme pour les années passées, le premier motif d'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence pour 2025 concerne les sorties de structures. Ainsi, 32 ménages sur 59, représentant 54,2 % du total, ont indiqué comme motif d'admission une sortie de structure (56,9 % du total des admissions en 2021 ; 54,1 % en 2022 ; 57,1 % en 2023 ; 60,6 % en 2024). Parmi ces 32 ménages sortants de structures, 31 d'entre eux sortaient de structures telles que CADA, CHU, etc. et 1 d'un dispositif 115.

En 2025, 29 % des ménages (17 ménages) ont été admis avec pour motif déclaré une situation d'errance, qui reste donc le deuxième motif d'admission en 2025. Cette tendance à la hausse est observée depuis 2022 (soit 27,1 % des admissions pour 2022 ; 15,5 % en 2021 ; 4,2 % en 2020). En 2023, les ménages en situation d'errance représentaient 30 % des admissions et 27,3 % en 2024.

Dans 14 % des cas (8 ménages), l'admission au Centre d'Hébergement d'Urgence faisait suite à une rupture d'hébergement, troisième motif d'admission (contre 10,6 % soit 7 ménages en 2024). Parmi eux, 6 ménages (10 %) étaient en rupture d'hébergement amical et 3 autres (5 %) en rupture d'hébergement familial ou conjugal.

On recense enfin 1 ménage admis pour un motif d'expulsion locative (situation identique à 2023 et 2024) et 1 ménage qui vivait auparavant dans un squat.

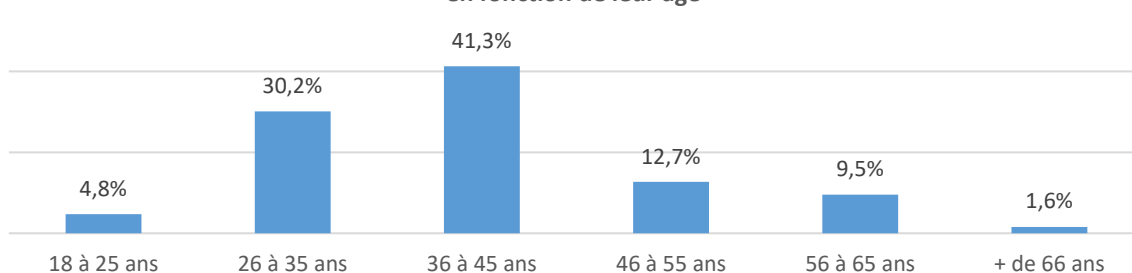
Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction du motif de leur admission



Au cours de l'année 2025, 8 ménages ont été orientés par le SI-SIAO78 sur une place de CHU. 7 personnes ont été effectivement admises sur ce service. L'établissement a refusé l'orientation de 1 personne (contre 1 refus CHRS en 2024), dont les problématiques étaient de nature à mettre en péril les cohabitations existantes.

7.3.4 Âge

Répartition des adultes hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur âge



En 2025, la tranche d'âge la plus représentative des adultes hébergés sur le Centre d'Hébergement d'Urgence reste celle des 36-45 ans pour 41,3 % (contre 44,3 % en 2024), représentant 26 adultes sur 63.

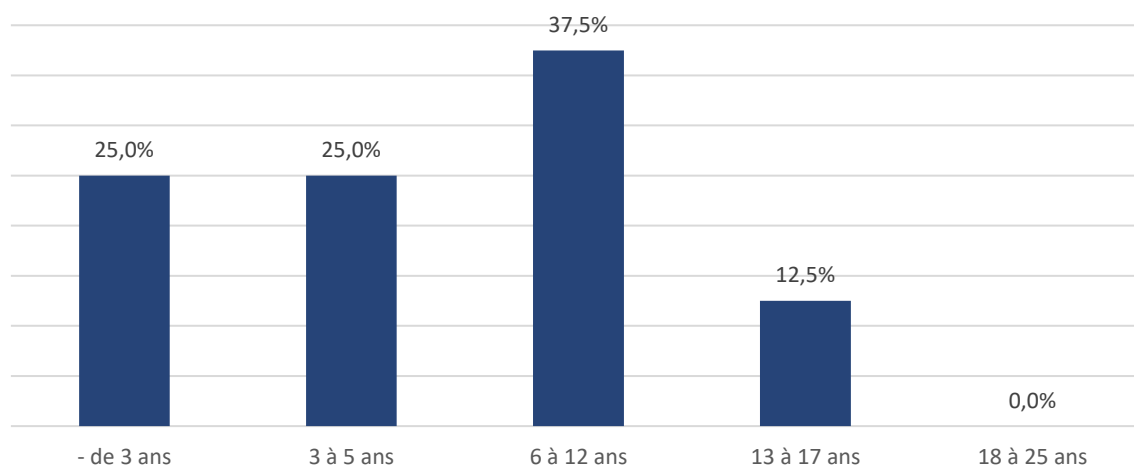
19 adultes se situaient dans la tranche d'âge des 26-35 ans (soit 30,2 %, contre 31,4 % en 2024).

La part des adultes âgés de 46 à 55 ans est, quant à elle, relativement stable puisqu'elle s'établit à 12,7 % (contre 11,9 % en 2022 ; 13,2 % en 2023 ; 11,4 % en 2024), soit 8 adultes sur 63.

Les 18-25 ans ne représentent que 4,8 % du total, soit 3 adultes (2,9 % en 2024).

Il est important de souligner que la part des adultes de plus de 55 ans demeure élevée. Ainsi, en 2025, elle représente 11,1 %, soit 7 adultes. En 2024, elle représentait 10 % ; 8,7 % en 2023 ; 9,2 % en 2022.

Répartition des enfants des familles hébergées au CHU par l'Equinoxe en 2025 en fonction de leur âge



Concernant les 8 enfants accueillis avec leur mère ou leur famille au Centre d'Hébergement d'Urgence :

- 2 sur 8 avait moins de 3 ans (soit 25,00 %) ;
- 2 sur 8 avaient entre 3 et 5 ans (soit 25,00 %) ;
- 3 sur 8 avaient entre 6 et 12 ans (soit 37,50 %) ;
- 1 sur 8 avait plus de 12 ans (soit 12,5 %).

7.3.5 Situation matrimoniale et familiale

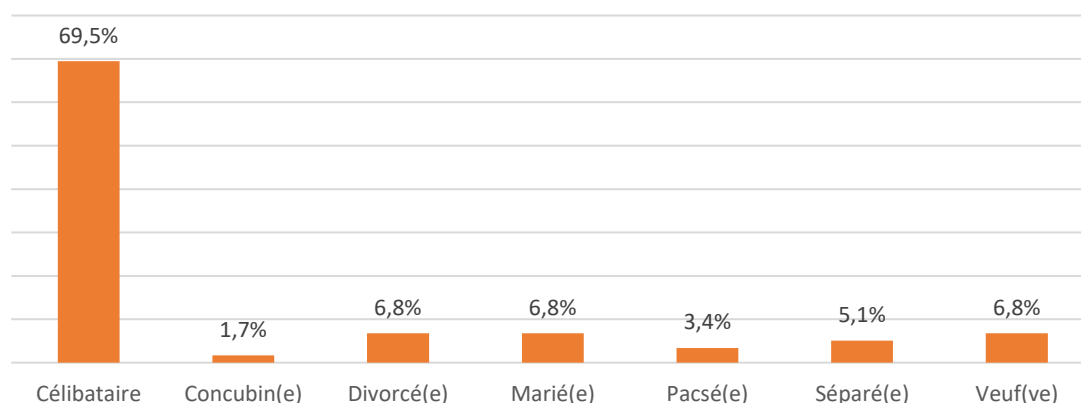
La répartition des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fonction de leur situation matrimoniale est la suivante : une large majorité, soit 69,5 % (41 ménages sur 59) est célibataire contre 10,2 % de ménages mariés ou pacsés (6 ménages sur 59). Cette tendance demeure stable comparée à celle de 2024 où 62,8 % (45 ménages sur 66) étaient célibataires contre 7,6 % de ménages mariés ou pacsés (5 ménages sur 66).

Par ailleurs, 1 ménage vit en concubinage (soit 1,7 % contre 3,00 % en 2024).

4 ménages sont divorcés (5 en 2024) et 3 autres sont séparés (4 en 2024), représentant un total de 11,9 %.

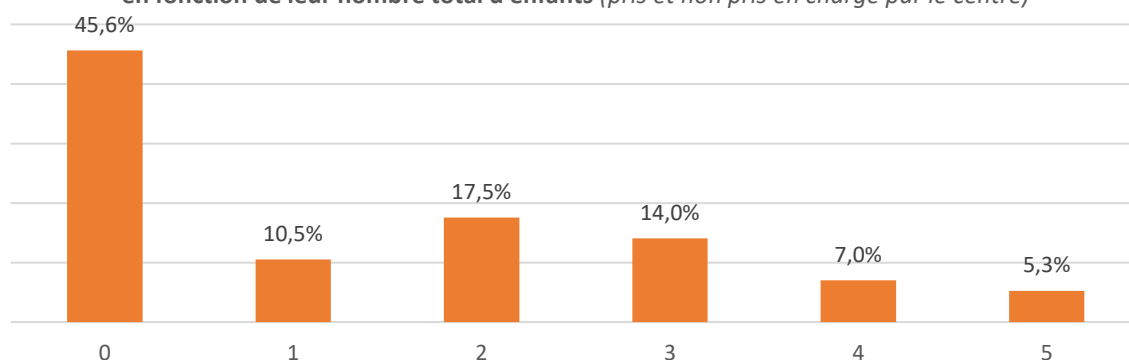
6,8 % d'entre eux sont veufs, soit 4 ménages (5 en 2023).

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur situation matrimoniale



Par ailleurs, 54,4 % des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence ont au moins un enfant, pris en charge ou non par l'établissement. Certains de ces enfants peuvent être pris en charge soit par le second parent, soit par un membre de la famille, soit par une institution. La majorité d'entre eux se trouve dans le pays d'origine.

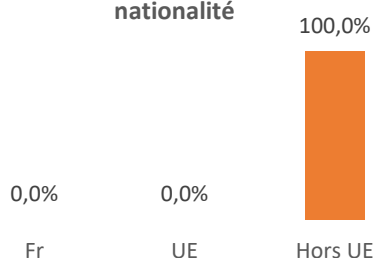
Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur nombre total d'enfants (*pris et non pris en charge par le centre*)



7.3.6 Nationalité et situation administrative

En 2025, la totalité des personnes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence était issue d'un pays hors Union Européenne. En 2024, 75 personnes sur 76 étaient issues d'un pays hors Union Européenne (98,7 %).

Répartition des personnes
hébergées au CHU par l'Equinoxe
en 2025 en fonction de leur
nationalité



Comparatif entrée/sortie de la situation administrative des adultes de nationalité étrangère :

Parole d'hébergée

« Mon bilan de ces derniers mois, il est bien. J'ai eu ma demande d'asile et là, j'ai trouvé une formation. Je suis accompagnée. Je dois apprendre à utiliser l'ordinateur parce que dans mon stage, j'en ai besoin. Alors je viens m'entraîner sur les ordinateurs de l'Équinoxe. Je vais bientôt aller récupérer mon titre de séjour, on a acheté le timbre fiscal ensemble, c'est bien. »

Hébergée du CHU passée en Insertion en 2025.

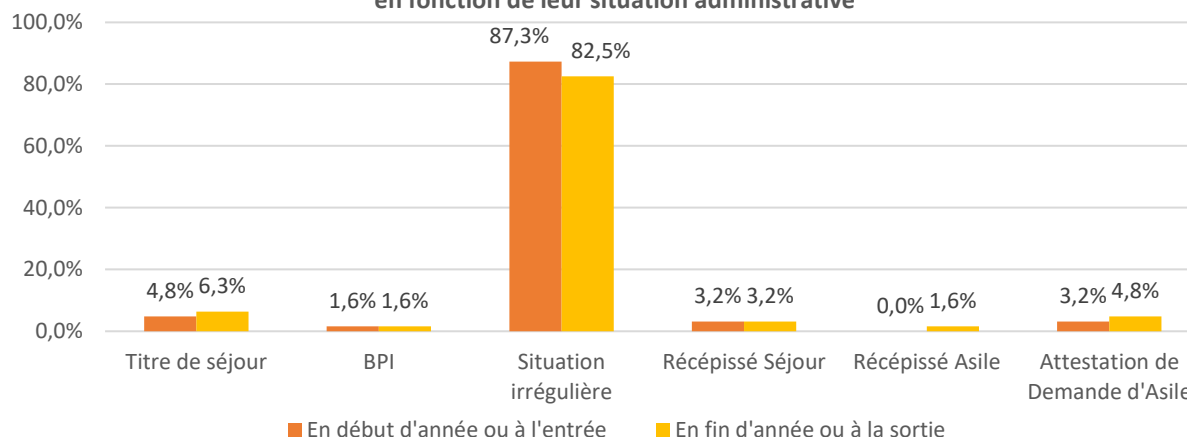
Les adultes de nationalité étrangère représentent 63 personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, soit la totalité des adultes hébergés.

A l'entrée, moins d'un cinquième d'entre eux était en situation régulière, soit 8 personnes sur les 63 personnes de nationalité étrangères hébergées, représentant 12,7 % du total (contre 20,3 % en 2024).

Parmi eux, 3 adultes bénéficiaient d'un titre de séjour

(4,8 %) ; 1 adulte (1,6 %) avait une carte de résident au titre d'une protection internationale ; 2 adultes (soit 3,2 %) avaient un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour auprès des autorités compétentes. Enfin, 2 adultes (soit 3,2 %) avaient une attestation de demande d'asile, en cours d'instruction.

Répartition des adultes étrangers hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur situation administrative



55 adultes (soit 87,3 %) étaient en situation irrégulière. En 2024, ils représentaient 79,7 % de notre public accueilli au Centre d'Hébergement d'Urgence ; 77,6 % en 2023 ; 71,6 % en 2022 ; 48,1 % en 2021 ; et, enfin, 40,5 % en 2020. Ce chiffre ne cesse de croître depuis plusieurs années.

A la sortie ou en fin d'année 2025, les personnes en situation irrégulière représentent désormais 82,5 % du total des adultes de nationalité étrangère, soit 52 personnes. Néanmoins, 1 adulte a obtenu un titre de séjour, 1 autre a obtenu un récépissé de dépôt de demande de titre de séjour bénéficiaire de la protection internationale auprès des autorités compétentes et enfin, 1 autre a déposé une demande d'asile assortie de l'attestation correspondante.

7.3.7 Couverture santé

Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

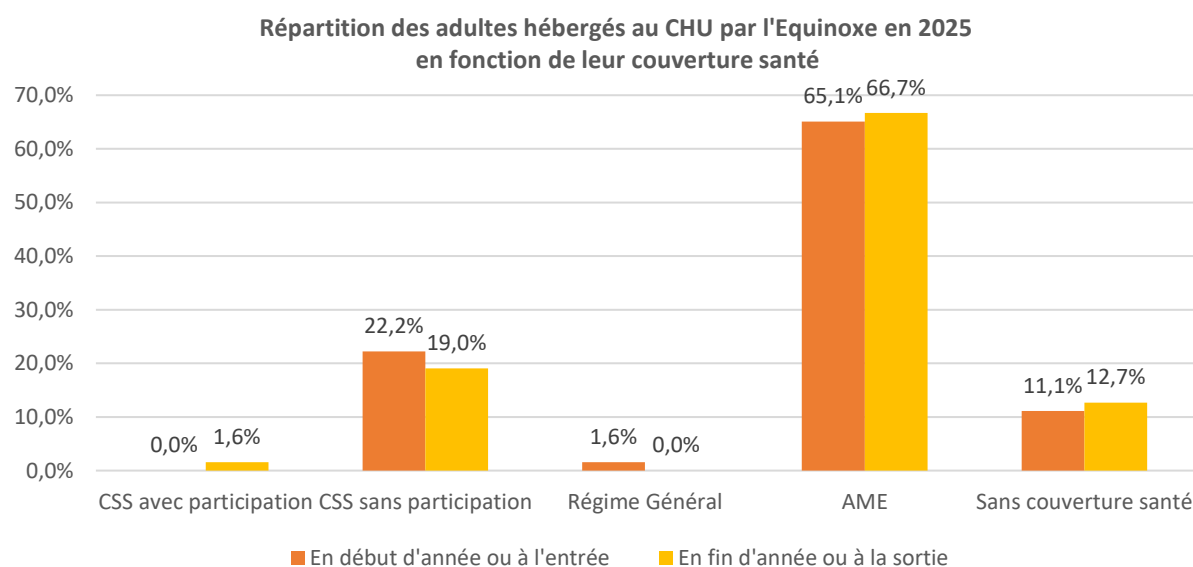
A l'entrée dans le service, 56 sur 63 adultes hébergés (88,9 %) disposaient d'une couverture santé (contre 92,9 % en 2024).



14 adultes (22,2 %) bénéficiaient de la CSS, tandis que 41 adultes (65,1 %) bénéficiaient de l'AME.

1 adulte était affilié au régime général de la Sécurité Sociale.

7 adultes (11,1 %) ne bénéficiaient d'aucune couverture santé à leur entrée dans le service (contre 7,1 % en 2024).



A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les adultes toujours hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence, on constate que le nombre de personne sans couverture sociale a légèrement progressé, passant de 7 adultes (11,1 %) à 8 adultes (12,7 %). La proportion d'adultes bénéficiant de la CSS a diminué au profit du nombre d'adultes bénéficiant de l'AME.

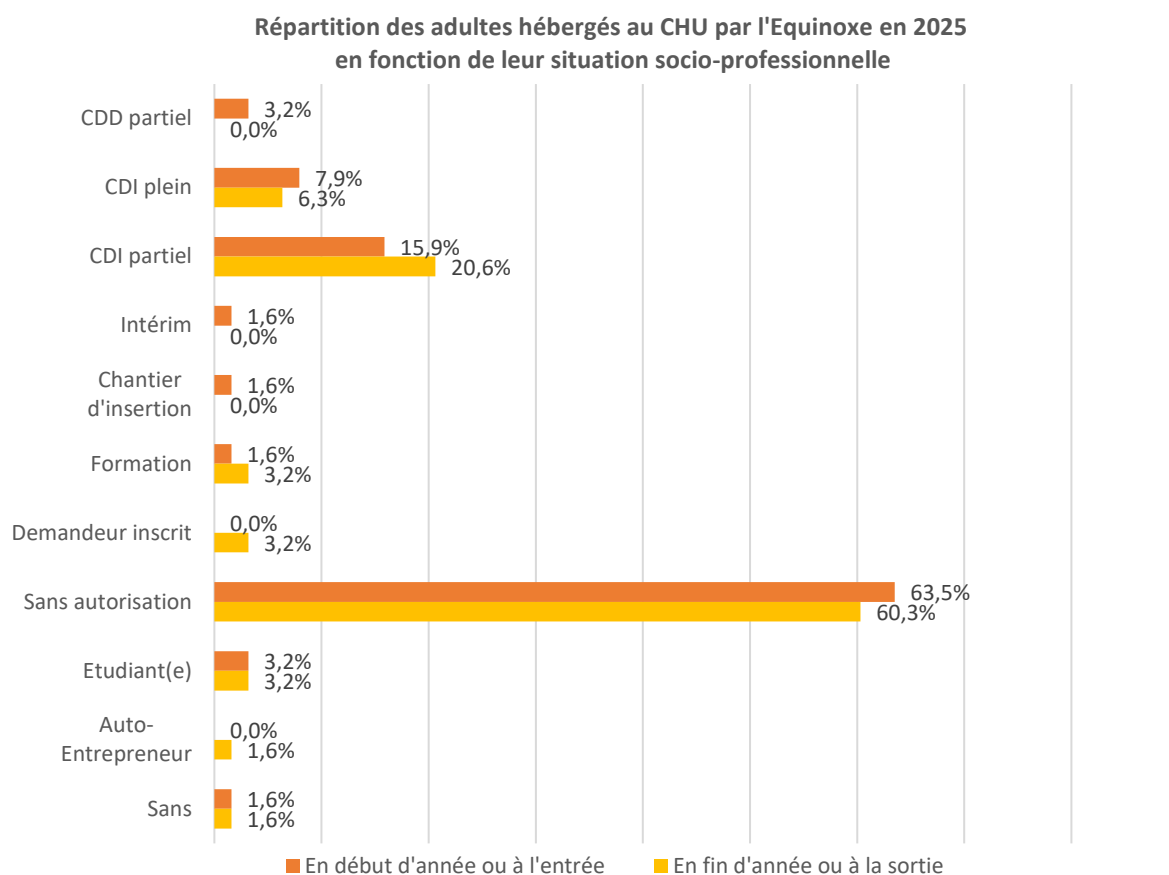
7.3.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée, 41 adultes sur 63 (soit 65,1 %) n'avaient pas d'emploi ou n'avait aucune situation socio-professionnelle. Il est important de souligner que ces adultes n'étaient pas en mesure d'exercer une activité du fait qu'ils n'en avaient pas l'autorisation administrative, en raison de l'irrégularité de leur séjour. En 2024, les personnes sans emploi représentaient 72,9 % des adultes hébergés à leur entrée au Centre d'Hébergement d'Urgence.

19 personnes étaient en emploi : 5 personnes avaient un emploi en CDI à temps plein, 10 un emploi en CDI à temps partiel, et, enfin, 5 un CDD à temps partiel. 1 autre personne était en intérim et 1 dernière en chantier d'insertion. Ainsi, 30,2 % des adultes hébergés étaient en emploi.

Par ailleurs, 1 personne était en formation et 2 personnes en études.



A la sortie ou pour les personnes toujours hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence en fin d'année 2025, le nombre de personnes bénéficiant d'un contrat de travail a diminué de 19 à 17.

38 personnes demeuraient sans autorisation de travail (60,3 %).

7.3.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus, pour les 59 ménages hébergés en 2025 au Centre d'Hébergement d'Urgence, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

52 ménages (88,1 % des ménages hébergés) vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

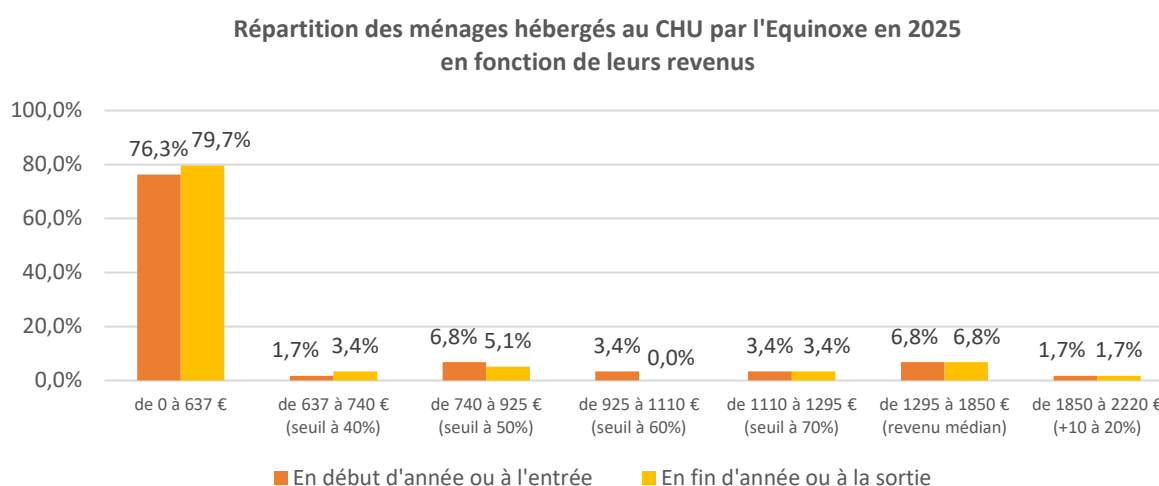
- 40 ménages n'avaient aucunes ressources ;
- 5 ménages avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 1 ménage avait un revenu mensuel compris entre 637 et 740 euros ;
- 4 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 2 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

10,2 % des ménages hébergés, soit 6 d'entre eux, vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian :

- 2 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 4 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

A l'entrée, 1 ménage avait un revenu supérieur au revenu médian.



A la sortie ou pour les ménages toujours hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en fin d'année 2025, 52 ménages sur 59 vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté.

- 40 ménages n'avaient aucunes ressources ;
- 7 ménages avaient un revenu mensuel inférieur à 637 € ;
- 2 ménages avaient un revenu mensuel compris à 637 et 740 € ;
- 3 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

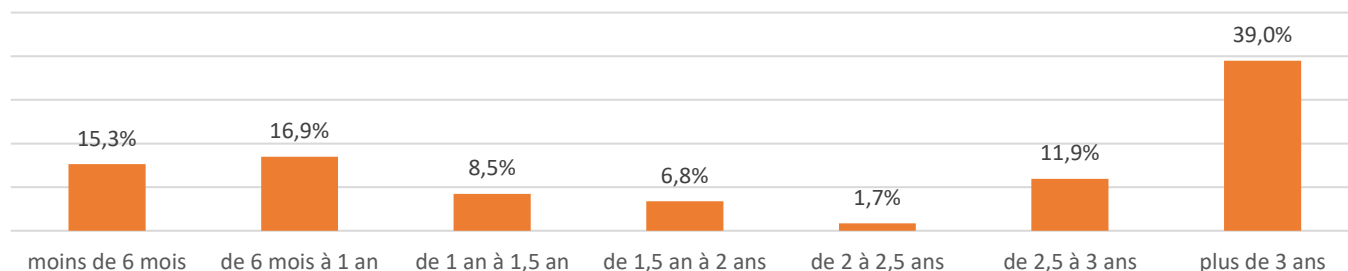
7 ménages sur 59 ménages hébergés vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian :

- 2 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 4 ménages avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

A la sortie, 1 ménage avait un revenu supérieur au revenu médian.

7.3.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés au CHU par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2025



En 2025, la durée moyenne de séjour sur le Centre d'Hébergement d'Urgence a été de 966 jours, soit 31,87 mois ; en 2024, elle était de 780 jours, soit 25,73 mois ; en 2023, de 575 jours, soit 18,99 mois.

Parole d'hébergée

« Ces 6 derniers mois ont été mitigés parce que c'était tantôt positif, tantôt négatif : il fallait confronter la réalité. La vie en communauté, au départ, ça te déstabilise un peu. L'accompagnement social se passe bien. Vous faites de votre mieux pour que je me sente mieux, que je sois à l'aise. Je viens aux cours d'informatique les lundis matin, ça occupe mon esprit. Je trouve qu'ici, tout est bien mis en place pour que je sois bien aussi. Le fait de sortir et voir de nouvelles personnes, c'est bien aussi. »
Hébergée depuis mai 2025.

Il est important de tenir compte du fait que les personnes accueillies sur ce service sont majoritairement en situation irrégulière. Il est donc particulièrement difficile de pouvoir trouver une nouvelle solution d'hébergement, le relogement n'étant, quant à lui, accessible qu'aux seules personnes en situation régulière sur le territoire.

Il ressort des données chiffrées, au 31 décembre 2025, que 9 des 59 ménages hébergés sur le service, soit 15,3 %, sont restés moins de 6 mois sur le service (22,7 % en 2024).

10 ménages (16,9 %) ont été hébergés entre 6 et 12 mois (9,1 % en 2024).

9 ménages (15,3 %), ont été hébergés pendant une période comprise entre 1 et 2 ans (18,2 % en 2024).

8 ménages (13,6 %) ont été hébergés pendant une période comprise entre 2 ans et 3 ans (33,3 % en 2024).

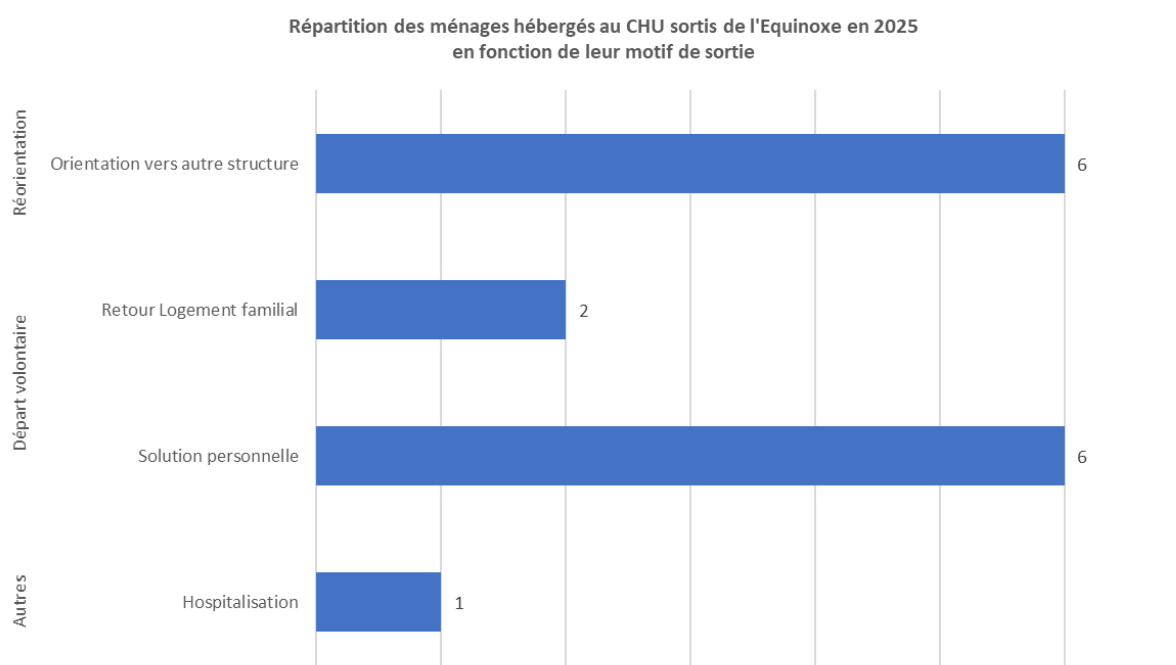
Enfin, 23 ménages (39,00 %) ont été hébergés pendant une période de plus de 3 ans (16,7 % en 2024).

7.3.11 Sorties et orientations

En 2025, 15 ménages sont sortis du Centre d'Hébergement d'Urgence, contre 22 en 2024, 23 en 2023, 31 en 2022 et 26 en 2021.

Parmi eux, 5 ménages ont été réorientés en interne, après régularisation auprès du SIAO, vers le Service d'Accueil d'Urgence de l'Equinoxe (3 ménages) ou, lorsque la condition de régularité sur le territoire était remplie, vers le service Insertion (2 ménages). 1 ménage a été réorienté vers une autre structure d'hébergement adaptée à sa situation.

8 ménages ont décidé de quitter volontairement l'Equinoxe, soit pour retourner auprès de leurs proches, soit pour rejoindre le logement d'un conjoint/concubin, soit parce qu'ils avaient trouvé un emploi dans un autre département. 1 femme a été réorientée vers une structure adaptée à la suite de son accouchement.



7.3.12 Accompagnement social et éducatif

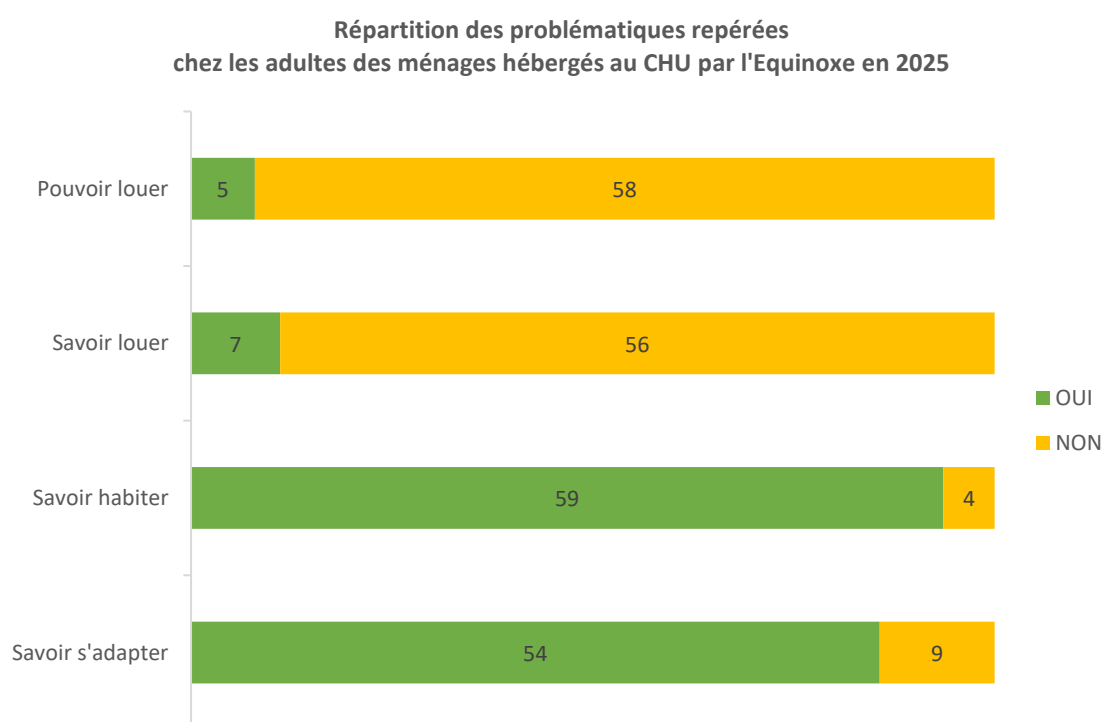
7.3.12.1 Problématiques repérées en matière de logement

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence sont intimement liées à leur situation administrative, leur possibilité d'accéder ou non à l'emploi, et enfin, à leur capacité à appréhender leur environnement.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.

- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des ménages hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence en 2025 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne. La barrière de la langue, qui représente un véritable enjeu d'intégration, nécessite une adaptation de l'accompagnement social pour se faire comprendre des personnes accueillies.

En 2025, le CHRS l'Equinoxe a maintenu une ligne budgétaire pour permettre aux travailleurs sociaux de pouvoir recourir aux services d'un interprète par téléphone, lorsqu'une thématique nécessite une parfaite compréhension de la part tant de la personne accueillie, que du professionnel.

7.3.12.2 Démarches administratives effectuées

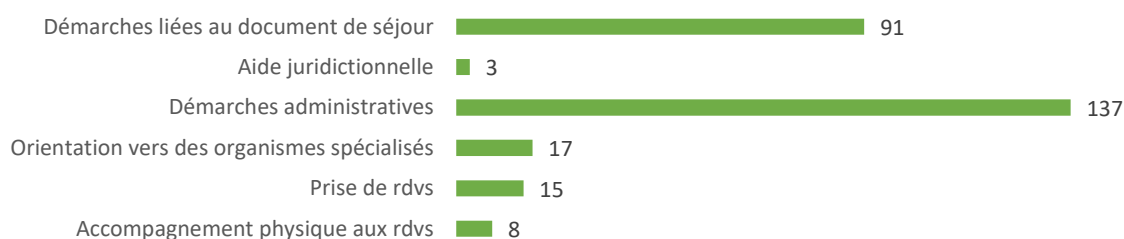
En 2025, l'équipe sociale du CHRS l'Équinoxe a renforcé les accompagnements relatifs à la situation administrative des personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence, notamment en raison du nombre croissant de personnes en situation irrégulière. De nombreux rendez-vous ont été pris pour les personnes accueillies, auxquels les professionnels les ont parfois accompagnés, en fonction de leur degré d'autonomie.

Parole d'hébergée

« Pour mes démarches de papiers, je sais que c'est compliqué en ce moment mais je suis vraiment contente parce que j'ai la chance d'avoir une assistante sociale qui m'aide vraiment. Merci beaucoup. »
Hébergée depuis 2022.

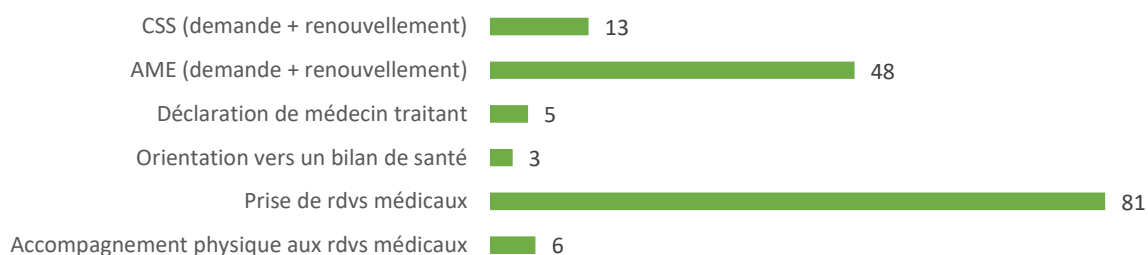
Le nombre de rendez-vous pour réaliser des démarches liées aux documents de séjour et, plus généralement, aux démarches administratives, est en constante augmentation. Enfin, les orientations des personnes accueillies vers des organismes spécialisés, permettant de réfléchir à des perspectives de régularisation, se sont également multipliées en 2025, notamment en raison de la complexité des situations.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la situation administrative des femmes hébergées au CHU en 2025



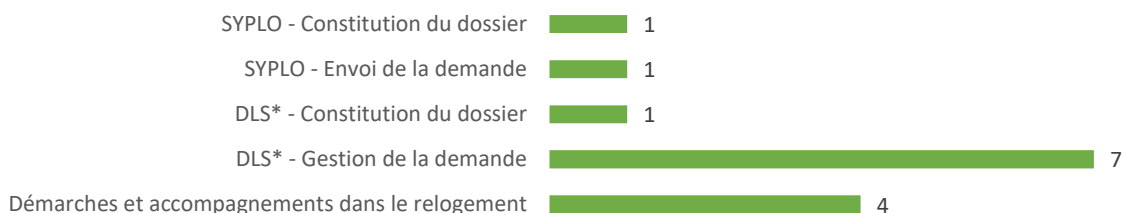
7.3.12.3 Droits sociaux ouverts

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Équinoxe relatifs à la santé des femmes hébergées au CHU en 2025



En 2025, les personnes accueillies au Centre d'Hébergement d'Urgence ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de leurs démarches de santé. Les travailleurs sociaux ont ainsi ouvert et/ou renouvelé de nombreux droits CSS et/ou AME. Le nombre de prises de rendez-vous médicaux est en constante progression. Il est toutefois constaté une plus grande autonomie des personnes accueillies qui se rendent de manière autonome à ces rendez-vous.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs au logement des femmes hébergées au CHU en 2025



* DLS : Demande de Logement Social - ** FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

Pour les hébergés dont la situation administrative le permettait, les travailleurs sociaux ont pu constituer et/ou renouveler des demandes de logement social et apporter leur soutien dans les démarches liées au relogement.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la gestion budgétaire des femmes hébergées au CHU en 2025



En 2025, l'accompagnement budgétaire n'a pas constitué une priorité pour les femmes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence. Toutefois, les travailleurs sociaux ont mis en œuvre des accompagnements budgétaires dans une optique éducative.

7.3.12.4 Formation et emploi

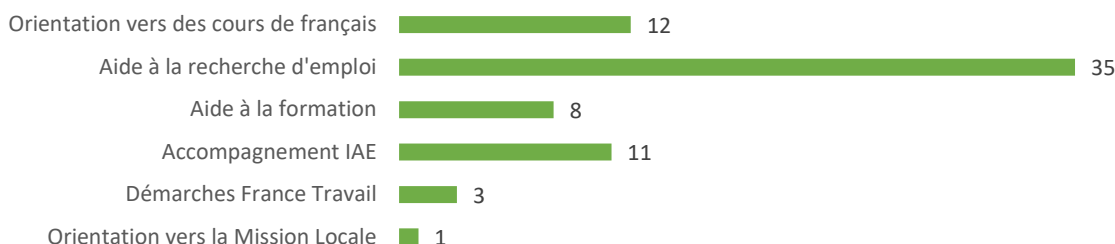
Comme en 2024, cette année 2025 a été marquée par l'orientation vers des cours de français afin de favoriser la compréhension et l'expression des personnes accueillies. Ainsi, pour la deuxième saison consécutive, des cours de français ont été proposés in situ par des bénévoles du Centre Alfred de Vigny de Voisins-le-Bretonneux.

Pour toutes les personnes qui ont pu accéder à ce dispositif, des inscriptions à France Travail ont été effectuées et des aides à la recherche d'emploi proposées.

Parole d'hébergée

« Pour les 6 mois passés, je trouve qu'on a bien avancé. Je vous remercie de tout mon cœur pour tout ce que vous faites pour moi et pour les autres hébergées. »
Hébergée depuis 2021.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des femmes hébergées au CHU en 2025



7.3.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de première nécessité, alimentation...).

Parole d'hébergée

« J'aime participer à toutes les activités. Ça m'aide à apprendre le français pour m'intégrer. »
Hébergée depuis 2022.

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtres et maîtresses de maison lors des visites à domicile, qui ont lieu de façon régulière.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les personnes accueillies permettent une transmission de repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des résidents, d'échanger avec eux autour de leurs besoins et projets.

Dans le cadre des cohabitations « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie suscite parfois des conflits entre les personnes accueillies. L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun des résidents dans les tâches qui leur incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour des activités internes ou externes, via les maisons de quartier ou associations caritatives qui sont proposées. Cela permet d'inscrire les personnes accueillies dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS peut faire face de manière occasionnelle aux besoins de vêtements et de produits d'hygiène.

L'accueil en diffus nécessite néanmoins des capacités d'autonomie chez les personnes accueillies.

**Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe
relatifs à la vie quotidienne des femmes hébergées au CHU en 2025**



Pour l'année 2025, il est important de souligner que les personnes accueillies ont pu bénéficier de dons, particulièrement vestimentaires, pour les adultes. Les familles avec enfants ont également pu se voir distribuer des vêtements, des jouets, mais également des produits tels que des couches ou du lait maternisé.

Parole d'hébergée

« Pour les prochains mois, j'aimerais ton aide pour la santé surtout. Pour les démarches du passeport, c'est bien ce que tu fais. »
Hébergée depuis 2018.

7.3.13 Soutien psychologique

7.3.13.1 Publics reçus

En 2025, ce sont 9 femmes et 1 enfant qui ont sollicité au moins un entretien de soutien psychologique. Il est à noter que cette année, le nombre de demandes d'entretien de soutien psychologique des personnes hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence est en diminution. Il semble plus complexe d'amener les personnes qui en ont la nécessité vers ce type de soutien.

La présence de la psychologue a été sollicitée en 2025 pour les entretiens de soutien individuels, pour certaines situations lors de l'admission, mais également pour des temps d'échange et d'apaisement directement au sein des hébergements.

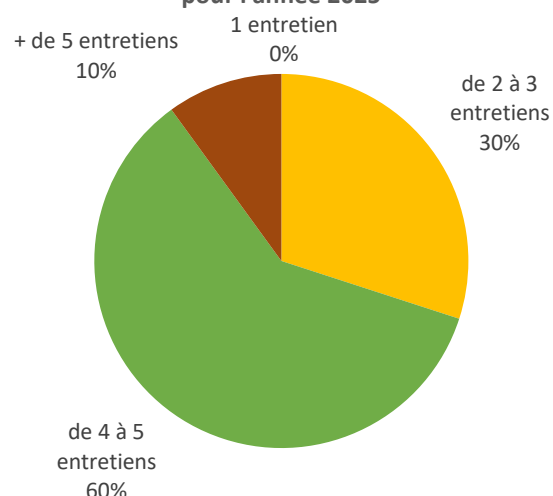
7.3.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Parmi les 10 personnes ayant été reçues en 2025, 6 d'entre elles, dont l'enfant suivi, sont venues à 4 ou 5 entretiens.

1 personne a pu bénéficier de plus de 5 entretiens au cours de l'année. La nécessité d'un espace de parole est clairement exprimée.

Au total, ce sont 43 entretiens qui ont ainsi été réalisés en 2025. Il est à noter qu'aucun des 4 hommes hébergés cette année sur le CHU n'a fait de demande de ce type d'aide.

Fréquences des entretiens réalisés par la psychologue du CHRS avec les hébergées au CHU pour l'année 2025

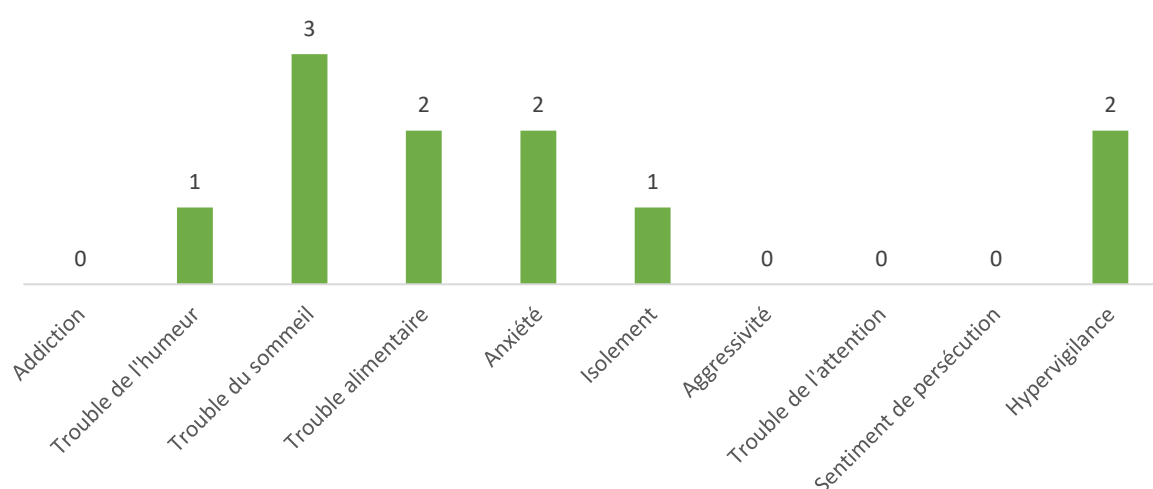


7.3.13.3 Problématiques rencontrées

Un grand nombre de femmes présente des difficultés de sommeil. En effet, la multiplicité de difficultés rencontrées durant leur parcours, et qui n'ont pas été traitées, semblent directement et majoritairement impacter la qualité du sommeil. De plus, les troubles de l'humeur viennent compléter le tableau sémiologique.

2 femmes ont été orientées directement vers le service de l'Étincelle pour travailler en individuel ou en groupe autour des violences subies, soit sur leur parcours de migration, soit en raison de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Tableau représentatif des constats pour l'ensemble des hébergées au CHU sur l'année 2025

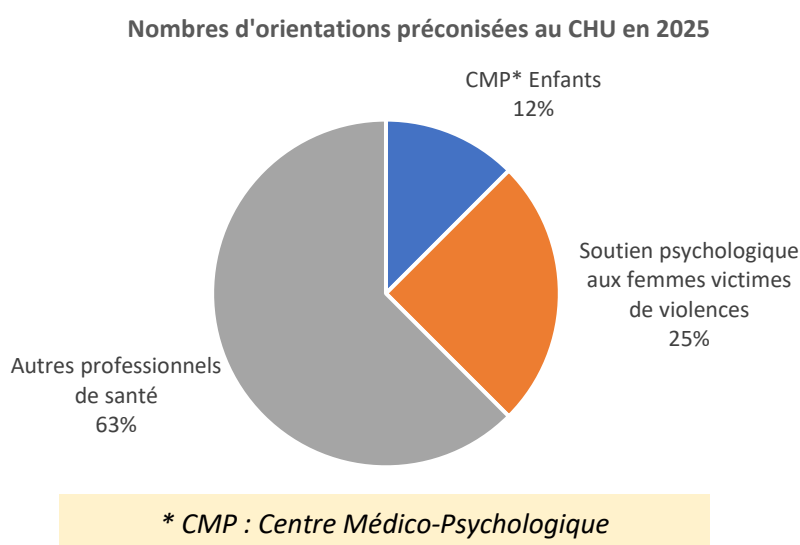


7.3.13.4 Orientations

Les résidentes reçues présentant des pathologies psychosomatiques nécessitent un accompagnement médical.

Cette année, 5 d'entre elles ont été orientées vers un médecin, afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement médicamenteux adapté.

2 d'entre elles ont été orientées vers le service de l'Étincelle afin de travailler le trauma en plus du traitement médicamenteux.



7.3.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service CHU du CHRS l'Équinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien.

Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Educatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

7.3.14.1 Public concerné

Les actions de soutien à la parentalité sont d'autant plus complexes lorsqu'il y a une absence de droit et/ou de ressources impactant au quotidien la vie des familles accueillies.

En fonction des besoins exprimés, l'Educatrice de Jeunes Enfants a ainsi accompagné cette année 6 familles sur le CHU, représentant 8 enfants au total. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à l'année 2024 en raison de la naissance d'un enfant pendant le séjour de ses parents et de 3 suivis de grossesse.

Les enfants et adolescents hébergés au Centre d'Hébergement d'Urgence de l'Équinoxe étaient hébergés sur les communes de :

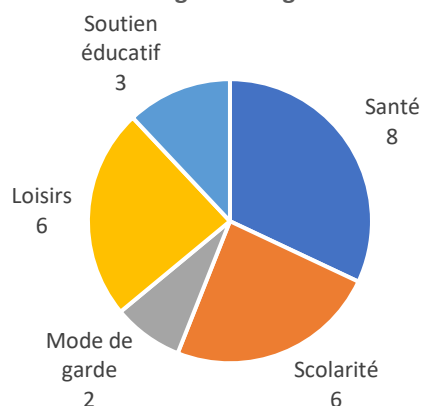
- Trappes ;
- Plaisir ;
- Montigny-le-Bretonneux.

7.3.14.2 Les besoins éducatifs repérés

Les échanges avec les familles ont permis de déterminer des axes de travail pour les 8 enfants accompagnés :

- Santé (8 enfants) ;
- Scolarité (6 enfants) ;
- Soutien éducatif (3 enfants) ;
- Loisirs (6 enfants) ;
- Mode de garde (2 enfants).

Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés au CHU en 2025



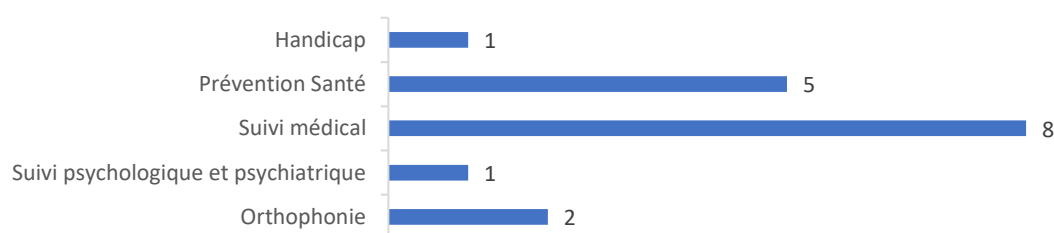
Il est à noter qu'une procédure de placement administratif d'un enfant a été envisagée pour une famille hébergée au sein du CHU, acceptée aussi bien par la mère que par l'enfant concerné. L'Educatrice de Jeunes Enfants a ainsi entamé la démarche, mais la famille n'a finalement pas souhaité donné suite.

7.3.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Le passif douloureux (violences conjugales, traumatismes liés au parcours de vie ou migratoire...) mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financière, etc.), entraînent souvent des troubles chez les enfants, impactant non seulement leur santé mais également leur scolarité.

En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés et l'ouverture ou non des droits vers les prises en charge adaptées (PMI, PASS dans les hôpitaux, Associations de médecins bénévoles, centre de vaccination, PCO, centre de santé sexuelle, etc.). Elle apporte à la fois des conseils, mais également un étayage éducatif.

Nombre d'actions réalisées par l'EJE au CHU en 2025 au niveau de la santé

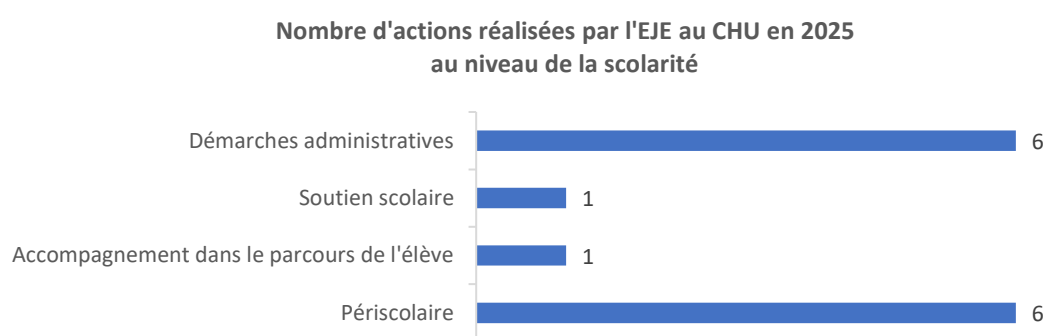


Accompagnement relatif à la scolarité

En lien étroit avec les écoles, l'Educatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatifs autour de la scolarité, auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

L'accompagnement est essentiellement axé sur les démarches administratives et le suivi scolaire/périscolaire de l'enfant avec le ou les parents afin que ceux-ci acquièrent une autonomie :

Accompagnement relatif aux modes de garde

L'Educatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre de modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

Lorsque la situation le permet, et selon les besoins exprimés, elle oriente les familles en structure d'Accueil Petite Enfance. En 2025, 2 enfants ont été accueillis en crèche familiale ou collective sur la commune de Plaisir.

Néanmoins, il est observé que la plupart des familles accueillies en CHU n'ont pas les conditions requises (absence de documents administratifs de séjour régulier, de droits ouverts ou de ressources) pour un accueil pérenne de leur enfant. Afin de rompre l'isolement et permettre à leur enfant de bénéficier d'un lieu de socialisation et d'éveil adapté, elles sont alors orientées vers des lieux d'accueil Parent / Enfant gratuit et anonyme.



Accompagnement relatif aux loisirs

Les loisirs sont souvent peu accessibles aux enfants accueillis en CHU par manque de financement ou de document administratif.

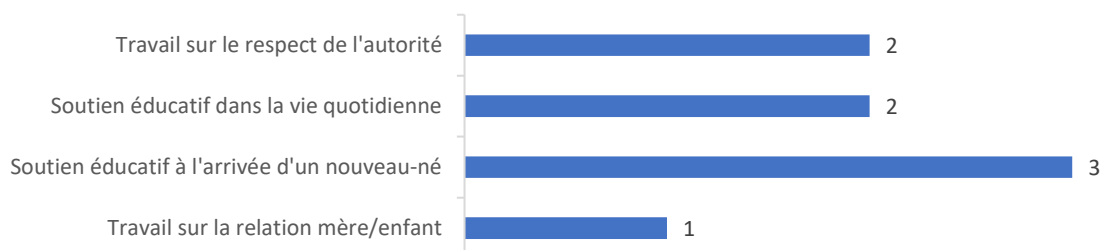
Nombre d'actions réalisées par l'EJE au CHU en 2025
au niveau des loisirs

Accompagnement relatif à l'éducation

Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intra-familiales.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.

Nombre d'actions réalisées par l'EJE au CHU en 2025
au niveau éducatif



7.4 Insertion

Le Service Insertion du CHRS L'Équinoxe regroupe l'ensemble des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement permettant aux personnes accueillies de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le service Insertion s'adresse à toute personne majeure en situation régulière, homme ou femme, avec ou sans enfant, dont la situation relève des missions du CHRS.

Les profils des publics accueillis sont diversifiés : rupture d'hébergement suite à expulsion ou événement familial, sortant de parcours carcéral ou de soin, jeune adulte en formation, réfugié politique, parcours migratoire, fragilité liée à la santé ou au handicap, etc.

L'admission se fait par l'intermédiaire du SIAO Insertion, chargé de réguler les orientations au niveau du département. Dès qu'une place est libre, le SIAO propose des candidatures à l'établissement. Après un entretien de préadmission, le dossier du candidat est étudié par une commission d'admission qui évalue la demande. La Directrice prononce l'admission. Chaque année, en moyenne 145 personnes sont accompagnées en Insertion par l'Équinoxe, soit une soixantaine de familles.

Le premier critère d'admission porte sur l'adéquation de la place et des prestations du CHRS aux besoins et attentes de la personne. Le second concerne la motivation réelle de la personne à s'engager dans un parcours d'insertion, accompagnée par les professionnels du CHRS.

La personne accueillie participe aux frais d'hébergement, en fonction du lieu d'hébergement et de la composition familiale. Ainsi, sur site, la participation est de 17 % des ressources pour une famille jusqu'à deux personnes, et de 12 % pour une famille de 3 personnes et plus. En appartement extérieur, la participation est un forfait mensuel calculé en fonction du logement ou au prorata de la composition familiale si le logement est partagé par plusieurs familles.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2025, le Service Insertion comptabilisait 115 places, ainsi réparties :

- 30 places sur site, dans l'un des 14 studios ;
- 85 places en diffus, réparties sur 23 logements dans le périmètre du Territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Maurepas, Trappes, Coignières et Plaisir).

Les logements, entièrement équipés, peuvent être partagés avec d'autres personnes en fonction des places et des situations.

Durant le séjour, l'accompagnement et le soutien mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire conduisent la personne vers l'autonomie. L'accès aux droits, la vie quotidienne et le budget, l'insertion professionnelle, la santé et le soutien psychologique, le soutien à la parentalité, l'accès au logement sont des axes majeurs.

En lien avec les partenaires et les dispositifs de droit commun, les professionnels assurent un rôle d'évaluation, de conseil, de soutien, d'information et d'orientation.

Chaque accompagnement est assuré par un travailleur social diplômé, référent de la personne accueillie. Le travailleur social référent travaille en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants et la psychologue de l'établissement.

Les personnes accueillies sont régulièrement reçues en entretien individuel ou en entretien familial. Des visites à domicile sont effectuées, aussi bien dans les appartements extérieurs que sur site, par les travailleurs sociaux, ainsi que par les maîtres/maîtresses de maison.

Les travailleurs sociaux accompagnent les familles dans l'accomplissement de leurs démarches, en s'appuyant également dans cette optique sur un réseau de partenaires.

La famille signe un contrat de séjour. Chacun de ses membres, y compris les enfants de plus de 6 ans, bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé. Ce projet, qui est élaboré en concertation avec la personne accueillie, dont l'adhésion et la collaboration sont activement recherchées, repose sur des objectifs clairement définis. Les familles sont conseillées et encadrées pour les ressources et les moyens à mobiliser, les personnes à solliciter et les échéances à respecter. L'élaboration du projet individualisé permet à chaque personne de définir ses priorités dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Le séjour a vocation à déboucher sur un accès au logement autonome, dans le parc social, voire dans le parc privé, pour les parcours les plus aboutis, ce qui est le cas de la majorité des sorties.

Cependant, dans certaines situations, il peut se conclure par une orientation vers un autre dispositif adapté ou une solution en logement intermédiaire, ce qui ne signifie pas que le séjour soit un échec. Au contraire, pour certains, cette expérience est l'occasion de réfléchir à ses choix de vie, de prendre conscience des freins à l'insertion professionnelle ou de s'engager dans une démarche de soins.

Au moment de la sortie, un suivi social peut être mis en place par des mesures d'AVDL* ou d'ASLL** afin d'assurer une transition vers l'autonomie pour les situations les plus fragiles. Cet accompagnement est assuré par des organismes extérieurs à la demande de la personne ou du bailleur.

**AVDL : Accompagnement vers et dans le logement*

***ASLL : Accompagnement social lié au logement*

Enfin, des animations sont proposées aux personnes accueillies, qui restent libres d'y participer ou non. Ces animations et ateliers collectifs ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'expression et les échanges, et de promouvoir l'insertion par le biais d'outils plus ludiques et moins formels que ceux traditionnels de l'accompagnement social. L'animation socioculturelle favorise enfin l'ouverture sur l'environnement local.

7.4.1 Nombre de personnes accompagnées

Au cours de l'année 2025, 159 personnes, soit 88 familles, composées de 60 enfants et 99 adultes, ont été hébergées et suivies en Insertion, contre 167 personnes, représentant 80 familles en 2024. Parmi les adultes, on dénombrait 74 femmes et 25 hommes. Parmi les 60 enfants, on dénombrait également 2 jeunes majeurs.

Parole d'hébergée

« Je vais bien. Beaucoup de choses ont changé pour moi depuis que je suis ici. Je vous remercie pour tout. J'ai hâte maintenant de finir avec le divorce. »
Hébergée depuis mai 2024.

Le nombre de personnes accueillies est donc demeuré relativement stable ces trois dernières années.

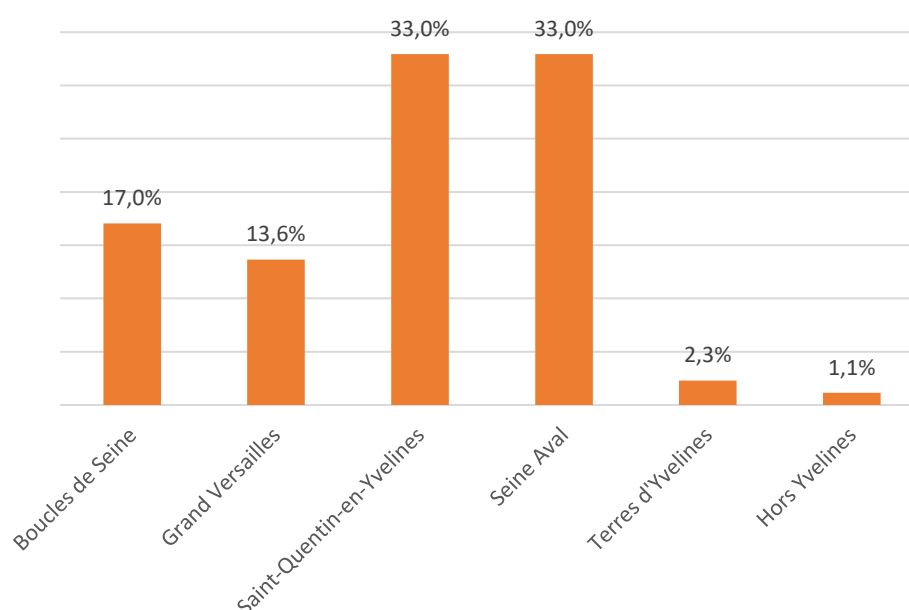
7.4.2 Origine géographique / Suivi Assistante Sociale de secteur / Type de logement antérieur

Un tiers des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025, soit 33 % des ménages proviennent du TAD Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 29 ménages sur 88 (38,8 % en 2024, correspondant à 31 ménages ; 50 % en 2023, correspondant à 44 ménages ; 49,4 % en 2022, correspondant à 41 ménages).

Un autre tiers des ménages (33 %) des ménages proviennent du TAD Seine Aval, soit 29 d'entre eux (23 ménages en 2024). Viennent ensuite le TAD Boucles de Seine, pour 17,00 % (soit 15 ménages, contre 13 en 2024), le TAD Grand Versailles, pour 13,6 % (soit 12 ménages, contre 11 ménages en 2024), et enfin, le TAD Terres d'Yvelines pour 2,3 % (soit 2 ménages, contre 1 ménage en 2024).

1 ménage provient d'un TAD hors département (1 ménage également en 2024).

Répartition des ménages hébergés en Insertion en 2025 en fonction du TAD de rattachement



Concernant les logements qu'occupaient antérieurement les ménages hébergés en Insertion, 65 % d'entre eux (57 ménages sur 88) sortaient d'une structure d'hébergement (CADA, CHRS, CHU, dispositif 115, dispositif asile, résidence sociale, FJT ...), contre 64 % en 2024, 60,2 % en 2023, 63 % en 2022 et 66 % en 2021.

Parmi ces 57 ménages, il est souligné que 20 ménages (soit 35 % du total, contre 23 % en 2024) étaient auparavant hébergés au sein d'un dispositif asile. 15 autres ménages (soit 26 %) étaient auparavant hébergés dans un dispositif relevant du 115.

2,3 % des ménages accueillis (2 ménages) étaient auparavant locataires dans le parc social, contre 3 % - représentant 2 ménages - en 2024 et se sont vus expulser de leur logement.

25 % d'entre eux (22 ménages) étaient hébergés soit dans un cadre conjugal (2 ménages), soit familial (6 ménages), soit amical (14 ménages), contre 26 % représentant 21 ménages en 2024.

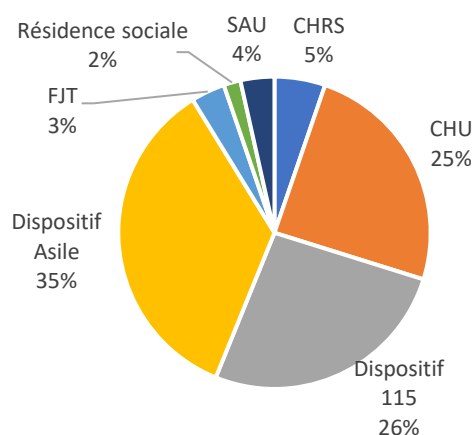
Enfin, 6,8 % d'entre eux (6 ménages) étaient précédemment sans domicile fixe (errance ou squat), contre 8 % - représentant 6 ménages - en 2024.

7.4.3 Motif d'admission

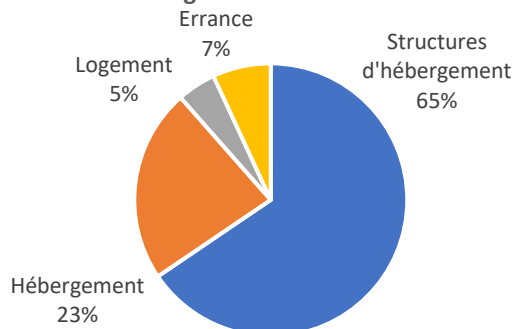
Il ressort des données de l'année 2025 que le premier motif d'admission en Insertion concerne les sorties de structures et hôtels, représentant ainsi 65 % du total des admissions, soit 57 ménages sur 88 hébergés dans le service. Ce chiffre poursuit la hausse initiée en 2024 en comparaison de l'année précédente : ainsi, ce motif d'admission représentait 63,8 % en 2024, 60,2 % en 2023, 61,4 % en 2022, 57,4 % en 2021 et 43,5 % en 2020.

Les expulsions locatives représentaient 5 %, soit 2 ménages, contre 3 % (soit 2 ménages) en 2024.

Répartition des 65% des logements antérieurs en structure d'hébergement



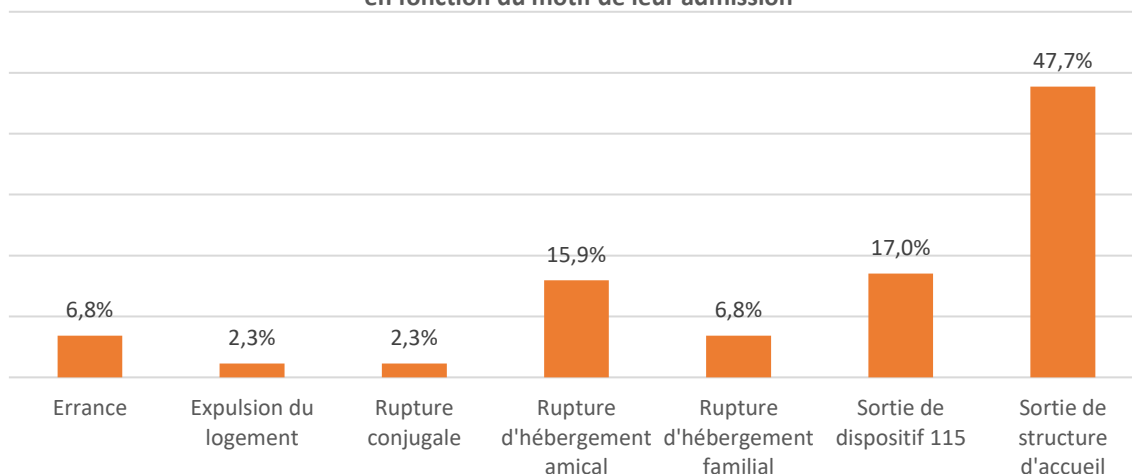
Répartition des ménages hébergés en Insertion en 2025 selon leur type de logement antérieur



Dans 25 % des cas, soit pour 22 ménages, l'admission en Insertion faisait suite à une rupture d'hébergement, qu'il ait été familial (6 ménages), conjugal (2 ménages) ou encore amical (14 ménages). En 2024, 23,8 % des admissions étaient concernés par ce motif d'admission représentant 19 ménages.

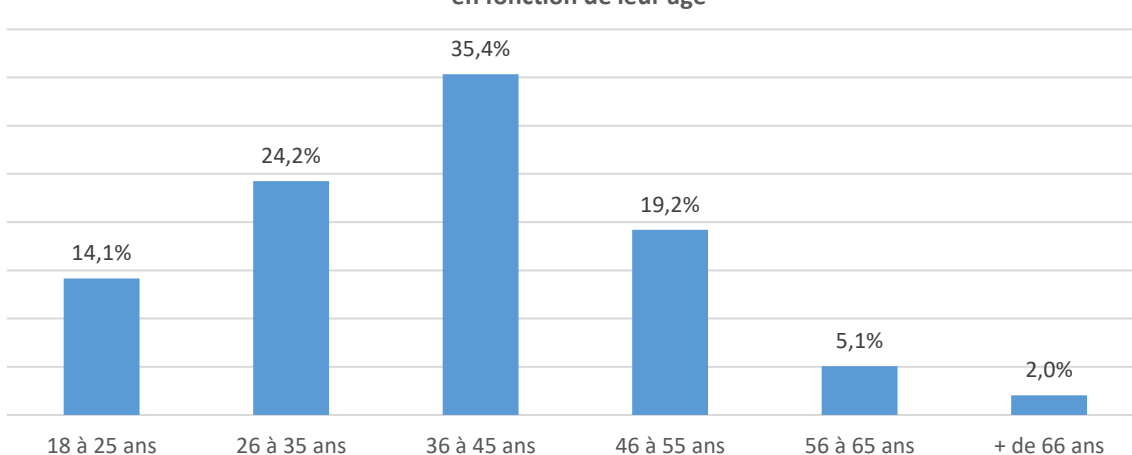
Enfin, 6 ménages (soit 6,8 %) ont indiqué provenir d'un parcours d'errance. Ce motif concernait 6 ménages en 2024, 11 ménages en 2023, 10 ménages en 2022 et 5 ménages en 2021. Après une forte progression enregistrée pour ce motif en 2022, celui-ci se stabilise sur 2025.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction du motif de leur admission



7.4.4 Âge des adultes et des enfants

Répartition des adultes accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur âge

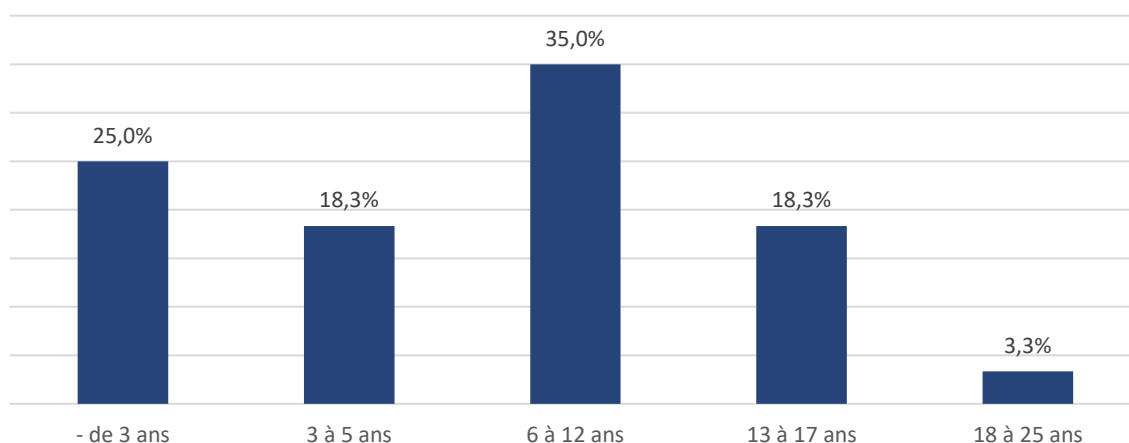


En 2025, la tranche d'âge la plus représentée en Insertion est celle des 36-45 ans pour 35,4 % (39,1 % en 2024), soit 35 personnes, puis des 26-35 ans pour 24,2 % (23,9 % en 2024), soit 24 personnes.

La tranche d'âge des 46-55 ans représente 19 personnes (soit 19,2 % des adultes hébergés en Insertion - contre 19,6 % en 2024) suivie des 18-25 ans pour 14 personnes (soit 14,1 % des adultes hébergés en Insertion - contre 10,9 % en 2024).

Enfin, la tranche d'âge des 56-65 ans représente 5,1 % (contre 4,3 % en 2024) des adultes hébergés, soit 5 adultes. 2 adultes ont plus de 66 ans.

Répartition des enfants des ménages accueillis en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur âge



Parmi les enfants des ménages accueillis en 2025 en Insertion, soit 60 enfants, la tranche d'âge des 6-12 ans est la plus importante, représentant 35 % du total (33,3 % du total en 2024), soit 21 enfants sur 60.

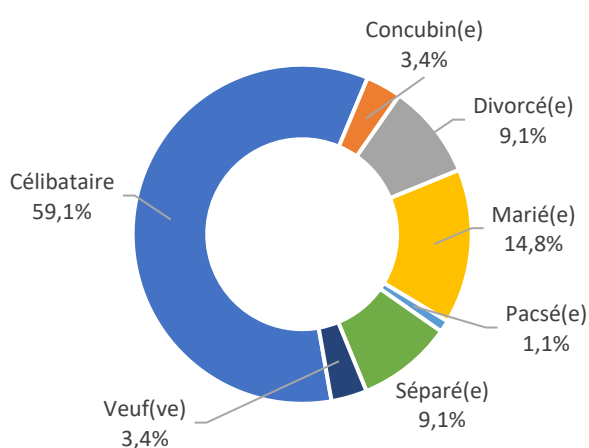
Vient ensuite la tranche d'âge des moins de 3 ans, représentant 25 % du total (26,7 % du total en 2024), soit 15 enfants sur 60.

Les tranches d'âge des 3-5 ans, mais également des 13-17 ans, représentent chacune 18,3 % du total, soit 11 enfants dans chaque tranche d'âge.

Parmi les 60 enfants, 2 ont plus de 18 ans et sont donc de jeunes majeurs, accompagnés en individuel par un travailleur social référent.

7.4.5 Sexe, situation matrimoniale et nombre d'enfants par ménage

Répartition des ménages hébergés en Insertion
par l'Equinoxe en 2026 en fonction de leur
situation matrimoniale



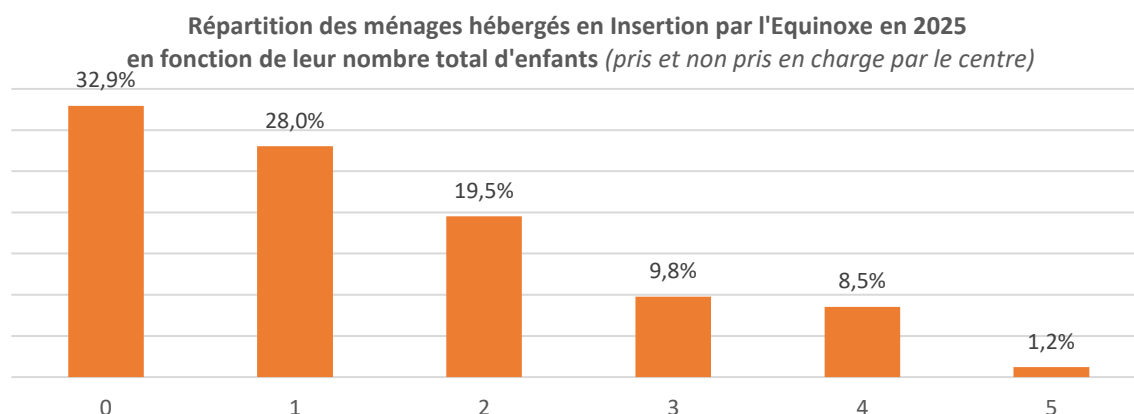
En 2025, sur 99 adultes (hors jeunes majeurs) accueillis en Insertion, 74 étaient des femmes, contre 25 hommes. La part des hommes demeure stable ; pour rappel, la structure a réservé 2 logements extérieurs à l'hébergement d'hommes, en particulier bénéficiaires de la protection internationale.

52 ménages sur 88 (soit 59,1 %, contre 62,5 % en 2024) étaient célibataires, tandis que 17 ménages (19,3 %, contre 16,3 % en 2024) étaient en couple, dont 13 mariés, 3 en concubinage et 1 pacsés.

16 ménages (18,2 % contre 20 % en 2024) étaient divorcés ou séparés et 3 ménages (contre 1 ménage en 2024) étaient des personnes veuves.

La majorité des ménages était des familles monoparentales, dont le responsable du foyer était une femme.

32,9 % des ménages étaient sans enfant ; ils étaient 27,5 % en 2024. Une majorité d'entre eux avait un ou plusieurs enfants, dont certains ne vivent pas avec leurs parents.



7.4.6 Nationalité et situation administrative

Il est rappelé que l'ensemble des personnes hébergées en Insertion est en situation régulière puisqu'il s'agit d'une condition sine qua non pour pouvoir intégrer ce Service.

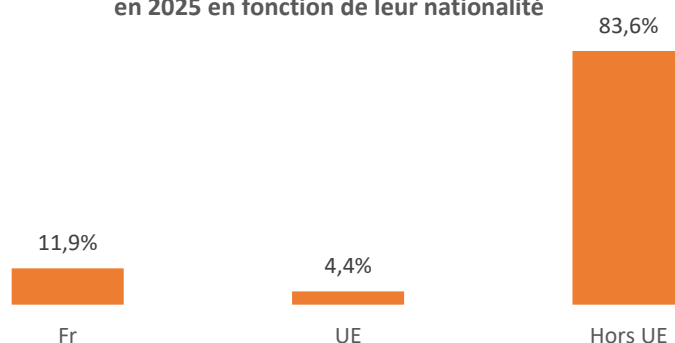
En 2025, la majorité des personnes, adultes et enfants, soit 83,6 %, représentant 133 personnes sur 159, était issue de pays hors Union Européenne.

Cette part augmente d'année en année : ainsi en 2024, 76,6 % des personnes hébergées étaient issus de pays hors Union Européenne ; 70,8 % en 2023 ; 63,2 % en 2022 ; 50,8 % en 2021 ; 33,9 % en 2020.

En parallèle, 11,9 % d'entre eux (19 personnes) étaient de nationalité française (19,8 % en 2024 ; 28 % en 2023 ; 35,5 % en 2022 ; 42,7 % en 2021).

Enfin, 7 personnes (4,4 %) étaient issues de pays européens (3,6 % en 2024).

Répartition des personnes hébergées en Insertion par l'Equinoxe en 2025 en fonction de leur nationalité



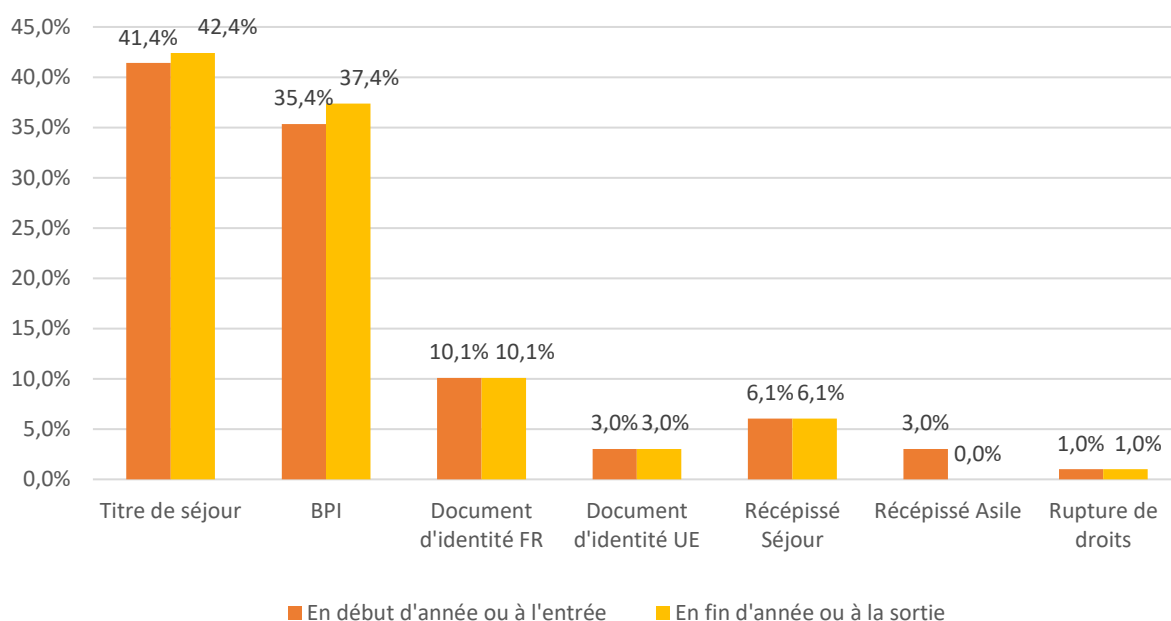
Parmi les 99 adultes accueillis en Insertion au sein de l'établissement, 38 personnes bénéficiaient d'une protection internationale conférée par l'OFPRA ou la CNDA (soit 38,4 %), incluant les personnes sous

attestation de prolongation d'instruction, en attente de leur carte de résident, tandis que 47 autres personnes (soit 47,5 %) détenaient un titre de séjour annuel ou pluriannuel ou un récépissé de première demande ou de renouvellement.

Il est souligné que le nombre de personnes bénéficiant d'une protection internationale hébergées par la structure croît d'années en années.

Par ailleurs, en fin d'année, 1 personne était en rupture de droits, en raison des difficultés rencontrées pour prendre un rendez-vous de renouvellement de titre de séjour.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur situation administrative



7.4.7 Couverture santé

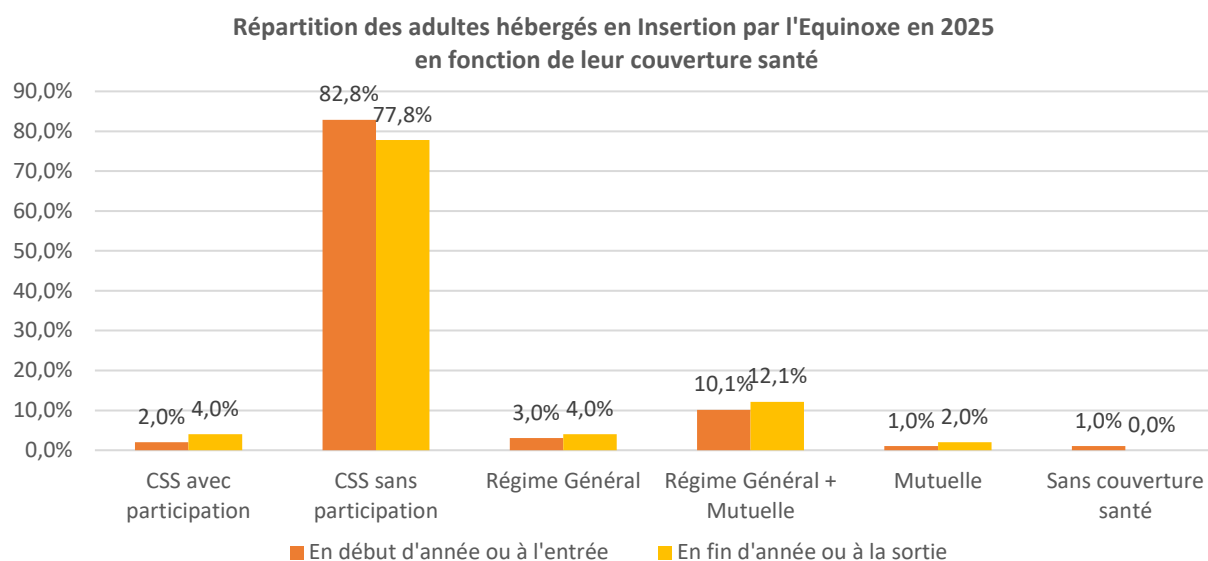
Comparatif entrée/sortie au regard de la couverture santé :

A l'entrée dans le Service en 2025, 99 % des adultes, soit 98 personnes, ouvraient droit à une couverture santé. Ils étaient 95,7 % en 2024.

84,8 % des adultes hébergés en Insertion étaient couverts au titre de la CSS, avec ou sans participation financière, soit 84 adultes (contre 80,4 % en 2024).

3 adultes (3 %) bénéficiaient d'une couverture du régime général mais sans complémentaire, tandis que 10 autres adultes (10,1 %) disposaient d'une couverture du régime général de la Sécurité Sociale, associée à une complémentaire santé.

1 personne (1 %) n'avait aucune couverture santé à son entrée (contre 4,3 % en 2024).



A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, tous les adultes hébergés bénéficiaient d'une couverture santé.

4 adultes (4 %) bénéficiaient d'une couverture du régime général mais sans complémentaire, tandis que 12 autres adultes (12,1 %) disposaient d'une couverture du régime général de la Sécurité Sociale, associée à une complémentaire santé.

7.4.8 Situation socio-professionnelle

Comparatif entrée/sortie au regard de la situation socio-professionnelle :

A leur entrée en 2025, moins de la moitié des adultes accueillis en Insertion était demandeur d'emploi (41,4 %, soit 41 personnes sur 99). 13 d'entre eux (13,1 %) étaient sans situation socio-professionnelle à leur entrée. En 2024, les demandeurs d'emploi représentaient 41,3 % du total des adultes hébergés et 46,2 % en 2023.

28 d'entre eux étaient inscrits à France Travail.

48 personnes, soit 48,5 % du total des adultes accueillis (40,2 % en 2024 ; 34,4 % en 2023 ; 49,4 % en 2022) avaient un emploi, dans les proportions suivantes :

- 19 personnes (19,2 %) étaient en CDI à temps plein,
- 10 personnes (10,1 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 3 personnes (3 %) étaient en CDD à temps plein,
- 8 personnes (8,1 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 2 personnes (2 %) bénéficiaient d'un contrat aidé,
- 4 personnes (4 %) étaient en intérim,
- 2 personnes (2 %) étaient en chantier d'insertion.

8 personnes (8,1 %) étaient en formation.

1 personne avait fait valoir ses droits à la retraite ; 1 autre personne bénéficiait d'un contrat d'engagement jeune.

A la sortie ou pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion en fin d'année 2025, la situation au regard de la situation socio-professionnelle a évolué positivement. Ainsi, 57 personnes (57,6 % contre 48,5 % à l'entrée) ont un emploi, ce qui représente une progression de 9,1 %, dans les proportions suivantes :

- 25 personnes (25,3 %) étaient en CDI à temps plein,
- 11 personnes (11,1 %) étaient en CDI à temps partiel,
- 4 personnes (4 %) étaient en CDD à temps plein,
- 7 personnes (7,1 %) étaient en CDD à temps partiel,
- 3 personnes (3 %) bénéficiaient d'un contrat aidé,
- 4 personnes (4 %) étaient en intérim,
- 3 personnes (3 %) étaient en chantier insertion.

7 adultes (7,1 %) étaient désormais en formation. 9 adultes étaient toujours sans situation socio-professionnelle, notamment en raison de difficultés de compréhension linguistique rendant l'entrée dans l'emploi complexe.

25 % des adultes accueillis en Insertion étaient demandeurs d'emploi (25 adultes contre 28 à l'entrée), tous inscrits à France Travail.

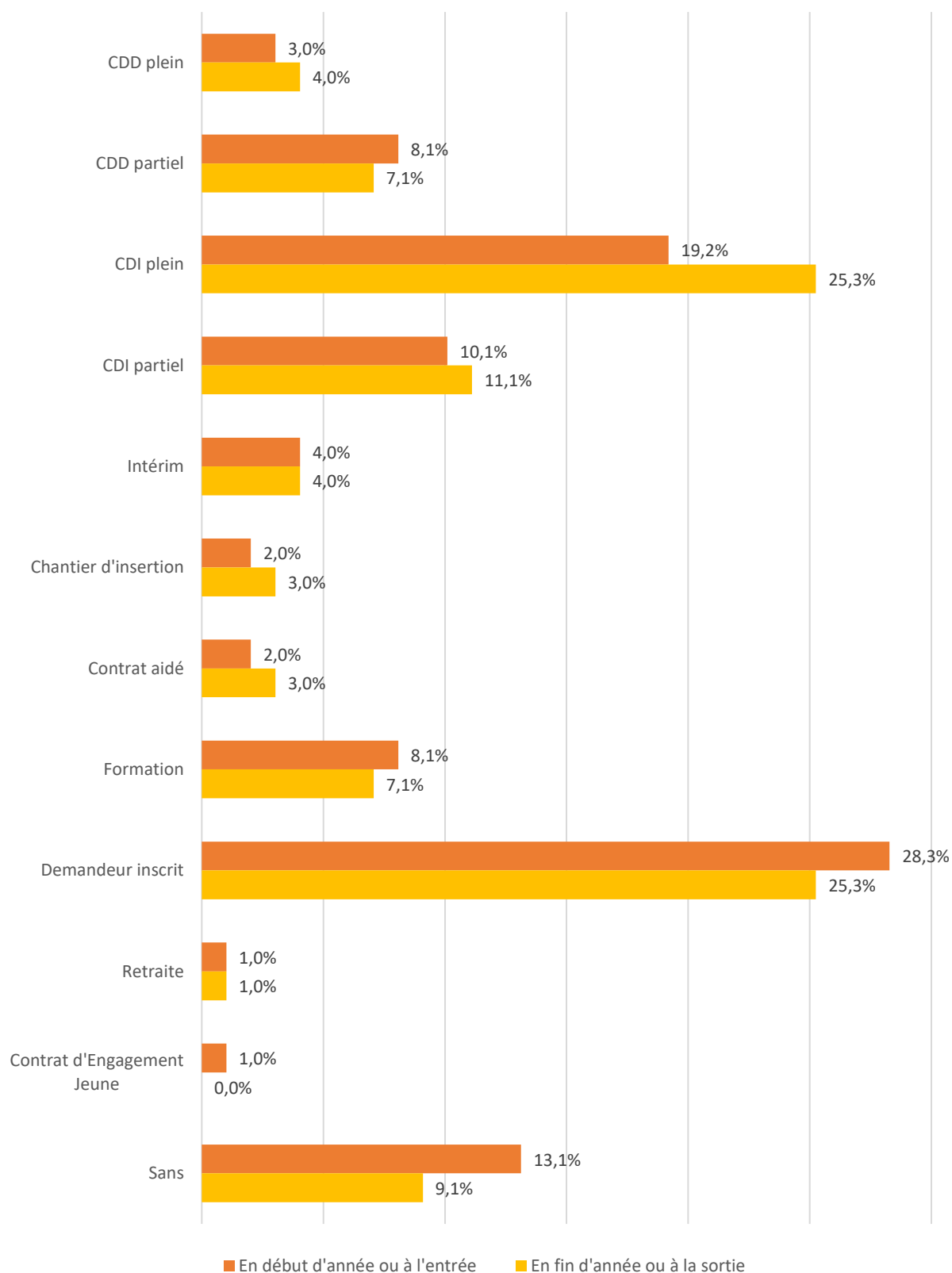
1 personne était toujours à la retraite.

Parole d'hébergée

« Je peux voir ma référente sociale quand j'en ai besoin et cela me convient. Ma situation a évolué maintenant que j'ai ma carte de séjour. J'ai bientôt rendez-vous avec France Travail pour faire une remise à niveau en français puis effectuer une formation d'assistante de vie aux familles. J'ai auparavant fait du bénévolat pour les personnes âgées et j'aimais bien ce travail. »

Hébergée depuis mars 2023.

Répartition des adultes hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur situation socio-professionnelle



7.4.9 Ressources

Comparatif entrée/sortie au regard des ressources :

En corrélation avec le niveau d'emploi évoqué ci-dessus pour les 88 ménages du service Insertion, les tranches de revenus à l'entrée sont les suivantes :

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

45,5 % des ménages hébergés, soit 40 d'entre eux, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 19 ménages (21,6 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 5 ménages (5,7 %) avaient un revenu mensuel compris entre 637 et 740 euros ;
- 9 ménages (10,2 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 7 ménages (8,0 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.

Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

38,4 % des ménages hébergés, soit 33 d'entre eux vivaient au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du revenu médian, avec un revenu mensuel inférieur à 1.850 euros.

- 6 ménages (6,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 27 ménages (30,7 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

Revenus supérieurs au revenu médian (1.850 euros) :

15 ménages (17,4 %) avaient un revenu supérieur au revenu médian :

- 6 ménages (6,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.850 et 2.220 euros ;
- 9 ménages (10,2 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.220 euros.

A la sortie ou en fin d'année 2025, pour les adultes toujours hébergés sur le Service Insertion, la situation au regard des revenus, en corrélation avec l'évolution de la situation dans l'emploi, a également progressé à la hausse.

Revenus compris entre 0 et 1.110 euros (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) :

Ainsi, 36 ménages (contre 40 à l'entrée) soit 40,9 %, vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit avec un revenu mensuel inférieur à 1.110 euros :

- 9 ménages (10,2 %) avaient un revenu mensuel inférieur à 637 euros ;
- 7 ménages (8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 637 et 740 euros ;
- 7 ménages (8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 740 et 925 euros ;
- 13 ménages (14,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 925 et 1.110 euros.



Revenus compris entre 1.110 et 1.850 euros (revenus inférieurs au revenu médian) :

39 ménages soit 44,8 %, vivaient au-dessous du revenu médian, mais au-dessus du seuil de pauvreté, contre 33 à l'entrée.

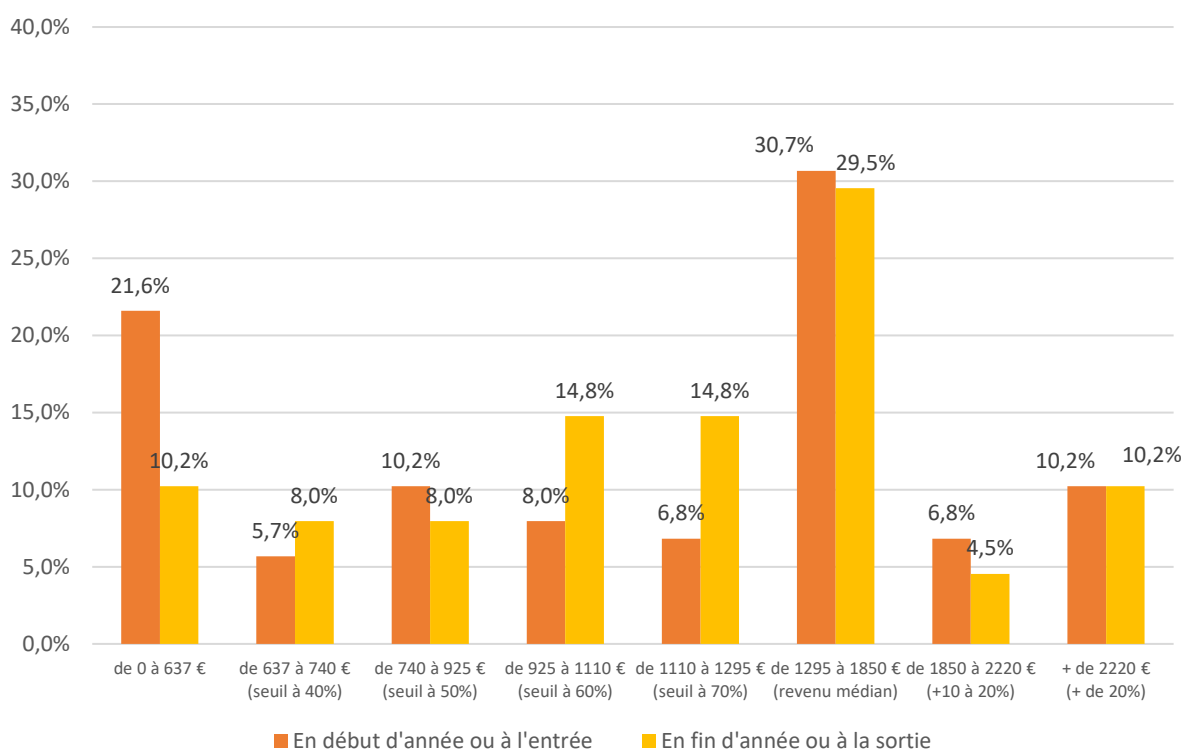
- 13 ménages (14,8 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.110 et 1.295 euros ;
- 26 ménages (29,5 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.295 et 1.850 euros.

Revenus supérieurs au revenu médian (1.850 euros) :

13 ménages (contre 15 à l'entrée) soit 14,9 % avaient un revenu supérieur au revenu médian :

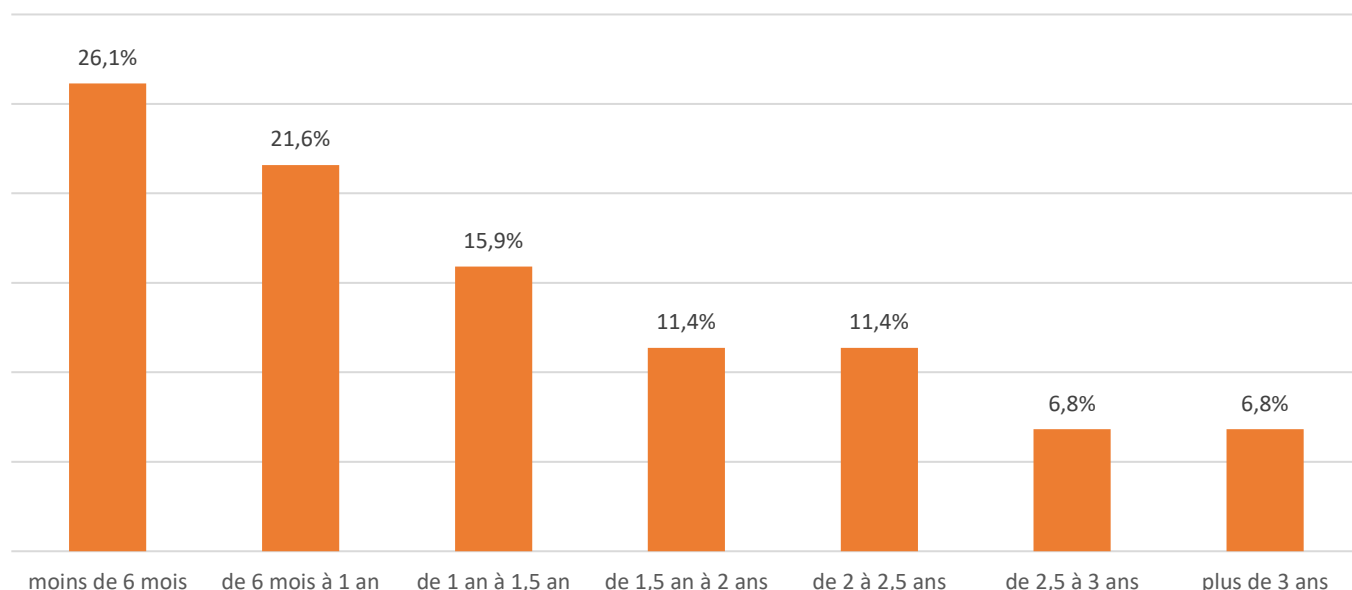
- 4 ménages (4,5 %) avaient un revenu mensuel compris entre 1.850 et 2.220 euros ;
- 9 ménages (10,2 %) avaient un revenu mensuel supérieur à 2.220 euros.

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leurs revenus



7.4.10 Durée de séjour

Répartition des ménages hébergés en Insertion par l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur durée de séjour au 31/12/2025



En 2025, la durée moyenne de séjour sur le Service Insertion était de 519 jours, soit 17,14 mois ; en 2024, celle-ci était de 499 jours, soit 16,46 mois ; en 2023, 500 jours, soit 16,48 mois ; en 2022, 520 jours, soit 17,15 mois ; en 2021, 540 jours, soit 17,80 mois ; en 2020, 507 jours, soit 16,74 mois.

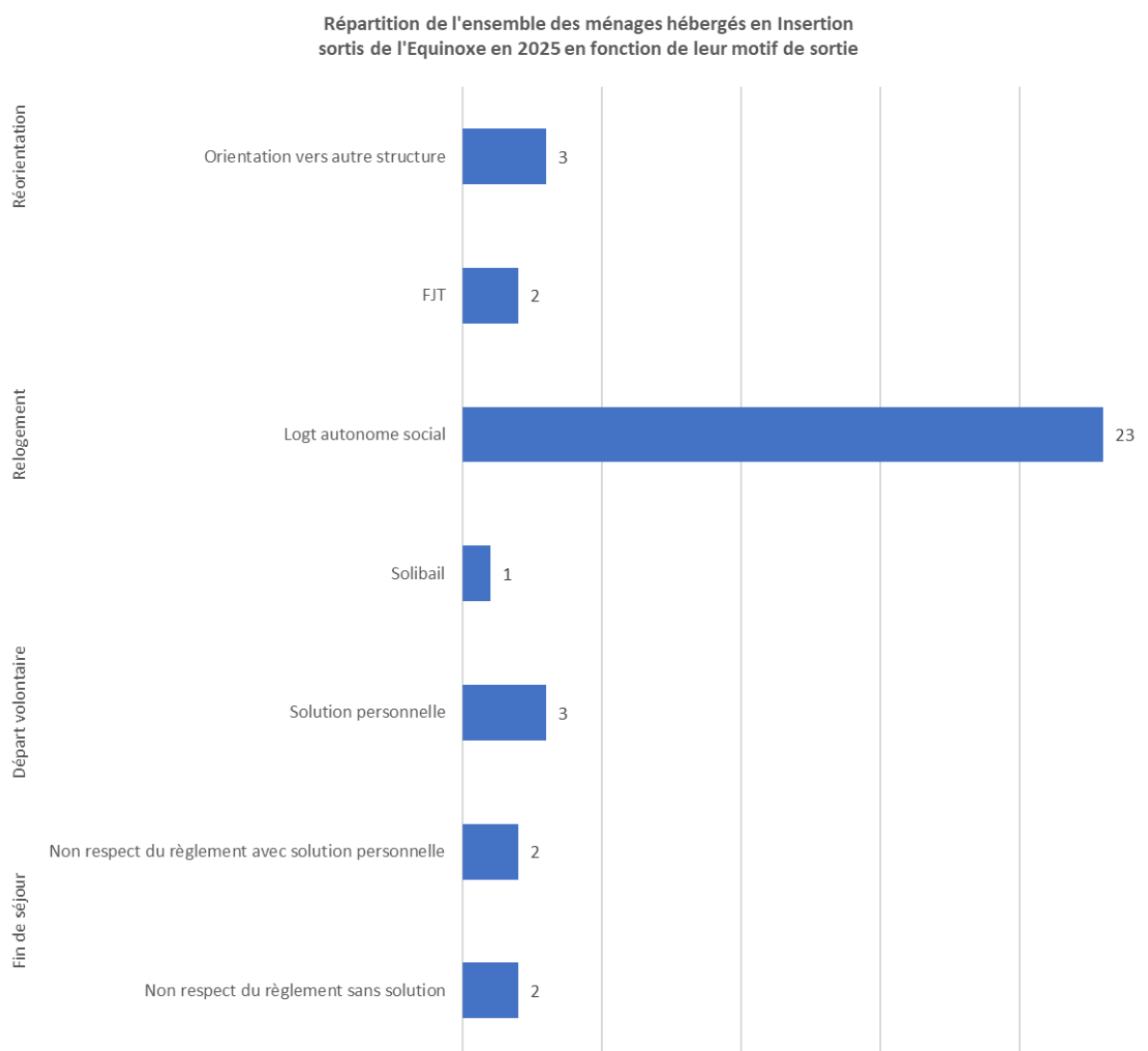
- Durée de séjour inférieure à 6 mois : 23 ménages sur 88 (26,1 % - contre 18,8 % en 2024) ;
- Durée de séjour comprise entre 6 mois et 1 an : 19 ménages sur 88 (21,6 % - contre 22,5 % en 2024) ;
- Durée de séjour comprise entre 1 et 2 ans : 284 ménages sur 88 (27,3 % - contre 35 % en 2024) ;
- Durée de séjour comprise entre 2 et 3 ans : 16 ménages sur 88 (18,2 % - contre 15 % en 2024) ;
- Durée de séjour de plus de 3 ans : 6 ménages sur 88 (6,8 % - contre 8,8 % en 2024).

Il est important de rappeler que les délais d'attente pour les logements sociaux en région parisienne sont d'au moins 36 mois à compter de la demande de logement social initiale.

Parole d'hébergé

« Le CHRS c'est bon, le travail avec vous c'est bon, je suis content. Ma situation est compliquée mais ça avance. Je suis très très content avec vous car je fais beaucoup de choses. »
Hébergé arrivé en août 2022 et relogé en 2025

7.4.11 Sorties et orientations



36 ménages, représentant 54 personnes (38 adultes et 16 enfants), sont sortis du Service Insertion en 2025 (contre 27 ménages sortis en 2024 ; 36 ménages sortis en 2023 ; 29 ménages sortis en 2022).

Sur ces 36 ménages, 26 ménages (72,2 % d'entre eux) ont pu ainsi aller vers une solution adaptée et pérenne de relogement à la sortie du CHRS :

- 23 ménages (63,9 %) ont pu accéder à un logement autonome social,
- 2 ménages (5,6 %) ont pu accéder à un logement en FJT,
- 1 ménage (2,8 %) ont pu accéder à un logement en Solibail.

3 ménages (8,3 %) ont fait l'objet d'une réorientation vers une autre structure.

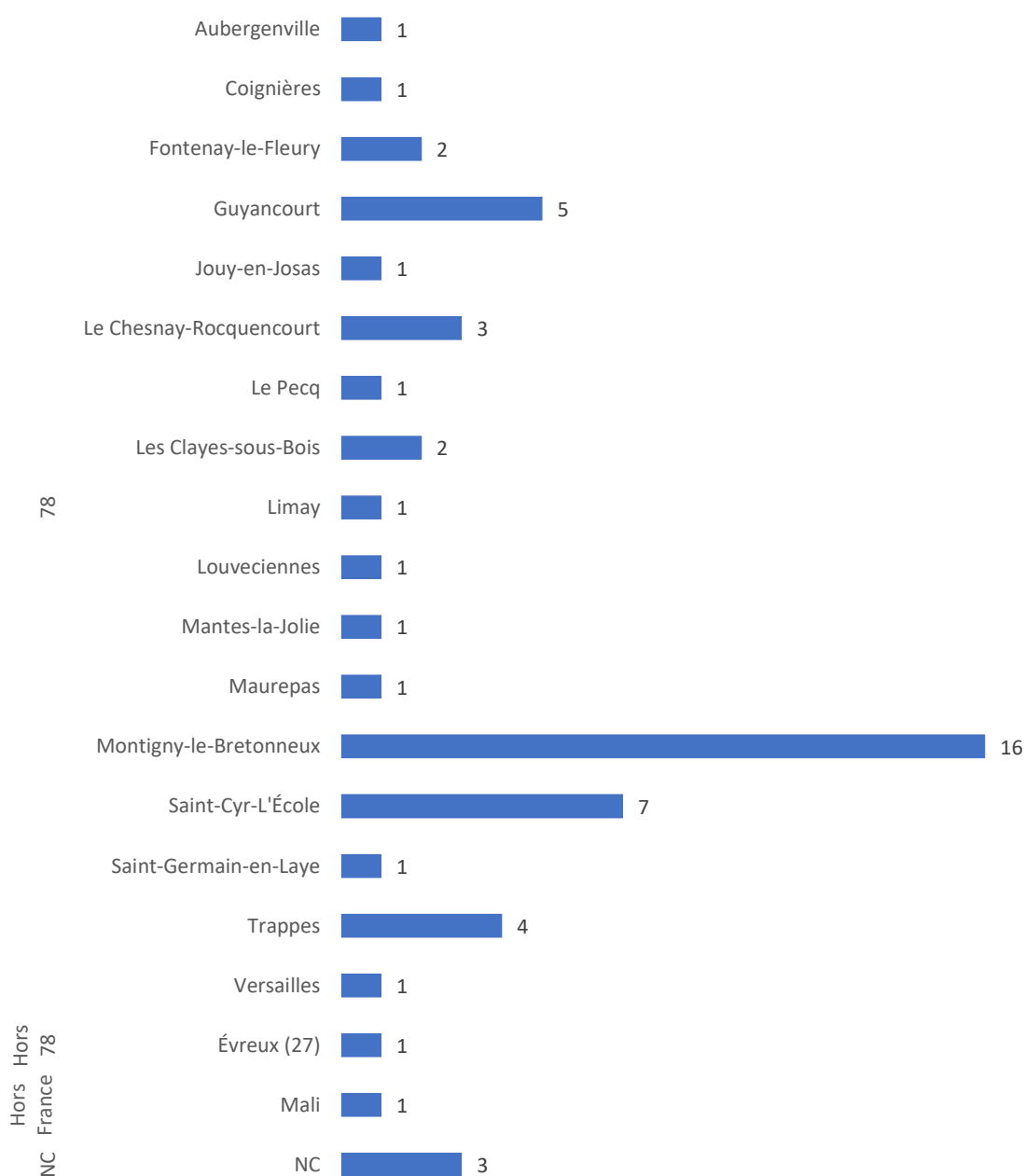
3 ménages sur 36 (soit 8,3 % d'entre eux) sont sortis en raison de la mise en œuvre d'une solution personnelle.

Il a été mis fin à l'hébergement de 4 ménages pour non-respect du Règlement, dont 2 avec une solution personnelle de relogement et 2 sans solution.

Enfin, sur les 54 personnes ayant quitté le Service Insertion, 49 ont été relogées dans le département des Yvelines, dont 35 dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce qui leur a permis de conserver leurs habitudes environnementales et sociales. 1 personne a pu être relogée à sa demande dans un département (27), où elle avait des attaches personnelles. 1 personne a fait le choix de retourner dans son pays d'origine.

Enfin, 3 personnes sorties du CHRS ont choisi de ne pas communiquer leur solution d'hébergement.

**Répartition des hébergés en Insertion sortis de l'Equinoxe en 2025
en fonction de leur destination de sortie**



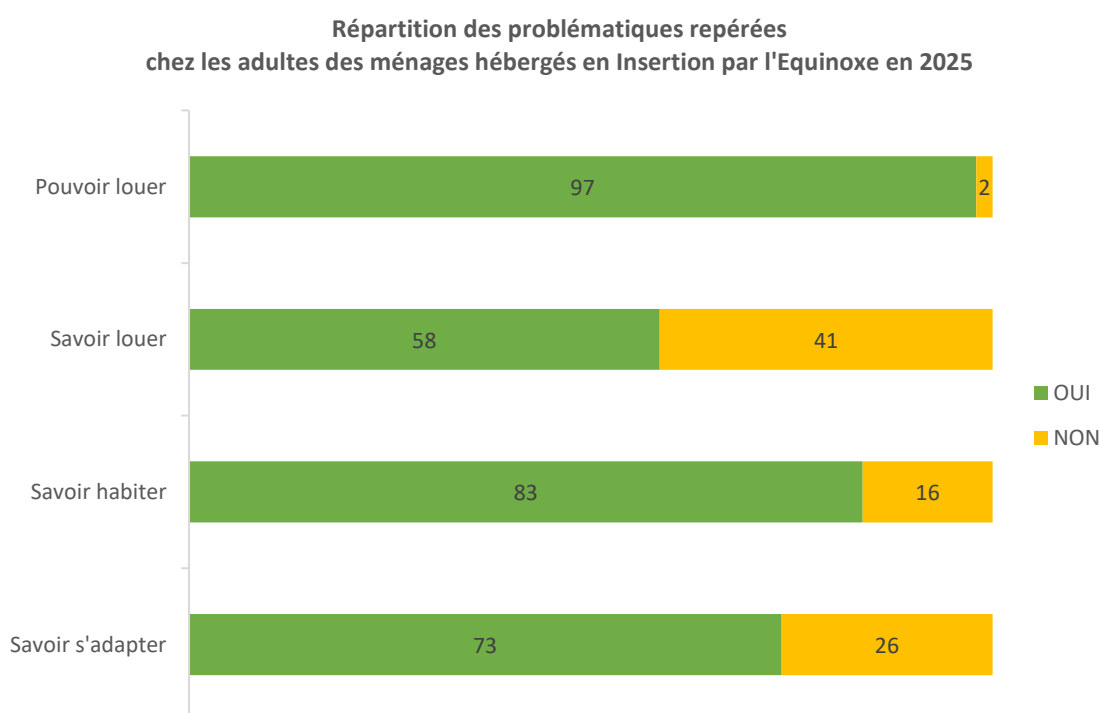
7.4.12 Accompagnement social et éducatif

7.4.12.1 Problématiques repérées

Les problématiques repérées par les travailleurs sociaux auprès des familles hébergées au Service Insertion sont principalement liées à l'appréhension de la gestion financière.

- Problématique relative au « *pouvoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à accéder au logement d'un point de vue réglementaire.
- Problématique relative au « *savoir louer* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à assumer financièrement son logement de façon autonome.
- Problématique relative au « *savoir habiter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à entretenir et utiliser correctement son logement
- Problématique relative au « *savoir s'adapter* » : il s'agit d'évaluer les capacités de la personne à savoir s'adapter à son environnement.

Les résultats des évaluations menées par les professionnels auprès des familles hébergées en Insertion 2025 sont indiqués dans le graphique ci-dessous. Les réponses « oui » et « non » permettent d'évaluer la capacité de chacune des femmes hébergées pour chaque item présenté.



Au regard des besoins repérés, un accompagnement social et éducatif est mis en œuvre de manière individualisée.

Les données qui suivent permettent une vision descriptive du travail réalisé et des diverses démarches entreprises par l'équipe sociale, dans les domaines relatifs à l'administratif, la santé, l'emploi, le logement, la gestion budgétaire, mais également dans la vie quotidienne.

7.4.12.2 Démarches administratives effectuées

En 2025, l'équipe sociale du CHRS L'Equinoxe a poursuivi ses missions d'accompagnement relatives à la situation administrative des personnes hébergées sur le Service d'Insertion.

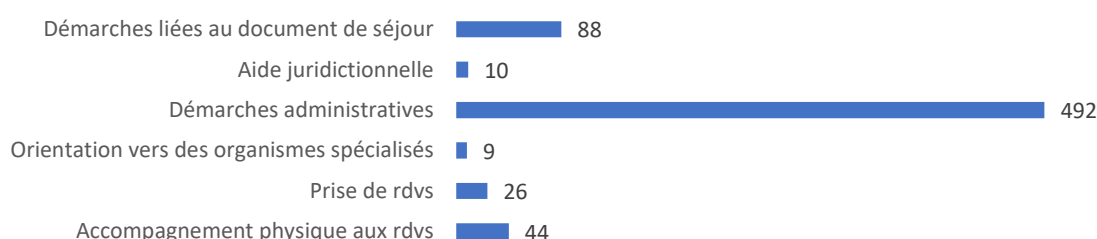
De nombreux dossiers ont ainsi pu être constitués avec le soutien des professionnels. En corrélation, plusieurs rendez-vous ont pu être pris auprès des administrations, auxquels les personnes hébergées ont pu être accompagnées par leurs référentes sociales selon leur degré d'autonomie.

Il convient de souligner que 2025, dans la continuité de 2023 et 2024, demeure une année de transition concernant les démarches administratives liées aux conditions de séjour, puisque la majorité des démarches s'initie désormais en ligne. La prise de rendez-vous et, de fait, l'aboutissement de certaines démarches (renouvellement de récépissés et de titres de séjour notamment) demeurent relativement longs, ce qui peut entraîner des ruptures de droits sociaux pour les personnes concernées, et ce, en dépit de l'intervention et du soutien des travailleurs sociaux.

Parole d'hébergée

« Honnêtement, je suis contente. Avant d'arriver au CHRS, c'était dur ! Ma fille était en sécurité mais moi, j'étais à la rue. Je n'avais pas de toit. Trouver des gens qui vous conseillent, vous guident, vous donnent les informations, ça fait du bien. Je suis très satisfaite de la prise en charge. »
Hébergée depuis mai 2024.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la situation administrative des ménages hébergés en Insertion en 2025

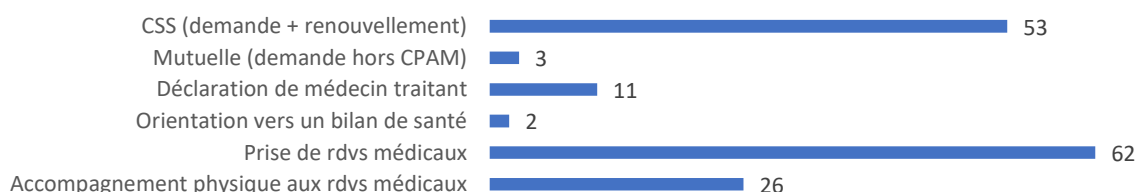


7.4.12.3 Droits sociaux ouverts

En 2025, les personnes hébergées au Service d'Insertion ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leurs démarches de santé.

En 2025, il est souligné une stabilité dans le nombre de prises de rendez-vous médicaux, mais également des accompagnements associés. L'accompagnement à l'autonomie sur ce volet semble porter ses fruits auprès des personnes accueillies, qui sont, pour un plus grand nombre, en capacité de réaliser elles-mêmes ces démarches.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la santé des ménages hébergés en Insertion en 2025

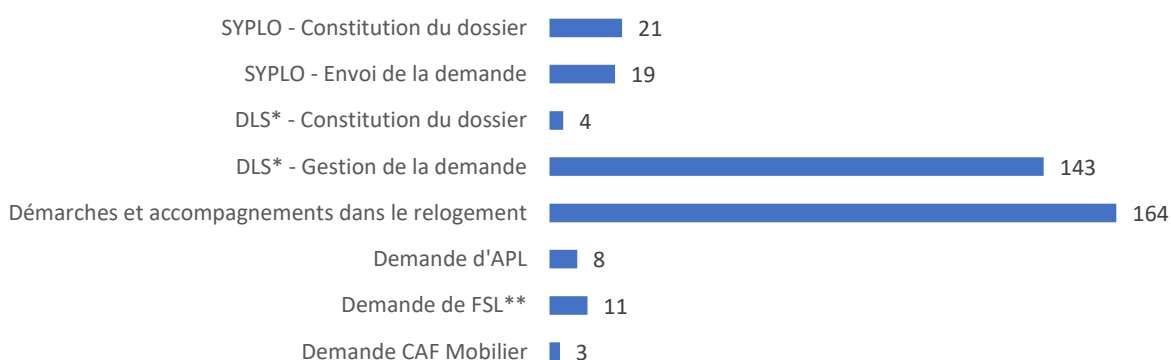


En 2025, les personnes hébergées au Service Insertion ont pu être accompagnées par les professionnels, notamment dans les démarches de demandes de logement social, et leur renouvellement.

Il convient de souligner que 19 ménages ont été accompagnés dans la démarche de constitution d'un dossier SYPLO (13 ménages en 2024). Ces demandes permettent aux ménages concernés de pouvoir accélérer leur processus de relogement. Les travailleurs sociaux se sont également attachés à accompagner les personnes accueillies dans la gestion de leur demande de logement social, notamment en actualisant leur dossier régulièrement, afin d'augmenter leurs chances de relogement.

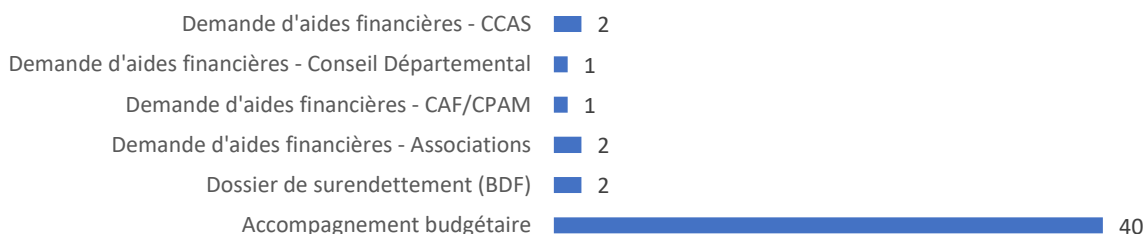
Il est à noter qu'en 2025, 164 accompagnements ont été mis en œuvre par les travailleurs sociaux dans le cadre du relogement (contre 95 en 2024).

**Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe
relatifs au logement des ménages hébergés en Insertion en 2025**



Par ailleurs, 40 accompagnements budgétaires ont été réalisés en 2025, condition préalable à toute sortie de l'établissement. 2 personnes ont également été accompagnées dans le cadre de l'instruction d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

**Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe
relatifs à la gestion budgétaire des ménages hébergés en Insertion en 2025**



7.4.12.4 Formation et emploi

Les travailleurs sociaux ont poursuivi l'accompagnement vers la formation et l'emploi, notamment en proposant des soutiens à la rédaction de CV ou à la recherche d'emploi. Ils ont également apporté leur technicité pour les inscriptions et/ou les actualisations de situation auprès de France Travail. Enfin, un

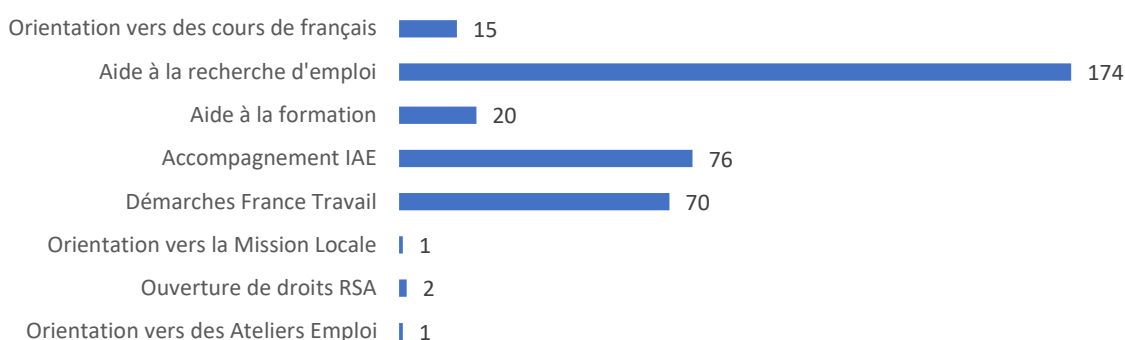
Parole d'hébergée

« J'ai commencé à aller à l'OFII pour les cours de français jusqu'à fin octobre. Mon fils a commencé la crèche, je le dépose le matin et le récupère à midi. J'espère être diplômée et trouver du travail. »
Hébergée depuis septembre 2024.

certain nombre de personnes a été orienté vers les partenaires emploi du territoire, en particulier lorsque l'accompagnement de l'Equinoxe nécessitait un étayage.

15 personnes ont été orientées vers des cours de français, que ce soit en interne ou dans des associations partenaires, pour leur permettre de travailler à lever les freins vers un retour à l'emploi.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à l'emploi ou à la formation des ménages hébergés en Insertion en 2025



7.4.12.5 Vie quotidienne

L'accompagnement à la vie quotidienne se déroule à travers les actes de la vie courante (tâches ménagères, achats de premières nécessités, alimentation...).

Cet accompagnement est assuré par le référent social, les maîtresses/maîtres de maison, lors des visites à domicile, qui ont lieu au moins tous les 15 jours.

A cette occasion, les professionnels s'assurent de la bonne tenue des logements : l'entretien et l'aménagement du cadre de vie, l'équilibre alimentaire et la conservation des aliments, l'utilisation des appareils de cuisson et de l'électroménager, le tri des déchets... sont autant de sujets abordés.

Ces moments d'échanges avec les hébergés permettent de mieux identifier les besoins d'accompagnement et de transmettre les repères, nécessaires pour « savoir habiter son logement ».

Lorsque la situation le nécessite, l'accompagnement éducatif est renforcé et les visites plus fréquentes. Des fiches de suivi ont été mises en place afin de renforcer cet accompagnement et favoriser une continuité. Des outils relatifs au process de visites à domicile sont en cours de réflexion.

En outre, les visites à domicile permettent de veiller au bien-être des personnes hébergées, d'échanger avec elles autour de leurs besoins et projets, de les soutenir dans les démarches à faire...

Dans le cadre des cohabitations, le « vivre ensemble » est parfois difficile. Cette vie commune non choisie peut susciter des conflits entre les hébergés.



L'utilisation des espaces communs, le partage des lieux de vie, les tours de nettoyage nécessitent l'arbitrage des professionnels, qui sont amenés à réguler les tensions entre les hébergés.

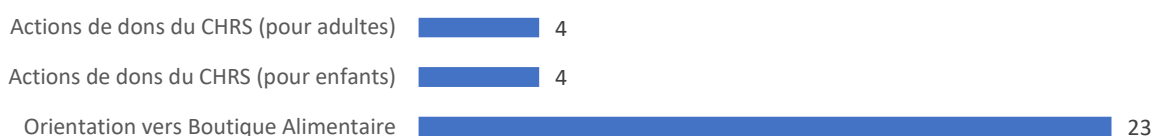
La mise en place des plannings de nettoyage permet de garantir un roulement et d'impliquer chacun dans les tâches qui lui incombent.

La vie quotidienne au CHRS s'articule aussi autour d'activités en interne, proposés par les professionnels sous forme d'ateliers, ou en externe, via les maisons de quartier ou associations caritatives. Cette ouverture sur l'extérieur permet d'inscrire les résidents dans une dynamique d'insertion sociale, nécessaire à un épanouissement personnel.

De même, des moments conviviaux organisés au sein de la structure permettent de favoriser une dynamique et une implication dans la vie institutionnelle.

Enfin, grâce à une organisation interne et externe de collectes de dons, le CHRS peut faire face de manière occasionnelle aux besoins en vêtements et produits d'hygiène.

Nombre total d'accompagnements réalisés par l'équipe sociale de l'Equinoxe relatifs à la vie quotidienne des ménages hébergés en Insertion en 2025



Les maîtres et maîtresses de maison

Les maîtres et maîtresses de maison ont une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne et logistique d'un centre d'hébergement. Ils veillent à la qualité et à la sécurité du cadre de vie des résidents de l'Equinoxe et ont un rôle d'interface, entre intendance et animation.

Ils assurent des missions diverses en fonction des services, veillant à l'installation des nouveaux arrivants, à leur suivi régulier, les accompagnant ainsi jusqu'à leur sortie de l'établissement, toujours en lien avec les intervenants sociaux, permettant ainsi un accompagnement continu et la mise en œuvre de solutions adaptées à chacun.

Parole d'hébergés

*« On n'avait pas d'assistante avant jusqu'à maintenant, on demandait à nos amis. Mais il y avait toujours un problème. Maintenant, ici c'est bien. Merci beaucoup. »
Famille partie en logement autonome en 2025.*

Ces professionnels sont amenés à être en contact régulier avec les hébergés. Ils participent, d'une part, à l'intégration des résidents dans le centre, à leur bien-être, physique et psychologique, et d'autre part, à la stabilisation de leur vie quotidienne, en assurant des missions de proximité.

Les données précédentes des volets : « savoir habiter son logement » et « savoir s'adapter à son environnement », mettent en exergue les besoins importants d'accompagnements dans ces domaines de compétences.

Ce rôle éducatif de premier ordre d'accompagnement des résidents dans l'apprentissage ou le perfectionnement des actes de la vie quotidienne participe à les préparer à leurs responsabilités de futurs locataires.

7.4.13 Soutien psychologique

7.4.13.1 Publics reçus

Le soutien psychologique individuel se fait à la demande des personnes accueillies et avec l'accord parental pour tout mineur.

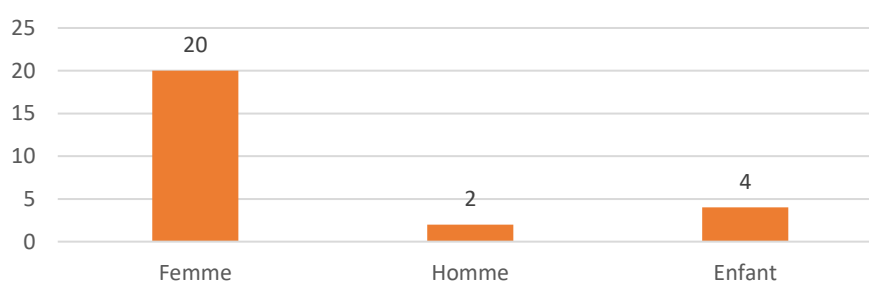
Toute personne accueillie a déjà eu un premier contact visuel avec la psychologue durant l'entretien de préadmission. La professionnelle est ainsi identifiée dès le début du parcours afin de faciliter, pour la suite de la prise en charge, l'accès au soutien psychologique.

L'étayage au centre de l'intervention de la psychologue a pour but d'aider à l'acceptation de la situation de vie actuelle et de modifier les facteurs de déclenchement et de maintien des perturbations perçues par l'individu.

Le soutien psychologique s'articule autour du travail de l'ensemble de l'équipe sociale. La complémentarité des regards permet d'optimiser le travail pluridisciplinaire. La psychologue vient apporter son éclairage théorique sur une situation pragmatique permettant de faire un parallèle entre difficultés d'ordre psychique et social.

En 2025, la psychologue a suivi 26 personnes au sein du Service Insertion, dont 20 femmes, 2 hommes et 4 enfants.

Tableau représentatif du nombre de soutiens réalisés en Insertion sur l'année 2025



Parole d'hébergée

« Psychologiquement, vous m'avez aidée. Ça rassure, ça donne confiance en soi. Maintenant, j'ai épargné et je sais que je peux payer un logement et aider ma fille. »

Hébergée depuis janvier 2024.

7.4.13.2 Nombre et fréquence des entretiens

Le nombre total d'entretiens réalisés par la psychologue en 2025 au sein du Service Insertion s'est élevé à 140, se répartissant de la manière qui suit :

- Entretiens avec les femmes : 97
- Entretiens avec les hommes : 4
- Entretiens avec les enfants : 12

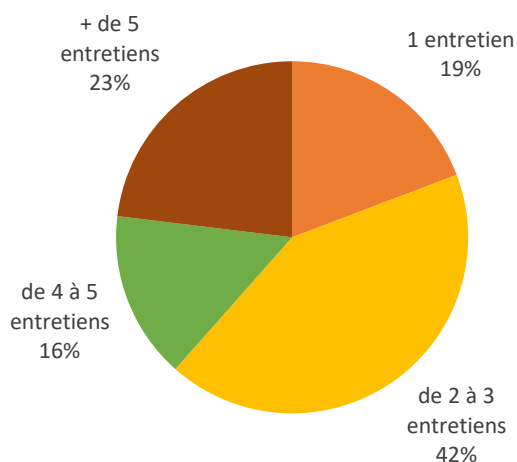
Parmi les 26 personnes ayant été reçues en 2025, 42 % d'entre elles sont venues à 2 ou 3 entretiens. 23 % d'entre elles ont été reçues à plus de 5 entretiens.

7.4.13.3 Entretiens de préadmission

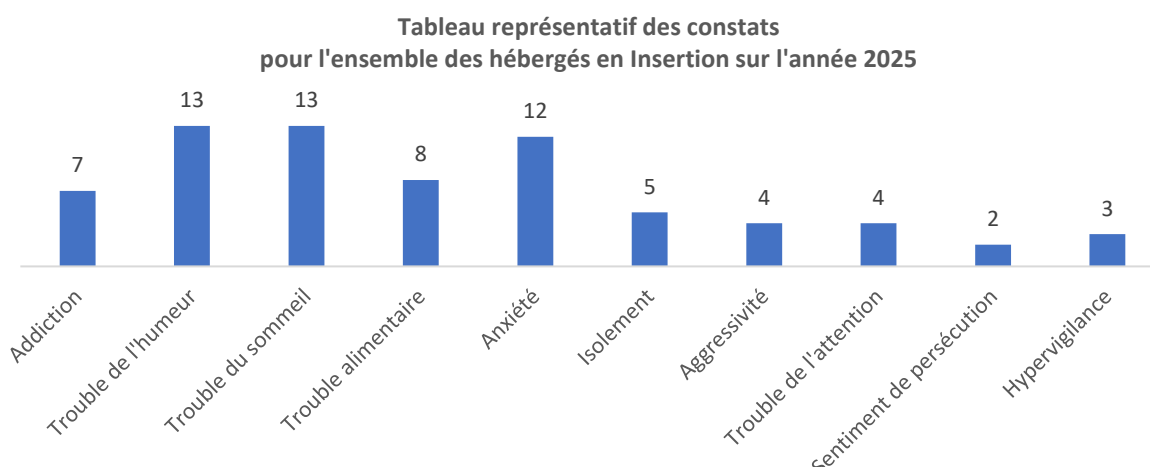
Les entretiens de préadmission sont menés par un travailleur social, la psychologue du service et une coordinatrice, premiers interlocuteurs de la personne après l'orientation par le SIAO.

En 2025, la psychologue a participé à 42 sur 44 entretiens de préadmission, contre 28 en 2024, et a apporté ses observations psychologiques afin d'éclairer les membres de la commission d'admission. Les éléments qualitatifs faisant référence à la personnalité des demandeurs sont des informations importantes pour disposer d'une vision globale de la personne, tant sociale que psychologique, en vue d'une future admission.

**Fréquences des entretiens réalisés
par la psychologue du CHRS avec les hébergés
en Insertion pour l'année 2025**



7.4.13.4 Problématiques rencontrées



Les Hommes

2 sont venus à au moins un entretien de soutien psychologique.

Pour la majorité d'entre eux, la problématique rencontrée est liée à une, voire plusieurs addictions, c'est-à-dire un besoin irréprensible de consommer un produit. Ainsi, une orientation vers les services de soins en addictologie a été préconisée. En lien avec le service du CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Trappes ou encore l'équipe mobile des Lits Haltes Soin Santé, un travail pluridisciplinaire a pu être entamé afin de stabiliser l'état des personnes concernées.

Dans ce cadre, le maintien du partenariat avec les Lits Halte Soin Santé a été renforcé. L'équipe du groupe ERIC a également permis un travail en lien avec une consommation quotidienne d'un homme hébergé.

Sur l'année 2025, un total de 4 entretiens a été honoré pour ces 2 hommes.

Les Femmes

Il est à noter une stabilisation du nombre de femmes ayant demandé à bénéficier de soutien psychologique.

Ainsi, 20 femmes ont pu bénéficier d'au moins un entretien de soutien psychologique comme en 2024.

En totalité, 140 entretiens ont pu être proposés sur l'année 2025.

La majorité d'entre elles souffre d'une grande anxiété, ainsi que de troubles du sommeil, constat en nette hausse par rapport à l'année précédente. En 2025, ce sont également 4 femmes victimes de violences qui ont été orientées vers le service de l'Étincelle.

Concernant le besoin de soutien psychologique avec, pour axe principal, le travail autour de la parentalité, il est ciblé avec l'Educatrice de Jeunes Enfants avec pour finalité la levée de certains freins.

Les Enfants et les Adolescents

4 enfants et adolescents ont été reçus à au moins un entretien psychologique, pour un total de 12 entretiens en 2025.

Plusieurs enfants ont pu être orientés après évaluation en binôme vers des soins. Ce temps d'évaluation a permis de cibler les besoins intrinsèques ; certains ont eu besoin de séances d'orthophonie, de psychomotricité ou encore de psychothérapie.

Un travail de soutien psychologique a été effectué dans l'attente de places auprès des services de soins en ambulatoire de type CMP. Le jeu et le dessin, qui permettent de mettre en lumière des enjeux implicites, sont les médiateurs principaux utilisés pour ce jeune public.

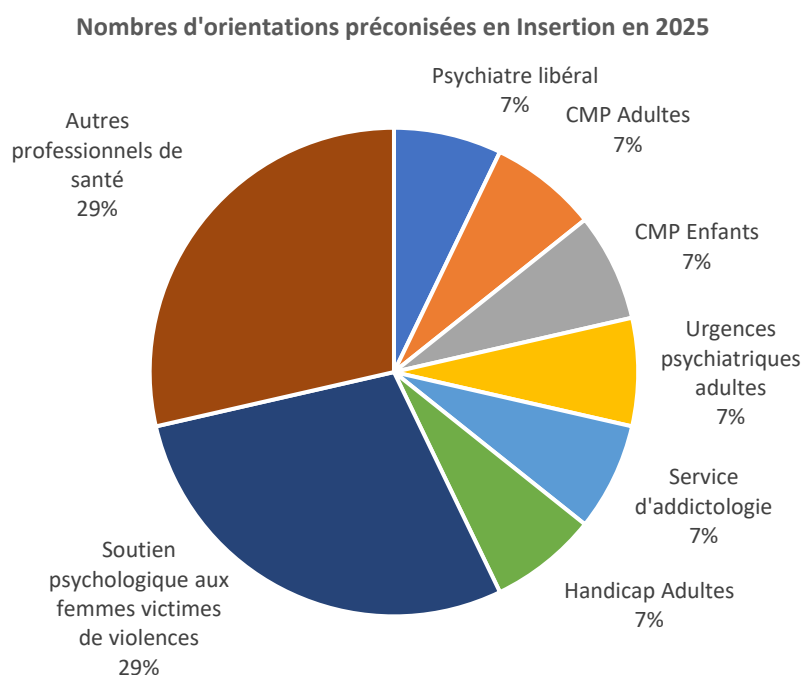
Le partenariat avec les CMP, CMPP et CMPE du secteur a pu être consolidé grâce aux prises en charge proposées et aux réunions d'équipe pluriprofessionnelles ayant lieu directement sur les lieux de soins.

7.4.13.5 Orientations

Pour 2025, il ressort des données une répartition disparate des orientations.

Les orientations vers les médecins libéraux ont également été conséquentes en 2025, pour 29 % des orientations.

Au-delà du besoin d'un espace de parole, un traitement adapté permet souvent de restaurer un mieux-être global. Ainsi, une fois la symptomatologie physique écartée, un travail dans le champ de la parole peut être commencé.



7.4.14 Soutien à la parentalité

Les actions de soutien à la parentalité mises en œuvre au sein du service Insertion du CHRS l'Équinoxe visent à accompagner et soutenir les parents en difficulté dans leurs fonctions parentales au quotidien.

Proposées aux familles dès leur arrivée, c'est à leur demande, par le biais d'entretiens individuels, familiaux, ou lors de visites à domicile, que l'Educatrice de Jeunes Enfants assure un travail d'écoute, d'observation, de soutien et d'orientation.

Parole d'hébergée

« Depuis que je suis arrivée, je suis seule avec mon enfant, tout se passe bien, je paye petit à petit le loyer, tout va bien. Je cherche du travail. »
Hébergée depuis octobre 2023.

7.4.14.1 Public concerné

En 2025, 59 enfants et jeunes majeurs, de 0 à 25 ans, pour 36 familles, ont été hébergés au Service Insertion de l'Équinoxe.

En fonction des besoins exprimés, l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) est intervenue de manière régulière ou ponctuelle pour 29 familles, représentant un total de 52 enfants.

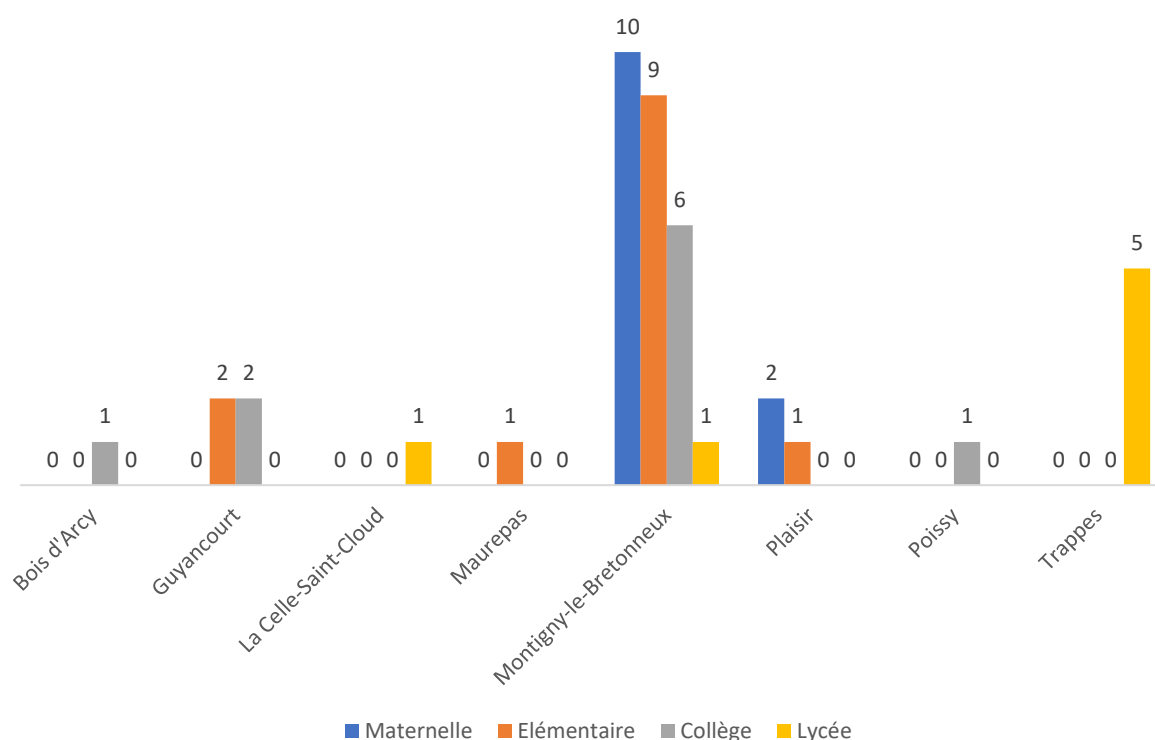
Intervention de l'EJE en 2025	
Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis
29	52

Parmi les 59 enfants et jeunes majeurs ayant été hébergés au CHRS l'Équinoxe en 2025, 42 étaient scolarisés ; 26 d'entre eux étaient scolarisés à Montigny-le-Bretonneux, dont 10 en maternelle, 9 en école élémentaire, 6 au collège et 1 au lycée.

Les autres enfants étaient scolarisés dans le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :

- à Guyancourt (2 enfants en élémentaire, 2 adolescents au collège) ;
- à Maurepas (1 enfant en élémentaire) ;
- à Trappes (5 adolescents au lycée) ;
- à Bois d'Arcy (1 adolescent au collège) ;
- à la Celle-Saint-Cloud (1 adolescent au lycée) ;
- à Plaisir (2 enfants en maternelle, 1 en élémentaire) ;
- à Poissy (1 adolescent au collège) ;

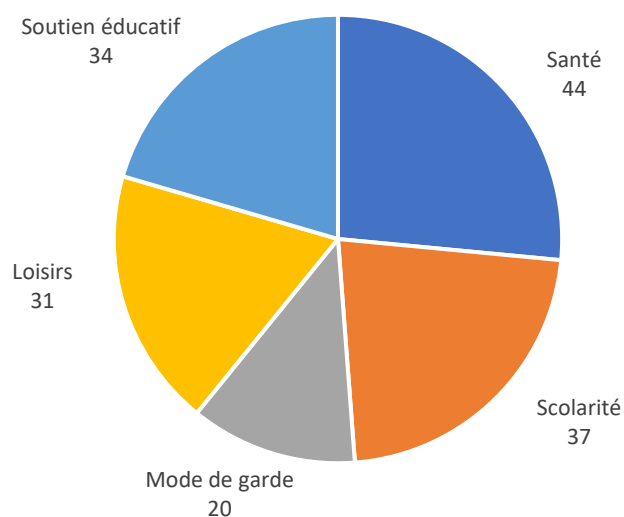
Répartition des enfants des ménages hébergés en Insertion en 2025
en fonction du lieu et du niveau de leur établissement scolaire



7.4.14.2 Besoins repérés

Les échanges avec les parents et les enfants ont permis de déterminer des axes de travail spécifiques en fonction des difficultés repérées. Cinq grands axes de travail ont ainsi pu se dégager en 2025 :

Besoins et problématiques repérés sur les enfants des ménages hébergés
en Insertion en 2025

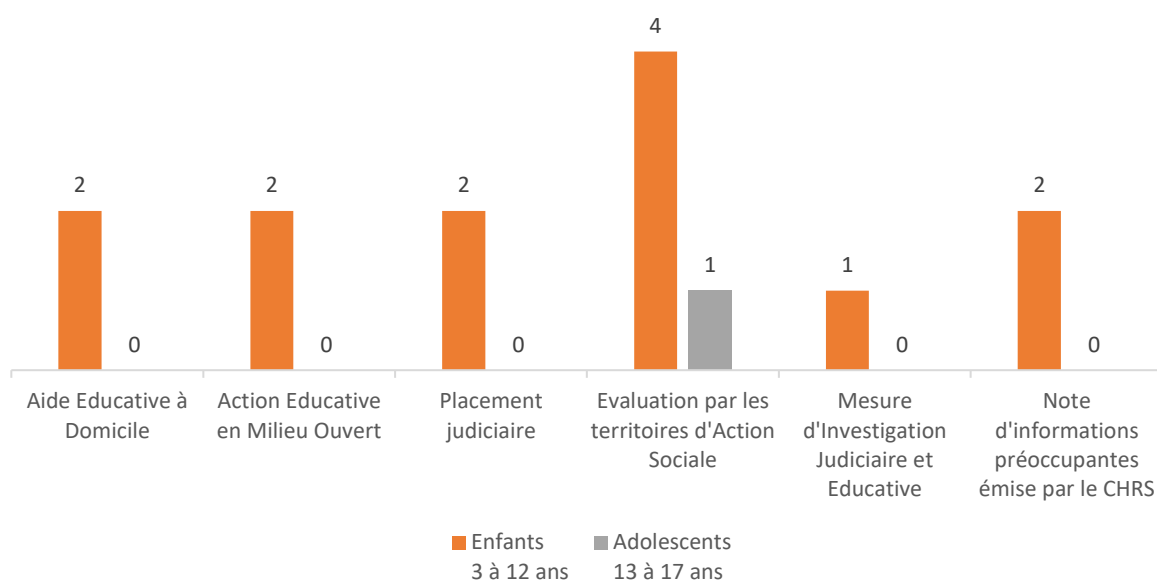


L'Educatrice de Jeunes Enfants a pu travailler avec les familles et les enfants sur ces thématiques spécifiques, en délimitant ainsi les actions d'accompagnement et de soutien.

Par ailleurs, il est à noter que 14 enfants, âgés de 3 à 17 ans, ont été concernés par des mesures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :

- 2 enfants ont bénéficié d'une Aide Educative à Domicile ;
- 1 famille, correspondant à 2 enfants, a bénéficié d'une Action Educative en Milieu Ouvert ;
- 2 enfants sont en placement judiciaire ;
- 4 enfants et 1 adolescent ont bénéficié d'une mesure d'évaluation par le territoire d'action sociale ;
- 1 enfant a bénéficié d'une mesure d'investigation judiciaire et éducative ;
- 2 enfants ont fait l'objet d'une note d'informations préoccupantes.

Mesures ASE en Insertion en 2025



L'EJE travaille en partenariat avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

7.4.14.3 Accompagnements réalisés par l'EJE

Accompagnement relatif à la santé

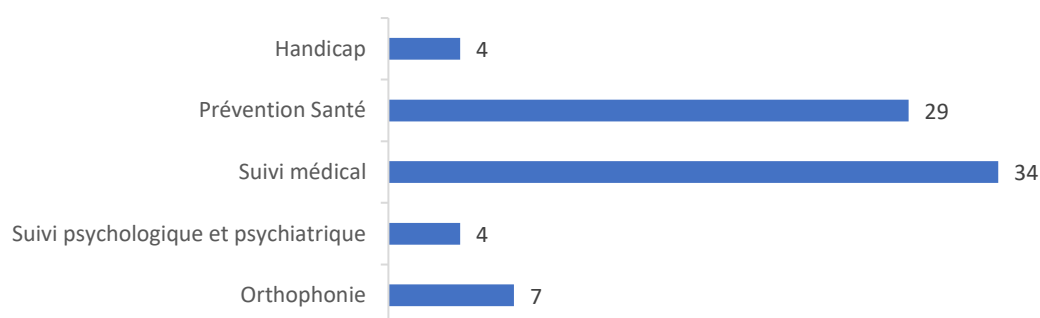
Le passif douloureux (violences conjugales, traumatisme...), mais également la situation de grande précarité familiale (déracinement, instabilité en termes d'hébergement ou financier...), entraînent souvent des troubles chez les enfants impactant non seulement leur santé, mais également leur scolarité.

En matière de santé, de prévention et de dépistage, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles, selon les besoins repérés, vers des prises en charge adaptées, en lien avec les partenaires de santé du

territoire (infirmières et médecins scolaires, PMI, pédiatres, médecins généralistes ou spécialisés, centre de vaccination, médecins bénévoles, CMP et CMPP, MDPH, PCO).

Elle apporte à la fois des conseils sur les dispositifs existants, mais aussi un étayage éducatif, dans la compréhension des besoins et la mise en œuvre du suivi. Le parcours de soin (diagnostic ou évaluation, mise en œuvre des soins adaptés, orientation) est souvent long. Le parent a besoin d'être soutenu dans sa fonction parentale pour la mise en œuvre d'un projet adapté pour son enfant.

**Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2025
au niveau de la santé**



Il est à noter que 7 enfants bénéficient d'un suivi en orthophonie, dont 1 pris en charge par la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) des Yvelines.

Accompagnement relatif à la scolarité

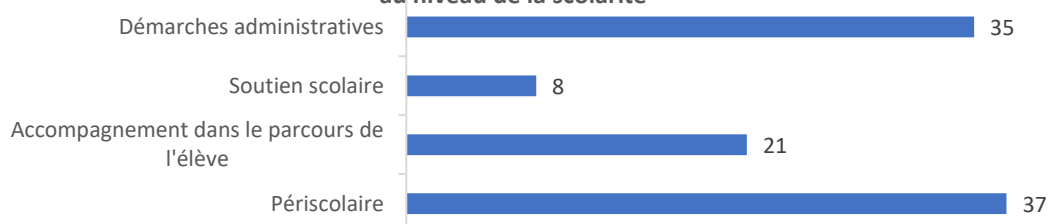
En lien étroit avec les écoles, l'Educatrice de Jeunes Enfants apporte conseils et étayage éducatif autour de la scolarité auprès des familles qui en ont besoin.

Elle veille au suivi scolaire des enfants accueillis. Elle soutient les familles, tant dans les démarches administratives et scolaires concernant les enfants, que dans leur intégration des codes et de la culture française, de l'appréhension du fonctionnement de l'école en tant que parent, notamment pour les familles non-francophones ou analphabètes.

Elle participe aux réunions scolaires et contribue à la mise en œuvre des aides adaptées dans le parcours de l'élève, en lien avec les parents.

Son rôle dans ce domaine est vaste. Il va d'une simple inscription scolaire à la mobilisation des familles dans le parcours scolaire de leur enfant. Elle assure aussi l'aide aux devoirs, lorsque cela est nécessaire.

**Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2025
au niveau de la scolarité**



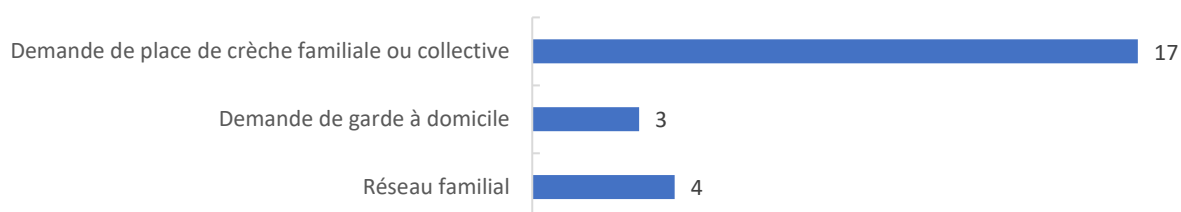
Accompagnement relatif aux aides concernant les modes de garde

L'Educatrice de Jeunes Enfants contribue à la mise en œuvre des modes de garde pour les enfants accueillis de moins de 3 ans.

En lien étroit avec les services de la petite enfance, les crèches et les multi-accueils, elle oriente les familles selon les besoins exprimés et les places disponibles. Ces accueils favorisent la socialisation des tout-petits et facilitent l'accès à l'emploi ou à la formation des parents, dans le cadre de l'insertion professionnelle.

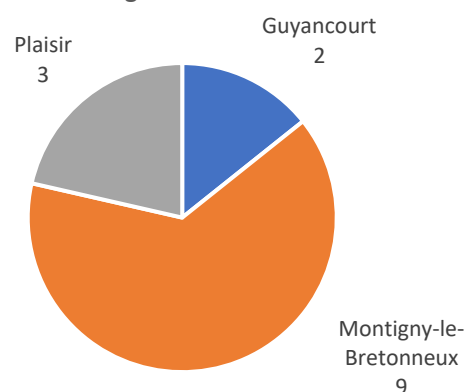
En l'absence de solution, l'Educatrice de Jeunes Enfants oriente les familles vers les lieux d'accueil parent / enfant. C'est un lieu permettant aux enfants de se sociabiliser au contact de ses pairs, d'avoir accès à un environnement adapté qui stimule l'éveil et le langage. Ce lieu ressource permet également aux parents de pouvoir rompre l'isolement, de tisser des liens avec d'autres parents, tout en ayant des conseils de professionnels pour leur enfant.

Lorsqu'il n'y a pas de place disponible, l'Educatrice de Jeunes Enfants aide à la recherche de solutions alternatives (assistantes maternelles, gardes à domicile...). Il est néanmoins observé que la demande de place en structure petite enfance est supérieure à l'attribution de places, en défaveur de l'insertion professionnelle des familles monoparentales, qui doivent alors trouver des solutions alternatives afin de pouvoir accéder à un emploi.

Aides aux modes de garde pour les familles hébergées en Insertion en 2025

3 enfants ont été accueillis en crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) à temps plein sur les communes de Guyancourt et Plaisir, permettant à leur mère, en recherche d'emploi, de se réinsérer professionnellement en bénéficiant d'un mode de garde pour leur enfant.

3 enfants étaient en attente d'une place en crèche (1 sur Coignières et 2 sur Montigny-le-Bretonneux) en fin d'année.

Répartition des places en crèche par ville pour les enfants hébergés en Insertion en 2025

Accompagnement relatif aux loisirs

L'Educatrice de Jeunes Enfants favorise l'accès aux loisirs et à la culture des enfants accueillis à l'Equinoxe, en s'appuyant sur les dispositifs d'aides existants tels que les centres de loisirs, les maisons de quartier, les clubs sportifs, la médiathèque, la ludothèque....

A travers ces activités, l'épanouissement et le bien-être des enfants sont recherchés.

Elle oriente les familles qui sont en demande vers l'animatrice socio-culturelle du CHRS, qui leur propose, par le biais d'un réseau partenarial et associatif actif sur le territoire : des sorties, des séjours en colonies de vacances ou des séjours familiaux.

En 2025, 12 enfants et adolescents sont partis en colonie de vacances, 5 enfants ont été accueillis dans des familles de vacances et 2 enfants ont participé à un séjour « Copains du monde ».

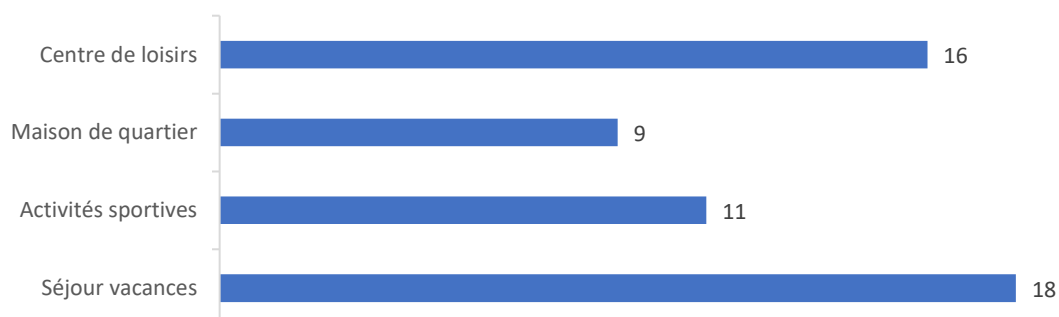
De plus, 2 familles sont parties en séjour familial avec le Secours Populaire Français : 1 famille est partie une semaine en vacances à l'Île de Loisirs de Moisson et l'autre au Pouliguen, représentant un total de 4 personnes.

Enfin, 1 famille est partie en vacances avec les Bons VACAF.

Journées des Oubliés des Vacances (JOV) : Pour les personnes dont la situation ne leur permet pas de partir en vacances, le Secours Populaire Français organise pendant l'été des animations et des petits voyages sur une journée. Cette année 2025, certaines personnes hébergées ont ainsi pu participer aux JOV (pour les enfants, pour les jeunes adultes et pour les seniors) au mois d'août. 8 enfants hébergés au CHRS ont pu en profiter.

23 enfants ont bénéficié de la prime « vacances » majoritairement auprès de la Mairie de Montigny-le-Bretonneux, permettant ainsi aux familles, souvent démunies, d'acquérir des jeux éducatifs et d'éveil pour les enfants, de financer des sorties, des activités ou un billet de transport pour un départ en vacances.

Nombre d'enfants accompagnés par l'EJE en Insertion en 2025
au niveau des loisirs



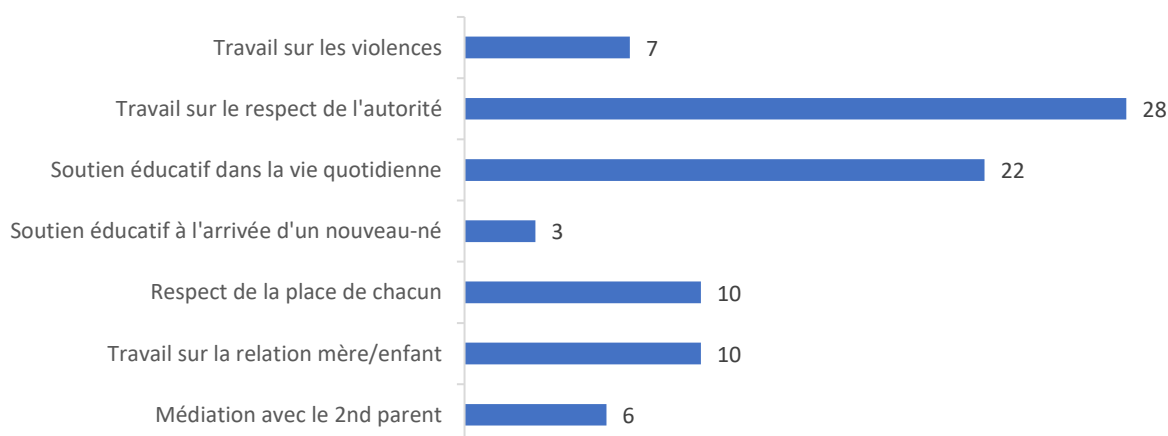
Accompagnement relatif à l'éducation

Le soutien éducatif revêt plusieurs formes. Il s'inscrit à la fois dans l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne (l'arrivée d'un nouvel enfant, l'espace de vie et le rythme de l'enfant, l'équilibre alimentaire, la prévention des risques et des accidents domestiques, l'hygiène, les besoins primaires de l'enfant, l'éveil...), mais aussi dans un travail plus en profondeur sur le vécu familial ou les relations intrafamiliales, apportant ainsi une prise de recul sur la relation parent-enfant, le travail sur la place de chacun au sein de la famille, sur les relations au sein de la fratrie, l'autorité parentale, les interdits... Cet accompagnement est parfois combiné avec une mesure d'aide éducative relevant de l'ASE ou en amont de cette mesure.

L'objectif est d'apporter un cadre éducatif suffisamment contenant et structurant à l'enfant pour se construire, mais également d'effectuer un travail de prévention avec la famille.

En 2025, 15 nourrissons (- de 3 mois) ont été hébergés au CHRS L'Equinoxe. Parmi ceux-ci, 4 sont nés en 2025, dont 2 pendant le séjour de leurs parents dans la structure. L'accueil de ces nouveau-nés a nécessité un accompagnement de grande proximité auprès des familles concernées.

Nombre d'actions réalisées par l'EJE en Insertion en 2025
au niveau éducatif



7.5 Baux glissants

Le bail glissant est un bail temporaire signé entre un bailleur et un locataire, en l'occurrence le CHRS L'Equinoxe. Il s'agit de permettre aux personnes hébergées d'accéder à un logement par le biais d'une sous-location avec un accompagnement social pendant une durée déterminée, avant de faire « glisser » le bail au nom du bénéficiaire. Par convention, le bailleur loue un logement au CHRS. Ce dernier le sous-loue à un ménage qui bénéficie alors de la poursuite de l'accompagnement social portant sur l'installation et l'appropriation du logement, la prise en compte des obstacles à l'insertion sociale, la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des visites à domicile sont régulièrement effectuées afin de poursuivre l'accompagnement éducatif mis en œuvre dans le cadre de la location du logement.

Le ménage règle le résiduel à sa charge de loyer, ainsi que les charges et se doit de jouir du logement comme s'il en était le locataire principal (entretien du logement, respect du voisinage...).

Lorsque la situation du bénéficiaire est stabilisée, le CHRS adresse une demande de glissement du bail au bailleur et le bénéficiaire devient alors le locataire en titre, en lieu et place du CHRS.

Au 31 décembre 2025, le CHRS L'Equinoxe était locataire principal de 3 appartements en bail glissant.

Sur les 3 baux glissants restants, 3 ont présenté des dettes de loyers plus ou moins importantes. Il a été nécessaire de reprendre avec chacune des familles le cadre du bail glissant et de rappeler les obligations du locataire. Durant l'année 2025, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre un accompagnement social renforcé, afin de permettre aux familles concernées de se rapprocher du but recherché que constitue le glissement de bail.

Pour chacun de ces dossiers, un lien a été maintenu avec les bailleurs afin d'amorcer le processus de glissement de bail, en apportant des réponses adaptées à chacun.

Parmi les solutions proposées, une mutation de logement est toujours envisagée pour 2 familles dont le montant du loyer est trop élevé au regard de leurs ressources.

Lorsque les dettes auront été intégralement apurées, dès que possible, un rapport social sera adressé au bailleur pour chacune des familles, afin de demander le glissement du bail à leur profit.

7.6 Animations

Depuis 2019, le volet « animation » ne cesse de se développer, afin de proposer un accompagnement social et éducatif toujours plus tourné vers l'ouverture sur l'extérieur et sur la culture afin de favoriser l'insertion sociale et le bien-être.

Grâce à un réseau partenarial avec des objectifs communs, le CHRS L'Equinoxe continue de proposer un large panel de prestations diverses, sous forme d'ateliers réguliers, d'animations ponctuelles et de sorties, encadrés par des bénévoles ou des intervenants professionnels.

7.6.1 Les ateliers ponctuels animés par des partenaires

Alphabétisation

Grâce à une convention avec le Centre Alfred de Vigny de Voisins-le-Bretonneux, plusieurs formateurs bénévoles dispensent des cours de français au sein de la structure. Les cours ont lieu tous les mardis et vendredis, à raison de 2 heures par séance, de janvier à juin puis d'octobre à décembre. Entre 14 et 19 personnes participent à chaque séance, pour un total de 968 participations sur l'année 2025.

Cours d'informatique

En 2025, le CHRS a mis en place des cours d'informatique grâce à l'engagement d'un formateur bénévole. Ces cours hebdomadaires ont pour objectif d'initier les participants aux bases de l'informatique et de les familiariser avec l'utilisation de l'outil numérique. Sur les 25 séances

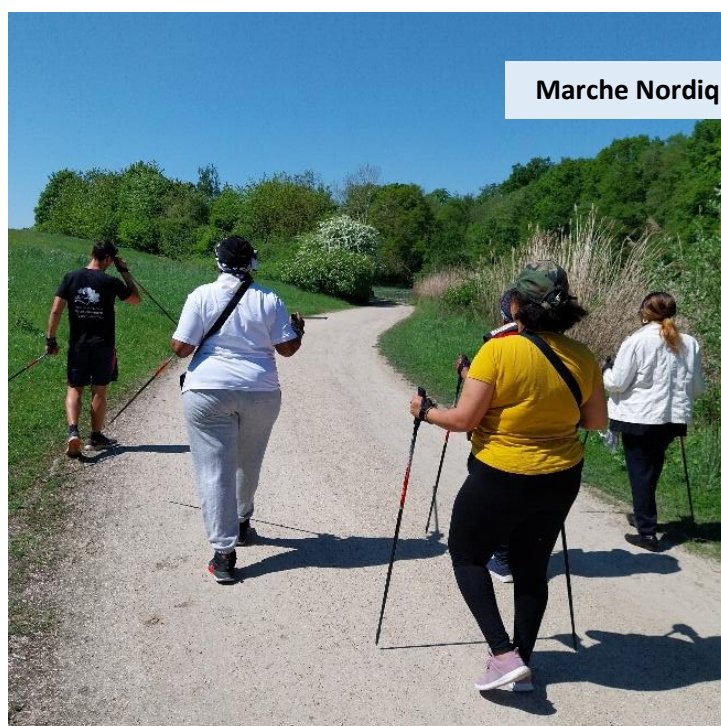
organisées, 97 participations ont été recensées, témoignant de l'intérêt des participants pour cette activité.

Danse

Grâce à la collaboration du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines (CDSMR 78), certains hébergés ont pu participer à des cours de danse riches et variés. Dans une ambiance conviviale et dynamique, plusieurs styles ont été proposés : danse orientale, africaine, hawaïenne, cabaret, salsa et bien d'autres encore. Ces moments de partage ont été très appréciés et ont suscité un réel enthousiasme. Au total, les 10 cours de 2 heures ont rassemblé 82 participations d'adultes et 22 d'enfants.

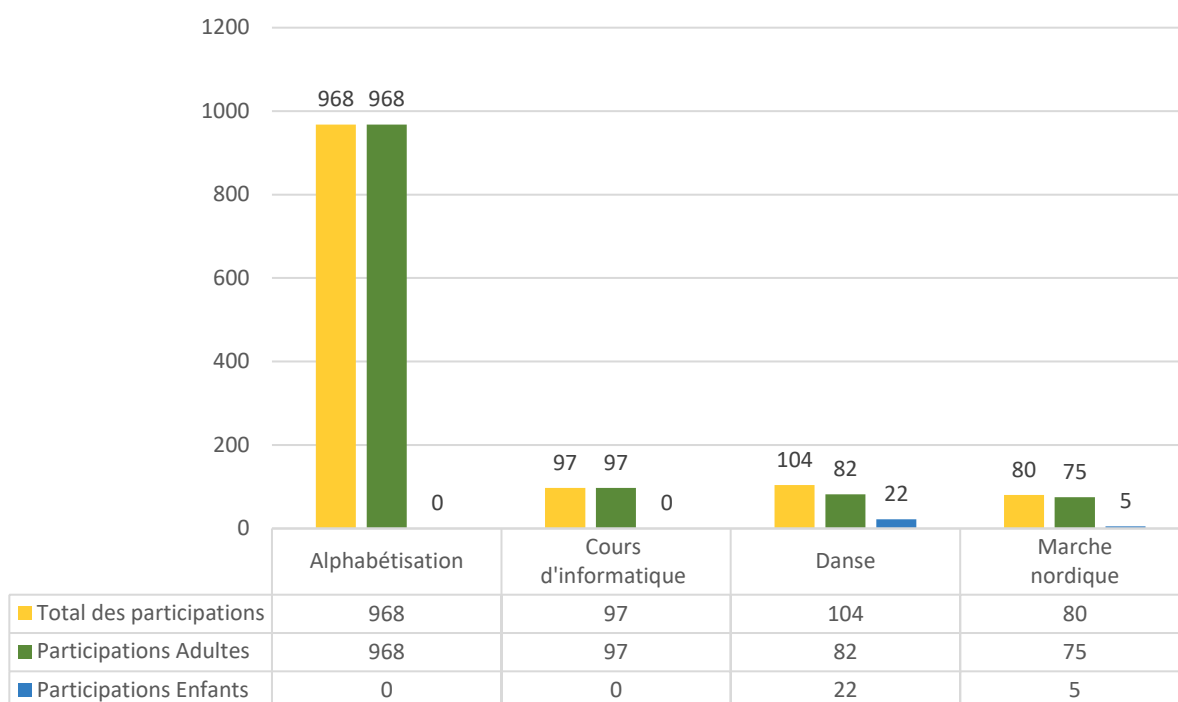
Marche Nordique

En 2025, grâce au partenariat avec le CDSMR 78, certains hébergés au CHRS ont pu s'initier à la marche nordique sur 14 séances. Cette activité sportive a rassemblé 75 participations d'adultes et 5 d'enfants, offrant à chacun l'occasion de bouger, de prendre l'air et de partager de bons moments en pleine nature.



Marche Nordique

Récapitulatif des ateliers réguliers en 2025 au CHRS l'Equinoxe



7.6.2 Les ateliers et animations ponctuels animés en interne

Soucieux de pouvoir enrichir le quotidien des personnes accueillies par le biais d'animations culturelles et éducatives en interne, le CHRS l'Équinoxe a pu proposer plusieurs ateliers ponctuels au cours de l'année 2025.

Atelier Bien-être (perles minérales)

Lors de cet atelier du 11 juillet 2025, après avoir reçu des explications sur les différents types de perles minérales et leur symbolique, 12 adultes et 7 enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité en assemblant leur propre bracelet de perles dans un moment d'imagination à la fois réfléchi et artistique.

Ateliers créatifs

Tout au long de l'année, l'équipe sociale du CHRS propose aux personnes hébergées au CHRS des activités créatives afin que chacune puisse développer son imagination et son savoir-faire dans des moments de détente et d'échange :

- Le 10 janvier 2025, un atelier peinture a rassemblé 4 femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence.
- Le 9 février 2025, un atelier Pâte Fimo a rassemblé 5 femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence autour de créations originales et colorées.
- Plusieurs ateliers de créations autour de perles ont eu lieu au CHRS cette année 2025, permettant à 14 adultes et 2 enfants de confectionner des colliers et des bracelets. Chaque personne est repartie avec sa création unique, fière de son travail et le sourire aux lèvres.

- Le 24 mai 2025, des hébergés ont pu laisser libre cours à leur créativité en décorant des tasses en verre. L'animation a réuni 3 adultes et 3 enfants et chacun a pu personnaliser sa tasse avec des couleurs, motifs et dessins, repartant avec une création unique à conserver ou à offrir.
- Le 1^{er} juin 2025, un atelier Tote bag a été organisé pour 5 adultes et 2 enfants qui ont pu décorer des sacs en tissu avec des paillettes, de la peinture et des pochoirs. Aujourd'hui, les participants ont l'occasion de porter fièrement leur création, souvenir d'un moment artistique.
- Le 25 décembre 2025, 5 personnes ont participé à un atelier de fabrication de couronnes de fleurs. Toutes les participantes ont ensuite arboré leur couronne sur la tête, faisant de cette activité un beau moment de Noël.

Calligraphie

Le 6 juin 2025, lors de cet atelier riche en transmission de culture, créativité et apprentissage, animé par l'Institut du Monde Arabe, 10 personnes ont pu bénéficier d'une initiation à la calligraphie arabe. Les participants ont appris à reconnaître et à comprendre les différents styles d'écriture, à se familiariser avec les outils du calligraphe, ainsi qu'avec les postures et mouvements de base, pour découvrir peu à peu les lettres de l'alphabet arabe sublimé.

Centre de santé sexuelle

Le 26 juin 2025, une infirmière du Centre de Santé Sexuelle a animé un atelier sur la contraception, la grossesse et les maladies sexuellement transmissibles. Les 18 femmes présentes ont montré beaucoup d'intérêt pour cette thématique et ont participé activement aux échanges. L'atelier a permis d'aborder ces sujets essentiels de manière informative et bienveillante, offrant un espace de dialogue et d'apprentissage pour toutes.

Chasse à l'œuf

Le mardi 22 avril 2025, enfants et adultes ont enfilé leurs habits de « détectives » pour partir à la recherche des œufs et chocolats cachés sur la terrasse du CHRS. Une fois la récolte terminée, les 12 enfants et 5 adultes présents ont partagé un moment convivial en dégustant une partie des friandises récoltées.

Couture

Trois ateliers couture ont eu lieu en 2025, le 9 février, ainsi que les 7 et 8 août. Lors de ces moments créatifs, les 17 participants (11 adultes et 6 enfants) ont pu confectionner différents accessoires (bonnets, chouchous et petits sacs) partageant ainsi convivialité et savoir-faire.

Halloween

Le 31 octobre 2025, le CHRS a été envahi par des fantômes et des sorcières ! La formule magique pour être épargné ? « *Un bonbon ou un sort* ». Grâce à une distribution de friandises, aucun sort n'a heureusement été jeté. 24 petits sorciers et monstres sont repartis ravis, avec les poches bien remplies et des sourires jusqu'aux oreilles !

Journée institutionnelle du CHRS (avec le Noël des enfants)

Le 19 décembre 2025, le CHRS a organisé sa fête annuelle des hébergés, cette fois-ci à l'extérieur des locaux, dans une salle de la Ville de Montigny-le-Bretonneux, que la structure remercie chaleureusement. Thème disco, salle spacieuse, photo booth, repas convivial et DJ ont ravi petits et

grands. L'approche de la fin d'année fut également l'occasion de fêter, lors de l'événement, le Noël des Enfants en compagnie des Copains du Monde du Secours Populaire Français, avec des jeux, une chorale et la distribution des cadeaux. La soirée a été placée sous le signe de la danse, des rires et de la bonne humeur. Pour finir en beauté, une tombola a été organisée et 5 paniers garnis ont trouvé preneurs ! 133 personnes ont participé à l'évènement.

Noël avec la Paroisse de Trappes

Le 23 décembre 2025, la Paroisse de Trappes a apporté des cadeaux au CHRS. 12 femmes hébergées sur le Service d'Accueil d'Urgence et 5 femmes accueillies à l'Étincelle ont ainsi pu profiter d'un après-midi chaleureux et joyeux, partageant des chansons, des discussions et un goûter convivial.

Soirée crêpes

Le 15 septembre 2025, une soirée crêpes a été organisée au Service d'Accueil d'Urgence. 13 personnes y ont participé, mélangeant assidument les ingrédients pour créer de délicieuses crêpes au sucre, au chocolat et à la confiture. Il n'en est rien resté...

Soirée du Nouvel An

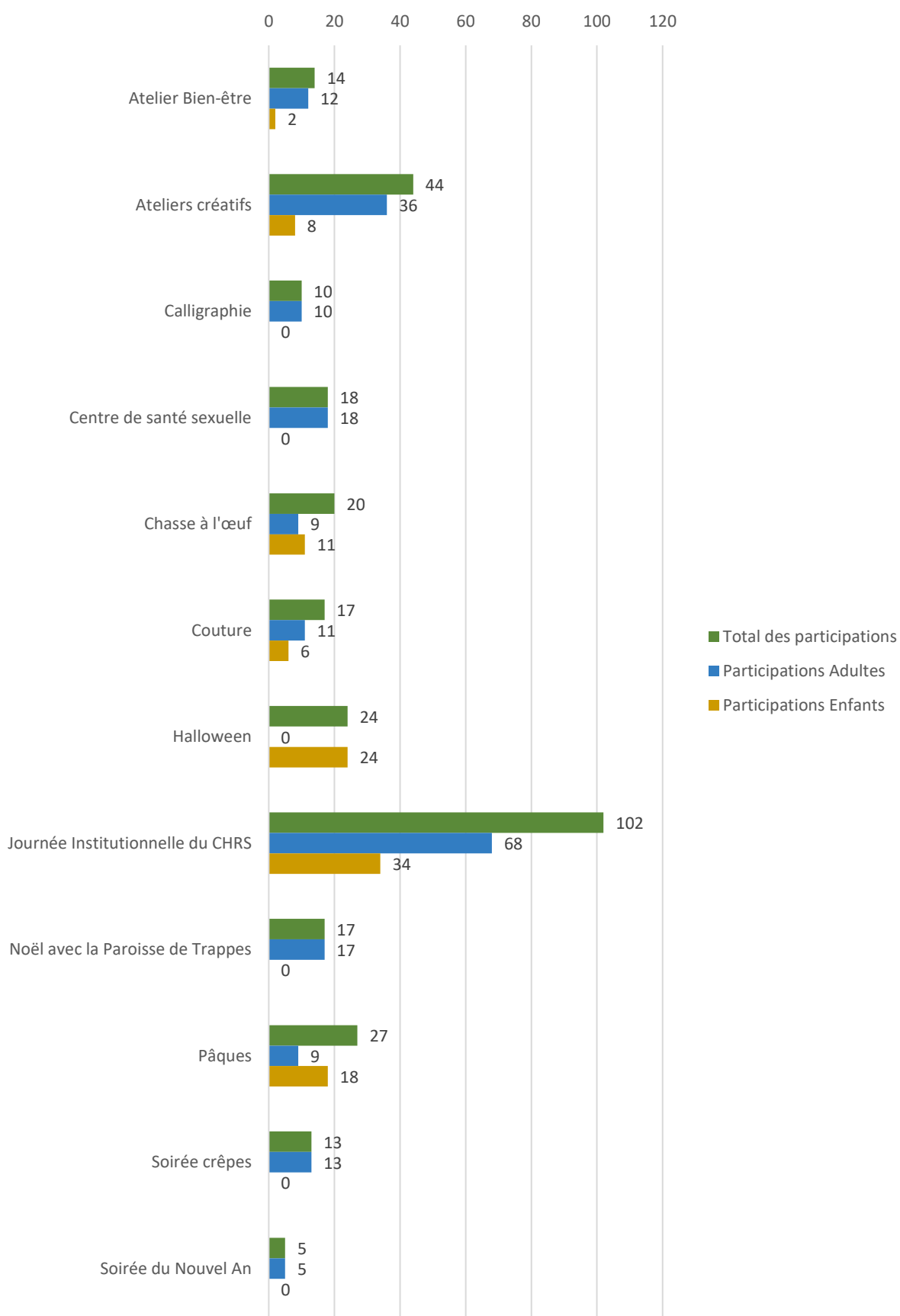
L'année 2025 s'est terminée par un repas festif avec 5 hébergées du Service d'Accueil d'Urgence. L'ambiance joviale et gourmande a fait la joie des participantes.

Atelier Couture



Fête institutionnelle

Récapitulatif des animations en 2025 au CHRS l'Equinoxe



7.6.3 Les sorties

Baptême de l'air

Le 30 août 2025, grâce au partenariat du Secours Populaire Français, 3 enfants ont eu la chance de voler au-dessus de Thoiry et de ses alentours. L'avion a décollé depuis l'Aérodrome de Saint-Cyr-L'École pour un moment inoubliable. À l'issue du vol, les enfants ont reçu leur diplôme de vol, les yeux encore remplis d'étoiles.

Cirque

Le 8 novembre 2025, 9 adultes et 12 enfants ont assisté à « *Celebration* », le spectacle du Nouveau Cirque Mondial 100 % humain, présenté à la Base de Loisirs de Trappes. Le cirque a offert un spectacle grandiose, mêlant prouesses techniques et performances physiques à couper le souffle. Chaque numéro a transporté le public dans un univers magique et unique, offrant une expérience inoubliable.

Cité des Sciences et de l'Industrie

Le 18 octobre 2025, par le biais du Secours Populaire Français, une sortie a été organisée à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. 1 adulte et 8 enfants y ont participé pour s'immerger dans des expériences interactives passionnantes, manipulant, observant et découvrant la science de manière ludique. Les enfants ont été émerveillés par les découvertes, partageant rires et étonnement tout au long de la journée. Cette sortie a été une véritable aventure scientifique, qui a éveillé la curiosité et l'enthousiasme de chacun. La journée s'est terminée par une balade fluviale en péniche.

Color Run

Le 17 mai 2025, une Color Run a été organisée par la Ville de Montigny-le-Bretonneux dans une ambiance conviviale et festive, avec diverses animations telles que des jeux et de la musique. 6 adultes ont pleinement profité de cette journée placée sous le signe de la couleur.

Escalade

Le 7 juillet 2025, 4 adultes et 11 enfants ont pu découvrir les joies de la verticalité et de la hauteur sur les murs d'escalade de HAPIK à Saint-Quentin-en-Yvelines. Activité placée sous le signe du dépassement de soi, petits et grands se sont adonnés avec enthousiasme à cette pratique pour une expérience sportive.

Ferme pédagogique

Les 15 et 24 avril 2025, un total de 7 adultes et 12 enfants ont eu la chance de partir à la rencontre des animaux de la Ferme pédagogique du Hameau de la Reine à Versailles. Ils ont ainsi pu observer, approcher et caresser des moutons et autres, partageant des moments de rire, de curiosité et de découverte au cœur de la nature. Une expérience ludique et inoubliable qui a rapproché chacun du monde agricole et de ses habitants à poils et à plumes !

Labyrinthe de maïs

Le 13 août 2025, une sortie a été organisée au labyrinthe de maïs à la Ferme de Romainville à Magny-les-Hameaux, proposant un parcours ludique et amusant ponctué d'énigmes à résoudre et favorisant la coopération et le plaisir de jouer ensemble.

Une structure gonflable géante a apporté beaucoup de joie aux personnes présentes, notamment aux 8 enfants qui ont pu s'amuser pleinement dans une ambiance joyeuse et dynamique.

Les hébergés ont pique-niqué près de l'enclos des 2 ânes de la ferme, un moment très apprécié qui a renforcé le côté convivial et apaisant de la sortie. La journée s'est poursuivie par des jeux et des temps de détente en plein air.

Cette sortie a été une belle réussite, mêlant amusement, partage, découverte et contact avec les animaux, dans un cadre naturel et chaleureux.

Marché Pop

Le 21 mai 2025, 12 familles hébergées au CHRS ont pu bénéficier de cet événement, regroupant plusieurs producteurs de la région et proposant des produits alimentaires de qualité à des prix très attractifs. Le CHRS remercie le Secours Populaire Français qui organise cette journée régulièrement.

Parc animalier de Janvry

Le 28 mai 2025, 9 adultes et 4 enfants hébergés au CHRS ont passé une journée au Parc animalier de Janvry (91), niché au cœur d'un cadre naturel préservé.

Entre les sentiers ombragés et les espaces ouverts du parc, petits et grands ont pu observer de près de nombreux animaux, découvrir leurs comportements et profiter d'un moment de détente et de convivialité. Les rires des enfants et la curiosité des adultes ont animé cette sortie, transformant la journée en une expérience enrichissante et mémorable pour tous.

Spectacle au Zénith de Paris

Le 14 septembre 2025, 9 enfants ont pu assister à un spectacle au Zénith de Paris et profiter des performances d'Éric Antoine et de Louane. Ils ont également participé à de nombreuses animations : maquillage, zone skatepark, initiation au rugby, exposition de photos, ainsi qu'une animation magique de bulles géantes. Une journée festive, riche en découvertes et en sourires.

Spectacle Les Misérables

Le spectacle musical « Les Misérables », présenté par la compagnie Gavroche à La Merise à Trappes, a rassemblé 6 adultes et 2 enfants du CHRS. Dès les premières notes de musique, les spectateurs ont été transportés dans un univers d'émotions et de chants puissants. Ce retour sur l'un des tournants de l'histoire de France fut particulièrement apprécié par les adolescents. La fin du spectacle a été applaudie avec enthousiasme, laissant chacun marqué par cette expérience artistique inoubliable.

Visite de la Préfecture des Yvelines

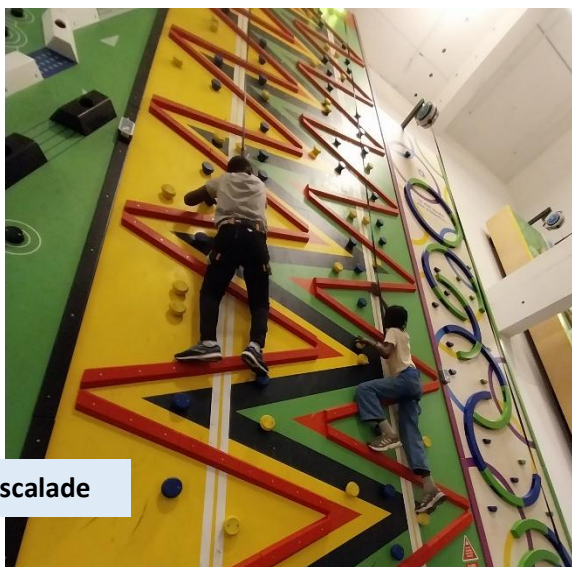
Le mercredi 8 octobre 2025, une délégation du CHRS a eu l'honneur d'effectuer une visite privative de la Préfecture des Yvelines à Versailles, que la structure remercie à nouveau vivement. 13 personnes hébergées et 6 agents du CHRS ont pu admirer la beauté des lieux et écouter les présentations des différentes salles visitées, avec un passage très apprécié de Monsieur le Préfet qui est venu échanger quelques mots. Des paroles comme « *chaleureux* », « *gratitude* », « *magnifique* », « *merci beaucoup* » ont été prononcées par les personnes hébergées après coup.

Visite du Château de la Madeleine

Perché sur les hauteurs de Chevreuse depuis la fin de sa construction en 1483, le Château de la Madeleine s'est transformé, le 28 septembre 2025, en une véritable machine à remonter le temps. Entre spectacles de joutes, costumes d'époque, créneaux impressionnants et vues à couper le souffle, 4 adultes et 1 enfant ont pu s'immerger dans le passé... mais sans danger puisqu'aucun visiteur n'a été avalé par les douves, aucun chevalier n'a embarqué personne sur son destrier (pas même pour un selfie !), et les dragons étaient... en grève cette année.

Zoo de Thoiry

Le 22 octobre 2025, 8 adultes et 9 enfants du CHRS ont pris le bus du Secours Populaire Français pour une journée au Zoo de Thoiry. Au programme : safari en bus dans la jungle entouré d'animaux curieux, pique-nique en plein air et découverte des lions et autres animaux fascinants lors d'une promenade dans le parc. Une belle journée pleine de surprises et de sourires pour petits et grands.



Escalade



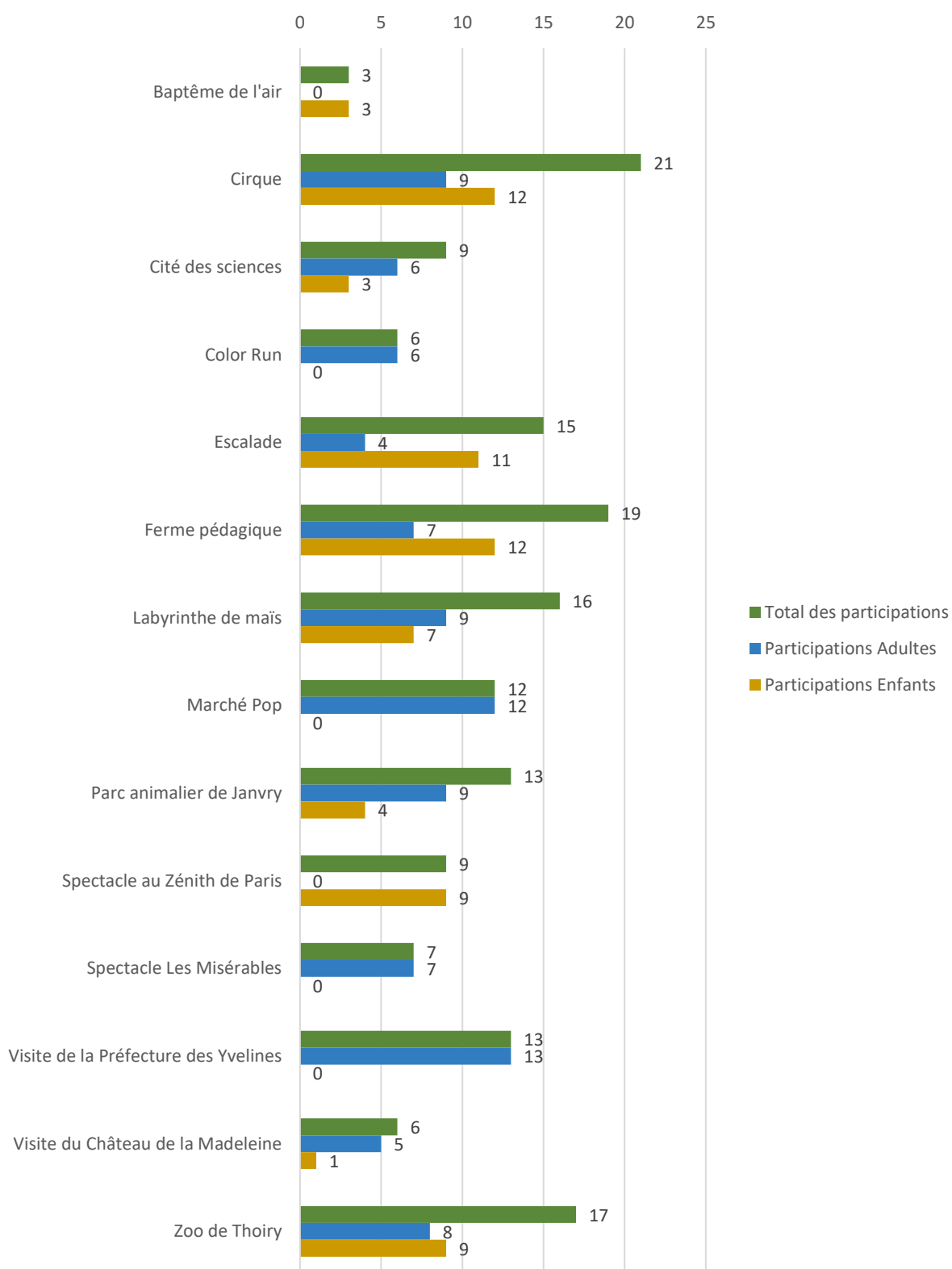
Baptême de l'air



Visite de la Préfecture des Yvelines



Récapitulatif des sorties en 2025 au CHRS l'Equinoxe



7.6.4 Les actions de bénévolat

Les actions de bénévolat des années passées, notamment grâce au Secours Populaire Français, ont permis aujourd'hui aux personnes participantes d'acquérir suffisamment d'autonomie pour les continuer directement, sans avoir à être aidées par le CHRS.

Ainsi, pour cette année 2025, le CHRS totalise 17 participations sur 2 occurrences de bénévolat, 1 collecte alimentaire et 1 collecte de jouets, ayant toujours pour but de renforcer le lien social et de se reconnecter au monde du travail.

7.6.5 Les vacances

Les vacances et les séjours

Cette année, grâce au Secours Populaire Français, le CHRS a pu proposer de belles vacances aux enfants et adultes hébergés.

Au total, 22 enfants et 7 adultes ont pu profiter des divers séjours proposés.

12 enfants ont pris le départ pour des colonies de vacances :

- 6 enfants avec Les Copains de Vacances dans des familles en Mayenne, Pays Basque, Landes et La Rochelle.
- 2 enfants avec Les Copains du Monde à la base de loisirs de Moisson.
- 2 familles, soit 4 personnes, ont profité d'une semaine de séjour familial (à la base de loisirs de Moisson ou au Pouliguen).

2 séjours seniors ont été organisés, avec 5 participants ravis de cette expérience.

Des moments conviviaux, enrichissants et inoubliables, pour profiter pleinement de la nature, des activités et du partage !

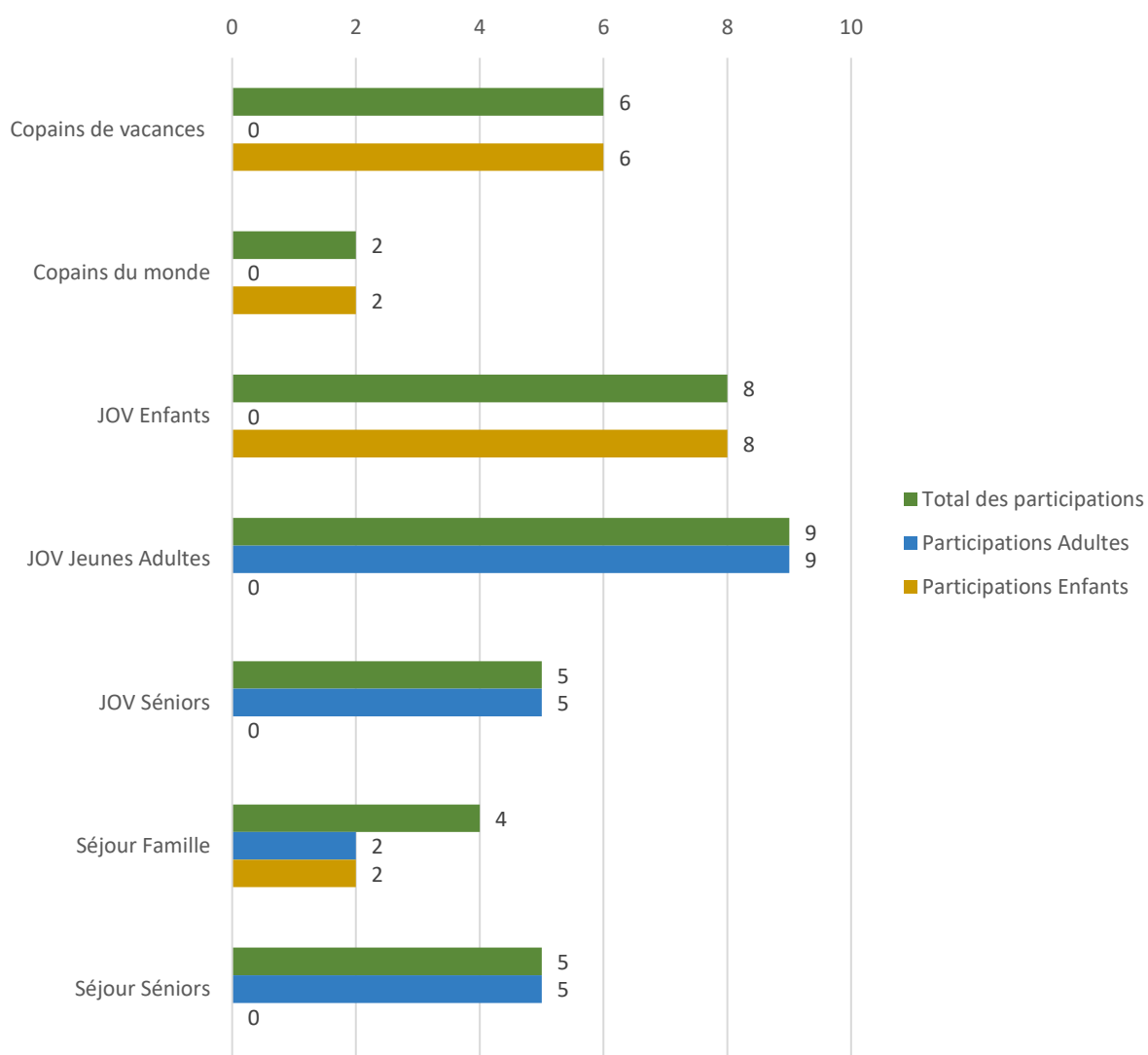
Les Journées des Oubliés des Vacances (JOV)

Cette année, la JOV Séniors a eu lieu le 23 juin 2025 à Honfleur. 5 personnes ont pu profiter de ce séjour pour se détendre et découvrir la région.

La JOV Jeunes Adultes s'est déroulée le 5 juillet 2025 à Cabourg. 9 jeunes adultes ont pu profiter de cette journée en bord de mer.

La JOV Enfants a pris place le 20 août 2025 à Paris sur le Champ de Mars et a rassemblé 8 enfants autour de jeux, concerts et visites, pour une journée mémorable.

Récapitulatif des vacances en 2025 au CHRS l'Equinoxe



JOV Enfants à Paris



8 Les locaux

8.1 Accueil

Le CHRS L'Equinoxe assure une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 au 01 30 48 40 00, garantissant un traitement immédiat de chaque appel entrant. L'accueil est assuré en continu par des agents de sécurité. En cas d'absence temporaire de l'agent (ronde ou déplacement), les appels sont automatiquement transférés vers un téléphone portable afin d'assurer la continuité du service.

Les résidents présents sur site peuvent joindre l'accueil via une ligne interne. Chaque appartement est en effet équipé d'un téléphone, permettant également à l'équipe de contacter directement les personnes hébergées.

Tout évènement signalé ou constaté par l'accueil est enregistré dans une main courante électronique, assurant la traçabilité des informations. Les agents de sécurité ont la possibilité de contacter à tout moment, de jour comme de nuit, le membre de Direction d'astreinte, selon un planning prédéfini.

L'accueil est confié à un prestataire extérieur, la société SPG. Les agents intervenant sur le site sont titulaires de la formation SSIAP, attestant de leurs compétences en matière de sécurité incendie et d'assistance aux personnes et aux biens. Cette professionnalisation de l'accueil constitue un véritable gage de sécurité pour l'établissement et l'ensemble des personnes accueillies.



8.2 Hygiène



Le nettoyage et l'entretien quotidien des locaux du CHRS L'Equinoxe est assuré par un prestataire de service, la société DAG Nettoyage. Outre la prise en charge de l'établissement principal de l'Equinoxe à Montigny-le-Bretonneux (parties communes et bureaux), le prestataire intervient également pour l'entretien des parties communes des deux maisons de Plaisir, ainsi que l'entretien des poubelles.

Concernant le Service d'Accueil d'Urgence, des roulements entre résidentes sont mis en place pour le nettoyage de la cuisine et des chambres.

Pour le Service d'Insertion, des plannings sont également établis permettant aux résidents de s'organiser pour le nettoyage régulier des couloirs et de la buanderie.

Des ateliers collectifs de nettoyage, animés par des professionnels de l'Equinoxe, peuvent être mis en œuvre avec les hébergés lorsque les professionnels constatent des difficultés d'entretien dans le logement.

9 Pôle Intendance et Maintenance

9.1 Pôle Intendance

9.1.1 Organisation du Pôle Intendance

Un renforcement de l'équipe Intendance est intervenu en février 2025 avec la création d'un poste de coordinatrice. L'effectif est désormais composé d'une coordinatrice, de deux maîtresses de maison et d'un maître de maison qui est également spécifiquement dédié aux relations avec les usagers.

L'arrivée de la coordinatrice a permis de fluidifier les actions menées conjointement avec les personnes hébergées et de maintenir un relationnel de qualité avec les gardiens et les bailleurs. Le travail en équipe garantit ainsi une continuité de service et un suivi sans interruption.

L'équipe Intendance et Maintenance participe aussi activement à l'organisation des animations. Par son appui logistique, la préparation des espaces, l'installation du matériel et le soutien technique, elle contribue au bon déroulement des activités et à la qualité de l'accueil proposé aux résidents.

La répartition équitable des secteurs (Insertion / Urgence) entre les membres de l'équipe favorise une connaissance globale du parc et des résidents. Chaque collaborateur rencontre l'ensemble des personnes accueillies et dispose d'une vision précise des appartements, permettant une intervention adaptée et efficace.

La complémentarité des rôles au sein de l'équipe Intendance permet de répondre de manière plus ciblée aux besoins liés au bien-être physique et psychologique des personnes accueillies, notamment en matière d'alimentation, d'hygiène et d'hébergement.

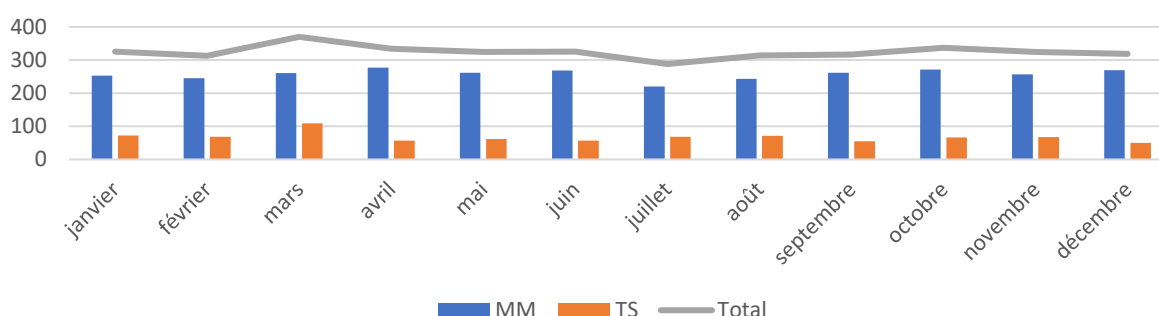
9.1.2 Suivi mensuel des VAD

Afin de maintenir et améliorer la fréquence des visites à domicile (VAD), un suivi hebdomadaire est assuré, avec un partage transversal des informations lors des réunions de coordination avec le Pôle Social.

Par ailleurs, une réunion de synthèse est systématiquement organisée à chaque entrée et sortie d'une personne accueillie.

La mise en place de réunions de régulation semestrielles, organisées dans chaque appartement en présence des personnes hébergées et sur rendez-vous, permet d'approfondir le contenu des VAD. Cette démarche favorise une dynamique d'accompagnement participative, en faisant avec les personnes et non à leur place, afin de soutenir leur autonomie et leur implication dans la gestion de leur logement.

Nombre de VAD mensuelles en 2025



Le suivi des visites à domicile permet de s'assurer que chaque hébergement bénéficie d'un passage régulier, conformément aux usages en vigueur, soit au minimum une à deux visites par mois selon la situation.

Les fréquences d'intervention sont définies en fonction de la typologie des appartements :

SAU : une visite quotidienne ;

CHU : une visite tous les quinze jours ;

Insertion : une visite mensuelle.

À cela s'ajoute un dispositif spécifique d'accompagnement pour les nouvelles arrivées avec une visite hebdomadaire pendant le premier mois afin de favoriser l'installation et l'appropriation du logement et pour les mouvements en interne avec deux visites sur une période de quinze jours pour accompagner la transition.

Exemple mars 2025

VAD MARS 2025					
Mars	jours dans le mois	21			
				Kris	
				Férié	0
				Abs MM	21
				Jours travaillés	21
CHU	mars-25				
	MM	TS			
12 St Pol Roux	2	2			
3 B. Palissy	2	3			
1 J. Goethe	2	1			
VIAN 204	2	3			
VIAN 202	2	1			
VIAN 244	2	3			
37 T Couturier	1	0	moy. Jour MM	non vus	
Total	13	13	0,62	0	

2 visites par mois par appartement en CHU					
VAD CHU mars 2025					
37 T Couturier	9%	30 Nerval	9%	5 Mare de troux	9%
4 H. Dunant	9%	18 P Cézanne	18%	115 Descartes	19%
32 A. France	9%	127 Descartes	18%		



La présence quotidienne des équipes sur le terrain, conjuguée au partage régulier d'informations entre le Pôle Intendance et Maintenance et le Pôle Social, favorise une meilleure anticipation des besoins et renforce la réactivité au sein des appartements mis à disposition.

Sur l'année 2025, le taux de couverture moyen du parc d'hébergement du CHRS L'Équinoxe par le Pôle Intendance, en matière de visites à domicile, s'élève à 100 %, attestant d'un suivi systématique et rigoureux de l'ensemble des logements.

Suivi annuel des visites à domicile par l'Intendance en 2025

MOIS	A respecter	janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25		juil-25		août-25		sept-25		oct-25		nov-25		déc-25		2025	2025
TYPES DE VISITES	MM	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS	MM	TS
Total SAU	120	132	18	120	12	126	18	132	18	120	12	120	12	132	12	120	12	132	12	138	12	114	19	126	12	1512	169
Total CHU	21	28	13	32	20	32	14	32	13	42	14	42	14	28	16	28	17	36	12	42	15	42	14	38	8	422	170
Total Plaisir	31	40	9	40	8	40	7	50	7	52	8	53	6	48	7	40	9	40	10	43	10	50	16	53	10	549	107
Total Insertion Ext.	16	25	17	22	14	34	16	33	13	19	17	25	13	19	17	27	23	24	10	19	8	23	6	24	7	294	161
Total Insertion site	28	28	15	31	14	29	54	30	6	29	11	28	12	28	16	28	10	30	11	29	21	28	12	28	13	346	195
TOTAL GENERAL	216	253	72	245	68	261	109	277	57	262	62	268	57	255	68	243	71	262	55	271	66	257	67	269	50	3123	802
Sites visités	57	57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		57		100%	
Non vus	0	0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0			
taux de couverture		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%		100%			

9.1.3 Suivi hebdomadaire des réserves de l'établissement

La méthode de réapprovisionnement de commandes a été modifiée par la mise en place d'un tableau simplifié afin de mieux maîtriser les flux.

Les besoins de commandes et de stock se font sur la base des produits et fournitures disponibles, et selon les besoins des personnes accueillies.

L'inventaire des actifs mobiliers a été réalisé cette année avec un étiquetage par code barre pour numérisation, permettant un suivi des biens selon les personnes accueillies (famille nombreuse, femme seule et/ou avec un ou plusieurs enfants). De plus, cela permet de connaître et accroître la durée de vie du mobilier, mais également d'anticiper les besoins de renouvellement.

9.1.4 Ateliers pédagogiques organisés par le Pôle Intendance

Dans la continuité des deux années précédentes, les ateliers pédagogiques animés par le Pôle Intendance ont été reconduits. Ils visent à transmettre aux personnes accueillies des informations pratiques relatives à la connaissance et à l'utilisation des kits ménagers distribués au CHU, afin de favoriser leur autonomie dans l'entretien du logement.

L'atelier consacré au tri sélectif a également été maintenu. La sensibilisation aux enjeux environnementaux constitue en effet un axe prioritaire, dans un contexte où l'adoption de pratiques responsables et durables est essentielle. Ces actions participent à l'acquisition de repères concrets et à l'intégration de gestes du quotidien favorisant à la fois le respect du cadre de vie et l'engagement citoyen.





De nombreux ateliers ont été mis en œuvre par les professionnels du Pôle Intendance auprès des personnes accueillies directement sur leur lieu de vie. Les supports distribués lors de ces ateliers pédagogiques restent disponibles pour une utilisation régulière en fonction des nouveaux arrivants.

Chaque atelier est accessible à tout public adulte. Une attention particulière a été apportée à la facilité de compréhension de chaque atelier pour un public parfois allophone.

9.1.5 Maintien des relations avec les professionnels extérieurs liés aux logements en diffus

En 2025, la base de données recensant l'ensemble des professionnels extérieurs intervenant sur les logements en diffus – dont le CHRS L'Équinoxe est propriétaire ou locataire – a fait l'objet d'une actualisation complète.

Les liens entre les professionnels du Pôle Intendance et les gardiens d'immeubles ainsi que les syndicats de copropriété ont été maintenus et, lorsque cela était nécessaire, renforcés.

L'objectif pour l'établissement est de pouvoir être informé en temps réel de tout besoin ou de toute intervention au sein des appartements, tout en consolidant la communication quotidienne avec la personne référente du Pôle Intendance. Cette organisation favorise la réactivité, facilite les interventions et permet la mise en œuvre rapide de solutions adaptées en cas de besoin.

Cette dynamique partenariale contribue également à renforcer l'image du CHRS L'Équinoxe, grâce à une meilleure connaissance mutuelle et à une collaboration fondée sur la confiance et l'efficacité.

9.1.6 Gestion des flux énergétiques

Dans un contexte de hausse continue des coûts de l'énergie, notamment du gaz et de l'électricité, le CHRS L'Équinoxe poursuit son engagement en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques, en associant étroitement les personnes accueillies à cette démarche.

Tout au long de l'année, les professionnels ont approfondi l'analyse des données relatives aux consommations de gaz, d'électricité et d'eau pour chacun des logements du parc immobilier. Parallèlement, des actions d'amélioration ont été engagées, notamment le remplacement des anciens radiateurs par des équipements plus performants et plus écologiques, permettant de maintenir une température définie en amont. La pose de luminaires LED est également en cours au sein du CHRS in situ, contribuant à une réduction durable des consommations électriques.

Les actions de sensibilisation auprès des personnes accueillies sont maintenues afin de les informer en temps réel sur la gestion de leurs consommations énergétiques et de favoriser l'adoption de pratiques responsables. Cette démarche revêt une importance particulière dans la perspective du relogement, en offrant une meilleure visibilité sur les charges énergétiques générées par un logement et en permettant à chacun d'anticiper plus sereinement les coûts futurs.

9.2 Pôle Maintenance

9.2.1 Organisation du Pôle Maintenance

Pour l'année 2025, l'équipe Maintenance est composée de deux agents, représentant 2 ETP.

Les travaux d'envergure sont confiés à des prestataires extérieurs, permettant ainsi aux professionnels en interne de se concentrer sur les interventions courantes, d'améliorer leur disponibilité et de garantir une plus grande réactivité au service des logements et des personnes accueillies.

9.2.2 Interventions

Au 31 décembre 2025, le parc immobilier du CHRS l'Equinoxe comptabilisait 57 hébergements (chambres ou appartements), ainsi répartis :

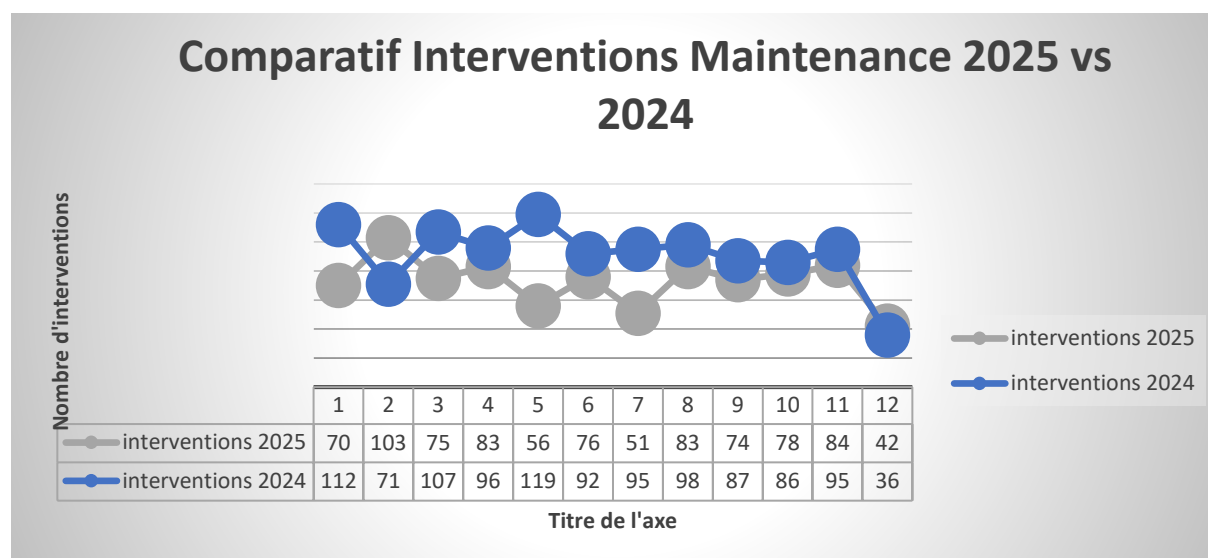
Service d'Accueil d'Urgence	6 chambres sur site (De la chambre individuelle à la chambre partagée de 4 personnes)
Insertion sur site	14 studios sur site (Du studio individuel au studio pour 5 personnes)
Insertion extérieure	23 appartements en diffus (Du studio au F5)
Centre d'Hébergement d'Urgence	14 appartements en diffus (Du studio au F4)

Viennent également s'ajouter les 3 logements actuellement occupés en bail glissant, dont le locataire principal est le CHRS l'Equinoxe.

En 2025, le Pôle Maintenance a réalisé 875 interventions, couvrant à la fois les hébergements sur site et les appartements en diffus, contre 1 094 interventions en 2024.

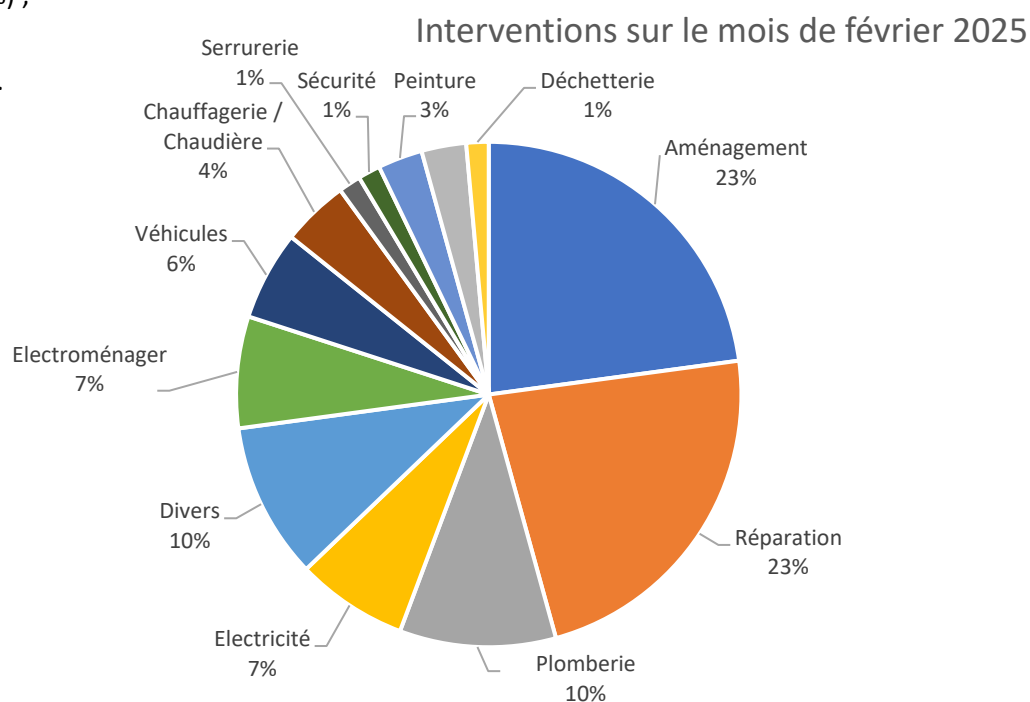
L'intégration de l'équipe Maintenance aux réunions de régulation a permis de mieux sensibiliser et informer les personnes accueillies. La prévention concernant l'entretien des appartements et du matériel mis à disposition a contribué à une réduction de 21 % du nombre d'interventions.

Au 31 décembre 2025, 99 % des demandes d'intervention avaient été traitées, hors celles nécessitant l'intervention de prestataires extérieurs. Parmi celles-ci, 94 % ont été résolues en moins de 72 heures.



Une analyse des fiches techniques montre une activité diversifiée concernant principalement :

- Réparation (23 %) ;
- Aménagement (23 %) ;
- Plomberie (17 %) ;
- Divers (10 %) ;
- Electricité (7 %).



Au cours de l'année 2025, le Pôle Maintenance a également mené à bien, ou a poursuivi, plusieurs interventions d'envergure :

- Rénovation des salles de bain du SAU ;
- Création de trois nouveaux bureaux ;
- Installation de climatisation dans les salles communes ;
- Pose de films solaires sur les fenêtres des bureaux exposés ;
- Remplacement de deux extracteurs d'air ;
- Rénovation de deux cuisines dans des appartements en diffus ;
- Rénovation de l'accueil ;
- Réfection de l'atelier ;
- Remplacement des chaudières vétustes dans certains appartements.

9.3 Flotte de véhicules professionnels

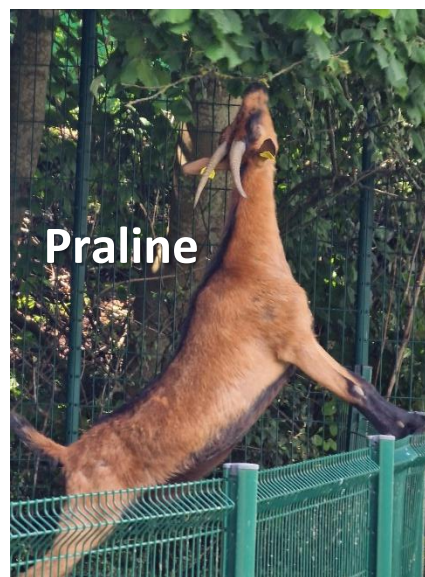
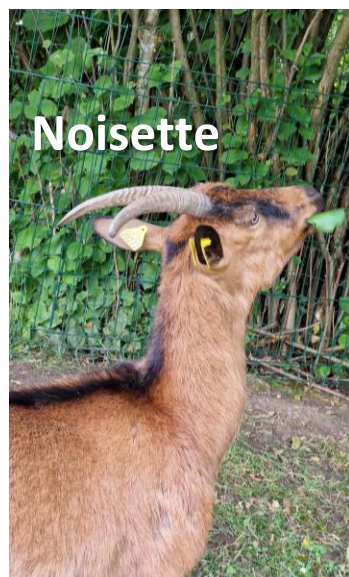
La flotte de véhicules professionnels est actuellement composée de 10 véhicules, dont un utilitaire, permettant d'assurer les visites à domicile, ainsi que du Bureau Mobile de l'Étincelle, l'Accueil de Jour départemental pour les femmes victimes de violences.

En 2025, la révision des contrats d'assurance a été effectuée et tous les véhicules bénéficient d'un suivi d'entretien mécanique à jour, garantissant leur disponibilité et leur sécurité pour les interventions sur le terrain.

9.4 Les chèvres de l'Equinoxe

Le CHRS prend soin de ses 3 chèvres (Happy, Praline et Noisette), pour le plaisir des personnes accueillies et des professionnels.

Noisette est traitée pour une maladie bactérienne. Son état est stabilisé mais toujours sous surveillance.



10 Nos partenaires

Nous remercions sincèrement nos partenaires principaux pour toutes les aides qu'ils nous apportent :

- **La Préfecture des Yvelines – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Yvelines**, qui accompagne le CHRS au niveau financier, apporte son soutien ainsi qu'une solide expertise ;
- **La Mairie de Montigny-le-Bretonneux** avec laquelle des échanges réguliers sont mis en place à divers niveaux (insertion et emploi, travaux sur site ...). Le 2 octobre 2025, l'équipe du CCAS de Montigny-le-Bretonneux est venue se prêter à un « Vis ma Vie » avec les équipes du CHRS l'Equinoxe. Cette rencontre a offert un temps convivial et riche en informations pour chacune des équipes ;
- **La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** pour son soutien ;
- **La Ferme de Bel Ébat, Théâtre de Guyancourt**, financé intégralement par la **Ville de Guyancourt**, qui offre à nos résidents un lieu d'accès à la culture ainsi qu'un accompagnement artistique de qualité au sein d'ateliers ;
- **Le Secours Populaire Français** dans le cadre de séjours enfants, de sorties et de dons ;
- **Iris Beynes, La Croix Rouge Française, Poulettes l'Assaut, France Travail et la Paroisse de Trappes** pour leurs dons variés (aliments, cadeaux, produits d'hygiène et de soins...).



11 Conclusion

Ce rapport d'activité, relatif à l'exercice 2025, rend compte des réalisations accomplies et développe le profil des résident-e-s du CHRS L'EQUINOXE.

Dans l'avenir, une attention particulière sera portée au développement du travail inter-équipes, levier essentiel pour renforcer la cohérence des interventions, favoriser la transversalité des pratiques et soutenir les professionnels dans la gestion des situations complexes.

Par ailleurs, dans un contexte de moyens constants, l'établissement affirme sa détermination à maintenir un niveau de qualité d'accompagnement équivalent, en s'appuyant sur l'engagement des équipes, l'optimisation des ressources et la poursuite des démarches d'amélioration continue.

Le nouveau CPOM constitue un cadre stratégique stabilisateur pour l'établissement, en lui offrant une visibilité renforcée, ainsi qu'en consolidant les conditions de son action. Il permet d'inscrire durablement les évolutions engagées, tout en accompagnant l'adaptation continue des réponses apportées aux besoins des publics accueillis.

Fidèle à son statut public et à sa mission territoriale, le CHRS L'EQUINOXE réaffirme ainsi son action dans une perspective d'avenir à la fois solide et durable.

Isabelle MAURETTE

Directrice du CHRS l'Equinoxe



**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale L'EQUINOXE**
1 avenue Nicolas ABOUT – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Adresse postale : BP 60440 – 78055 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
www.chrs-equinoxe.fr
Tél. 01 30 48 40 00